

NOVEMBRE 2013



MERKUR

DE L'ÉTATZBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Ambition, Anticipation, Assainissement
Une triple mesure pour conserver le triple A du Luxembourg



■ FLASH

Eurochambres:
nouvelle présidence élue à Istanbul



■ INTERNATIONAL

Les entreprises luxembourgeoises
visent de nouvelles opportunités
en Amérique Latine



PRIVATE BANKING

**VOS PLACEMENTS
RÉPONDENT-ILS
À LA RÉALITÉ
ÉCONOMIQUE ?**

**Une analyse approfondie s'impose.
Parlez-nous en !**

Dans un contexte économique marqué par l'inflation et des taux d'intérêt historiquement bas, le choix de vos placements se doit d'être judicieux. Forte de son expertise et de sa stabilité, la BCEE est idéalement placée pour vous conseiller, en fonction de vos attentes et de vos besoins.

Trouvez le centre financier BCEE le plus proche sur www.bcee.lu ou appelez le **(+352) 4015-4040**.

BCEE Private Banking :
Votre patrimoine mérite attention



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Gouvernance des finances publiques: un virage à ne pas manquer

Les prévisions économiques de l'automne 2013 de la Commission européenne, parues le 5 novembre, sont alarmantes. La croissance du PIB atteindrait 1,9 % en 2013, 1,8 % en 2014 et diminuerait à 1,1 % en 2015. Nous sommes donc bien loin des niveaux d'avant-crise. Le chômage risque d'atteindre des nouveaux records, avec un taux de 6,5 % en 2015 (optique UE harmonisée). Entre 2013 et 2015, le poids du déficit de l'administration publique devrait passer de -0,9 % du PIB à -2,7 % du PIB à politique inchangée et la dette de 24,5 % en 2013 à 28,7 % en 2015.

Les projections macroéconomiques présentées au Formateur du nouveau Gouvernement, le 7 novembre, par le Comité de Prévision apparaissent, quant à elles, largement plus optimistes: la croissance réelle s'élèverait à 2,7 % en 2014, à 1,8 % en 2015 et même à 3,6 % en 2016. Quant au déficit public, il serait, en part du PIB, de -0,2 % en 2013, de -0,4 % en 2014, de -2,1 % en 2015 et de -1,9 % en 2016. Mais ces prévisions, sans fondement, sont-elles réalistes et réalisables? Baser les futures politiques économique et budgétaire sur des prévisions qui semblent inatteignables n'est-il pas hasardeux, voire dangereux? A défaut de réformes urgentes visant à redresser la situation, le triple A du Luxembourg est clairement menacé. Dans un tel scénario, vu l'évolution galopante de la dette publique, la charge d'intérêt gonflerait et fragiliserait encore davantage la marge de manœuvre budgétaire.

Avec la transposition du cadre budgétaire européen dans la législation nationale, à travers le projet de loi n°6597 relatif à la coordination et à la gouvernance des finances publiques, le précédent Gouvernement a réalisé un premier pas important, mais insuffisant, sur le chemin d'un retour à des finances publiques pérennes.

Élections anticipées obligent, la procédure budgétaire 2014 du Luxembourg a été bouleversée. En effet, l'actuel gouvernement «faisant fonction» a pris la décision de ne pas déposer, comme à l'accoutumée, un projet de loi budgétaire pour l'année 2014 en automne de l'année 2013. Il reviendra donc au gouvernement issu des élections du 20 octobre 2013 de déposer, au premier trimestre de l'année 2014, un projet de loi budgétaire, reflétant ses propres choix et priorités politiques dans un contexte budgétaire, économique et social des plus périlleux. Les premiers mois de l'exercice budgétaire 2014 verront l'application d'un budget provisoire articulé autour de «douzièmes provisoires».

L'actuel gouvernement n'a toutefois pas pu échapper entièrement à ses responsabilités en matière de planification budgétaire. En effet, suite à l'entrée en vigueur, au niveau européen, d'un ensemble de règles budgétaires le 30 mai 2013 – le dénommé «Two-Pack» – les autorités luxembourgeoises ont

été contraintes, à la mi-octobre, d'annoncer la «couleur budgétaire» à travers la transmission d'un «projet de plan budgétaire». Et pour cause, le «Two-Pack» vise à encadrer davantage le processus d'élaboration des budgets nationaux en prévoyant notamment la transmission des projets de budget nationaux pour l'exercice suivant à la Commission européenne jusqu'au 15 octobre de chaque année, qui, elle, examinera chaque projet et formulera un avis pour le 30 novembre au plus tard.

Le commentateur qui s'est attendu à une mise en perspective critique et à une réflexion approfondie des principaux jalons de la politique budgétaire luxembourgeoise a vite été déçu: le «projet de plan budgétaire» du 15 octobre 2013 se limite au strict minimum, à savoir une mise à jour technique des principaux chiffres-clés¹. Sous l'effet concomitant de dépenses sociales et relatives au mécanisme des aides financières au bénéfice des étudiants en hausse, le déficit budgétaire serait plus élevé que prévu en 2013, atteignant 0,9 % (413 millions EUR) dans le chef des administrations publiques consolidées (administration centrale, communes, sécurité sociale) et plus de un milliard EUR (2,3 %) dans le chef de la seule administration centrale. Au 7 novembre 2013, jour qui a vu la publication d'une «Note au formateur» au sujet des finances publiques, la santé de ces dernières s'est miraculeusement améliorée, le déficit des administrations publiques passant de -0,9 % à -0,2 % et celui de l'administration centrale de -2,3 % à -1,8 %; conséquence directe d'un doublement des prévisions de croissance pour l'année 2013 (de 1 % le 15 octobre à 2 % le 7 novembre) et de dépenses d'investissements en baisse significative de -10,7 % entre 2012 et 2013.

D'après le projet de plan budgétaire, les dépenses totales de 2013 seraient en hausse de 5 % par rapport à 2012, et elles le seraient encore à concurrence de +3,3 % en 2014 (comparé à 2013); une illustration forte que les velléités de consolidation et de maîtrise des dépenses annoncées s'avèrent guère réalisées dans la pratique. La dette publique atteindrait 24,5 % du PIB (soit quelque 11 milliards EUR) fin 2013 et progresserait pour atteindre 28,7 % en 2014; année qui verra la continuation d'une situation largement déficitaire des finances publiques. Ainsi, le décor est planté et il reviendra au nouveau gouvernement de rectifier le tir des deux dernières législatures dont seul un seul budget de l'administration centrale n'aura pas été déficitaire... Si les analyses, évolutions et tendances sont connues, de longue date parfois, et sont toutes sur table, l'urgence de la situation ne peut être niée et des chiffres sur le Luxembourg, produits et compilés à Luxembourg, en apparence plus positifs, ne doivent pas cacher le besoin de réformes profondes. En effet, le programme du prochain gouvernement doit privilégier l'action et les réformes, notamment autour du principe «faire mieux avec moins».

¹ Il est par ailleurs à noter que, postérieurement au 15 octobre 2013, a été publiée une «Note au formateur», préparée par le Comité de prévision, au sujet des «projections macroéconomiques et prévisions des finances publiques à politique inchangée pour la période 2013-2016».

AAA



DOSSIER

- 4** **Actualité & tendances n° 15 – Entreprise Luxembourg 3.0 – Un plan AAA pour le Luxembourg: Ambition, Anticipation, Assainissement**

DOSSIER

- 4** Entreprise Luxembourg 3.0 – Un plan AAA pour le Luxembourg: Ambition, Anticipation, Assainissement

INTERNA

- 12** Elections à l'assemblée plénière: explications sur les modalités et procédures

FLASH

- 16** Plus de 700 participants aux Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises 2013
- 18** Richard Weber, nouveau président et Pierre Gramegna réélu vice-président
- 18** A new image and leadership for the China-Luxembourg Chamber of Commerce Luxembourg
- 19** Honneur aux artistes!

INTERNATIONAL

- 20** Les entreprises luxembourgeoises visent de nouvelles opportunités en Amérique Latine
- 20** Calendrier décembre 2013 – mars 2014
- 22** Der Business Club Luxemburg präsentiert Luxemburgs Filmindustrie im Rahmen der Medientage München
- 23** Les hommes d'affaires luxembourgeois rencontrent une délégation de 50 chefs d'entreprises russes
- 25** Le Grand-Duché installe pour la neuvième année un Pavillon National luxembourgeois au MIPIM à Cannes

- 26** Comment mettre tous les atouts de son côté avant de s'engager à l'international?
- 28** Près de 80 entreprises luxembourgeoises présentes à Thionville
- 29** Règlements REACH & CLP: mise en œuvre et challenges à venir
- 30** L'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce propose un service de veille sur les marchés publics
- 30** Invitation à enregistrer le profil en ligne pour une meilleure visibilité de vos activités en Grande Région
- 31** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 33** Textes européens publiés du 1^{er} octobre au 6 novembre

FORMATION

- 34** Mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde
- 34** Entrepreneurial Insights – PhD-students at the LSC!
- 35** Améliorer la qualité de l'apprentissage
- 36** La LSC tire un bilan intermédiaire 2013 et présente son catalogue 2014/1
- 40** L'INFC au cœur du réseau ReferNet

INNOVATION

- 42** BusinessMentoring: une cérémonie publique pour lancer la Saison IV
- 43** «Les secrets d'une levée de fonds réussie»
- 45** L'«innovation ouverte» à tous lors de la Luxembourg Innovation Masterclass

INTERNATIONAL

- 23** **Les hommes d'affaires luxembourgeois rencontrent une délégation de 50 chefs d'entreprises russes**

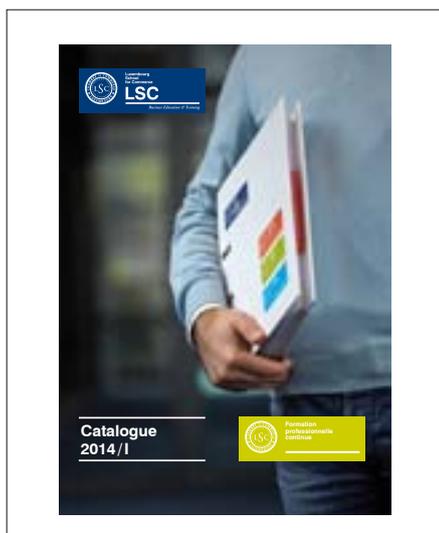
- 46** Plus d'une centaine de participants à la journée mondiale de la normalisation au Luxembourg
- 48** Bombes aérosols: ne pas oublier la sécurité et l'environnement

ECONOMIE

- 50** Luxembourg: un pays qui vit au-dessus de ses moyens
- 51** «Dix ans de Tableau de bord Compétitivité: une évolution en dents de scie»
- 52** 2012: troisième année de contraction depuis le début de la crise
- 55** Production industrielle: un décrochage significatif côté luxembourgeois
- 55** Chômage, coûts salariaux et productivité: des défis de taille pour le Luxembourg
- 58** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
- 64** CargoCenter: décollage avec des services à haute valeur ajoutée
- 66** Le Cluster for Logistics recommande un label pour différencier le Luxembourg

LEGISLATION & AVIS

- 68** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 69** La responsabilité du dirigeant de société en cas de faillite
- 72** Le badge social arrive
- 72** Excellente participation pour la Journée Européenne de la Justice Civile qui s'est déroulée à Luxembourg



FORMATION

- 36** **LSC: Le nouveau catalogue «Formation professionnelle continue (FPC)» 2014/1 offre une trentaine de nouveaux produits de formation**

- 73** Das luxemburgische Arbeitsrecht Grundlagen und Praxis

FEDERATIONS/U.E.L.

- 74** L'U.E.L. désapprouve la présentation du budget 2014 de la Caisse nationale de Santé
- 74** «La politique européenne doit se remettre au service de la compétitivité de l'industrie»
- 75** L'importance du secteur Horeca s'affirme de plus en plus

RSE

- 78** 14 entreprises luxembourgeoises labellisées

LEGISLATION & AVIS

- 69** **Chronique juridique: la responsabilité du dirigeant de société en cas de faillite**

GRAND ENTRETIEN

- 80** "We wanted to keep serving in some way"

- 85** 48 «ING Solidarity Awards» décernés
- 86** 6^e édition des PM Awards: et les gagnants sont ...

INFO ENTREPRISES

- 82** «Ma Langue sourit» à Cyril Molard, le chef de l'année
- 82** En bref
- 83** Valorlux lance Trophéco, le Prix de l'emballage écoresponsable
- 84** BNP Paribas donne le coup d'envoi pour la construction de ses nouveaux bâtiments
- 85** Un partenariat unique pour une nouvelle offre multiplay incluant la TV

LES 100 VISAGES DE LA CDC 88

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault, Edouard Lehr

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:

rose de claire, design.

Couverture:

lola

Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Actualité & tendances n° 15

Entreprise Luxembourg 3.0 – Un plan AAA pour le Luxembourg: **Ambition, Anticipation, Assainissement**

Le Luxembourg est arrivé à la croisée des chemins. Véritable «miracle économique» de l'après-guerre, avec les «30 Glorieuses» suivies des «20 Splendides», la croissance était robuste, la création d'emploi vigoureuse, le chômage marginal et le modèle social des plus généreux. Les premiers avertissements sur la non-soutenabilité du modèle socio-économique luxembourgeois — la crise *dot.com*, l'apparition du déficit structurel de l'Administration centrale, la baisse de la compétitivité, le doublement du chômage — et qui auraient dû mener à une réflexion sur une feuille de route ambitieuse préparant le pays à l'avenir, n'ont pas été entendus. Dans la 15^e édition de son bulletin économique «Actualité & tendances», la Chambre de Commerce propose un ambitieux plan de réforme et de redressement au Gouvernement issu des élections du 20 octobre 2013, un plan s'appuyant sur un triptyque d'actions autour des concepts «Ambition», «Anticipation» et «Assainissement».

Aujourd'hui, le Luxembourg s'enlise dans une situation de plus en plus préoccupante. Les années de forte croissance économique sont révolues, les finances publiques vacillent et les équilibres macroéconomiques périclitent, au point de menacer le triple A du Luxembourg. Dans un tel contexte, comment générer encore suffisamment de valeur ou de richesse pour maintenir notre niveau de vie et la protection sociale qui l'accompagne?

Est-il réaliste, opportun, voire nécessaire, de considérer que le niveau de vie actuel du Luxembourg doit être la norme?

Face au changement de paradigme que notre pays doit affronter suite à la crise et à l'immobilisme des autorités politiques au cours des dernières années, la Chambre de Commerce propose un ambitieux plan de réforme et de redressement au Gouvernement issu des élections du 20 octobre 2013. Ce plan s'appuie

sur un triptyque d'actions autour des concepts «Ambition», «Anticipation» et «Assainissement».

– **L'ambition** du nouveau Gouvernement doit être de réformer rapidement le Luxembourg en raison d'une profonde césure dans l'évolution du modèle socio-économique du Luxembourg. Cette réforme doit veiller à maintenir l'attractivité, à augmenter la compétitivité et à assurer la stabilité du pays, tout en assurant

l'orientation internationale et l'ouverture vers l'extérieur inhérentes au *business model* luxembourgeois, et ceci face à une concurrence globalisée croissante.

- **L'anticipation** est requise pour se préparer à temps aux évolutions et tendances aux niveaux international et européen affectant les niches de souveraineté et le cadre légal, fiscal et réglementaire du Luxembourg. Dans une approche proactive, il s'agit de bien identifier les facteurs de risque sous-jacents au *business model* de l'Entreprise Luxembourg (tels que le degré d'ouverture élevé du pays, la dépendance de facteurs de production et d'investissements étrangers, la prépondérance du secteur des services financiers, les tendances de sur-régulations, les barrières aux échanges transfrontaliers de biens et de services, etc.) et d'anticiper les mesures à adopter en vue de limiter ces risques, voire de les transformer en oppor-

tunités. Il s'agit donc de préparer dès aujourd'hui l'avenir du pays et d'assurer la stabilité et la prévisibilité de sa politique socio-économique et fiscale en étant proactif plutôt que réactif.

- **L'assainissement** reflète les moyens, instruments et mesures par lesquels le pays peut relever les défis et résoudre les problèmes actuels, qui sont de taille. La principale solution consiste à faire mieux avec moins. En effet, le modèle de croissance extensive dans lequel nous nous trouvons encore juste avant la crise comporte des externalités négatives non soutenables à long terme face à des ressources (financières, humaines, naturelles, énergétiques, etc.) de plus en plus rares. Cette évolution comporte des coûts en augmentation constante et qui restent à la charge de la société. Le dialogue social au niveau national est également sujet au besoin d'«assainissement» et donc de réforme, notam-

ment en ce qui concerne la relance de la Tripartite.

La Chambre de Commerce propose ainsi des pistes de réflexion et des recommandations qui devraient être traitées en priorité au cours de la nouvelle législature par un **plan d'urgence de sortie de crise** comportant quatre volets, à savoir la libération du potentiel de croissance à travers un plan en faveur de la compétitivité, le soutien à la création d'emploi en général, et des jeunes en particulier, la réforme du système d'éducation, le redressement des finances publiques et la mise en œuvre de mesures incisives tendant à baisser les prix du logement.

Finalement, ce plan d'urgence doit être suivi d'une **feuille de route réformatrice à long terme**, traitant des sujets liés aux défis inhérents à l'ouverture du pays, le vivre-ensemble, la pérennisation de la sécurité sociale, la mobilité, l'aménagement du territoire, le développement durable ou encore la promotion du Luxembourg à l'international.

Want to get
even higher ?

Are you looking for performance and have ambitious goals to achieve? Analysing, managing and supporting are the main tasks of the Chamber of Commerce. As a partner, we give businesses the necessary assistance to improve their market access at a national, regional and global level. You can use the Chamber of Commerce's infrastructure and services to make life easier for your business and pave the way towards innovation and sustainable development.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 1
chamcom@cc.lu
www.cc.lu



■ Pour un plan d'urgence de sortie de crise...

1) Relancer la croissance à travers un plan de compétitivité pour l'économie

Afin de pérenniser l'attractivité du site et de relancer la croissance, la Chambre de Commerce suggère d'établir un plan de compétitivité pour l'économie. Celui-ci s'articulerait autour du principe «**faire mieux avec moins**» et implique une gouvernance socio-économique proactive et efficiente et une productivité élevée des facteurs de production. Dans une situation démographique qui joue en défaveur du Luxembourg (hormis le phénomène de l'immigration), il faudra à l'avenir davantage miser sur une croissance résultant de gains d'efficacité et de productivité. Par ailleurs, au cours des dernières années, la structure de notre économie a fondamentalement changé. Ce phénomène a été accéléré par la crise et les secteurs qui ont généré beaucoup d'emplois ne le feront plus nécessairement demain. Les secteurs créateurs d'emplois de demain recruteront avant tout des compétences et profils spécialisés et qualifiés. Les personnes faiblement qualifiées seront les plus touchées par le changement de paradigme engendré par la crise.

La Chambre de Commerce recommande de:

- mettre en œuvre une **réforme fiscale générale** visant une optimisation du rendement fiscal et de la redistribution de la charge fiscale en fonction de la capacité contributive de tous les contribuables. Le nouveau régime en résultant doit viser une répartition plus équilibrée de la charge fiscale totale, alors qu'aujourd'hui, quelque 4 % des ménages contribuent à 43 % du rendement fiscal total et 40 % des ménages ne paient pas d'impôts;
- moderniser le **cadre légal, fiscal et réglementaire** afin de le rendre plus transparent, d'instaurer un environnement incitateur aux investissements, de permettre aux entreprises existantes d'être rentables pour mieux évoluer et à de nouvelles entreprises et *start-ups* de créer des emplois et d'investir;
- améliorer la **compétitivité-coûts et prix** et réduire le niveau d'inflation au Luxembourg par rapport aux évolutions enregistrées à l'étranger. Ceci

implique également de réformer le panier sous-jacent à l'indice des prix à la consommation et de mettre en œuvre la désindexation généralisée de l'économie. Il s'agit de freiner l'inflation et l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs, et de traiter ainsi le problème de l'inflation à la source;

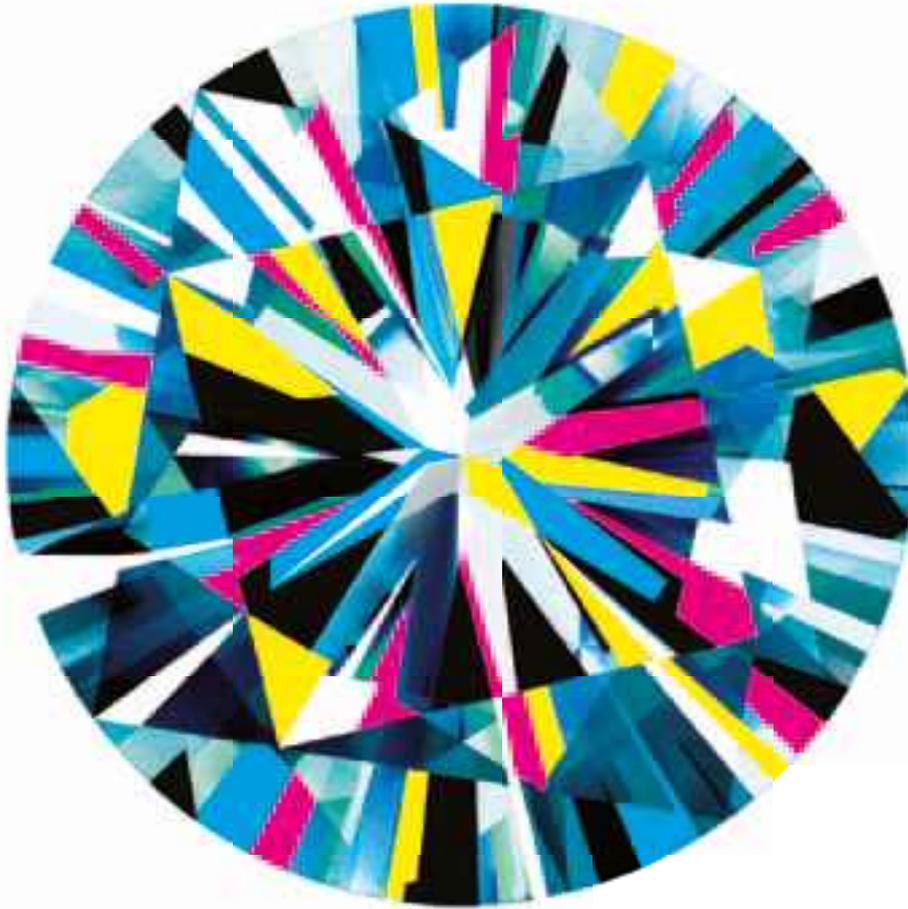
- œuvrer en faveur de la **diversification de tous les secteurs de l'économie** pour limiter l'impact des chocs exogènes, notamment en renforçant les efforts en matière de déploiement des niches de compétences et en combinant intelligemment les avantages comparatifs du Luxembourg pour donner naissance à de nouvelles activités novatrices;
- réformer le **droit des faillites**. Le projet de loi actuellement en cours montre l'intention du Gouvernement de vouloir instaurer une politique plus cohérente en matière de prévision et prévention des faillites. La Chambre de Commerce rappelle à cet égard le lancement de son initiative VaccinAntiCrise, qui a vu le jour à l'aube de la crise, et qui vient d'être transformée en une initiative à l'attention des entreprises en difficulté. Le contexte actuel serait propice au lancement d'une initiative visant la mise en place de «centres de prévention et de réorganisation», rattachés aux Chambres patronales;
- simplifier considérablement les exigences portant sur les attestations en vue de la **constitution d'une société**, afin d'éliminer le formalisme exagéré sous-jacent (découlant notamment du nombre trop important d'intervenants — banquier, domiciliataire, notaire, réviseur, etc.) et l'insécurité juridique qui en découle;
- faciliter l'entrepreneuriat et réformer le droit des sociétés par l'introduction d'une **société à responsabilité limitée «simplifiée»**;
- miser sur la **simplification administrative de manière horizontale**, supprimer les procédures inutiles et faciliter les démarches administratives dans tous les domaines pour les entreprises et les particuliers. Moins de procédures, d'actes administratifs, d'étapes et d'opérations rendent une administration moins lourde, et les agents publics, ainsi libérés, pourraient se consacrer à d'autres services au profit des citoyens;

- mettre en œuvre rapidement le **4^e plan en faveur des PME**. Le 3^e Plan PME avait profité, au moment de son lancement en 2008, de la dynamique véhiculée par le *Small Business Act* (SBA) européen dont il s'était inspiré à plusieurs égards, sans vouloir négliger l'influence des travaux de transposition de la Directive Services. Un certain nombre d'objectifs inscrits sur cet agenda ambitieux a été réalisé pendant les cinq années passées. Il en est ainsi de la réforme du droit d'établissement, refondu en 2011. La Chambre de Commerce salue aujourd'hui cette réforme, qui semble se diriger dans la bonne direction. A ses yeux, il reste néanmoins une grande marge de progression pour encourager encore davantage la libéralisation et les mesures prises;
- accompagner et soutenir les porteurs de projets et les entrepreneurs, notamment en instaurant un «**Espace Entreprises**» national, rassemblant sous une structure matérielle unique les services de tous les acteurs de l'entrepreneuriat, des chambres consulaires ainsi que des administrations étatiques. Une telle centralisation en un lieu stratégique permettrait de prouver à la population aussi bien locale qu'internationale que le Luxembourg est bel et bien «*das Land der kurzen Wege*».

2) Pérenniser les finances de l'Entreprise Luxembourg

Les finances publiques constituent un élément-clé de l'Entreprise Luxembourg. Leur soutenabilité est un important vecteur d'attractivité et de crédibilité économiques, notamment pour les investisseurs internationaux. Les finances publiques sont par ailleurs le reflet de la faculté des décideurs de faire des choix avisés et de préparer l'avenir par le biais d'une stratégie d'investissements réfléchie autour d'un programme d'équilibre budgétaire de l'Administration publique, en général, et de l'Administration centrale, en particulier.

Le principe du «faire mieux avec moins» doit s'appliquer avant tout à la gouvernance budgétaire du Luxembourg. Avec la perte à venir de certaines recettes et la baisse de la croissance potentielle qui va engendrer un ralentissement de la dynamique des recettes, les finances



“Colors are forever”

JUSQU'À
€110,-
CASHBACK*
SUR LES MODÈLES
SÉLECTIONNÉS

*Action valable pour les achats effectués entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2013 dans les points de vente autorisés. Infos et conditions sur www.brother.be/CashbackCL



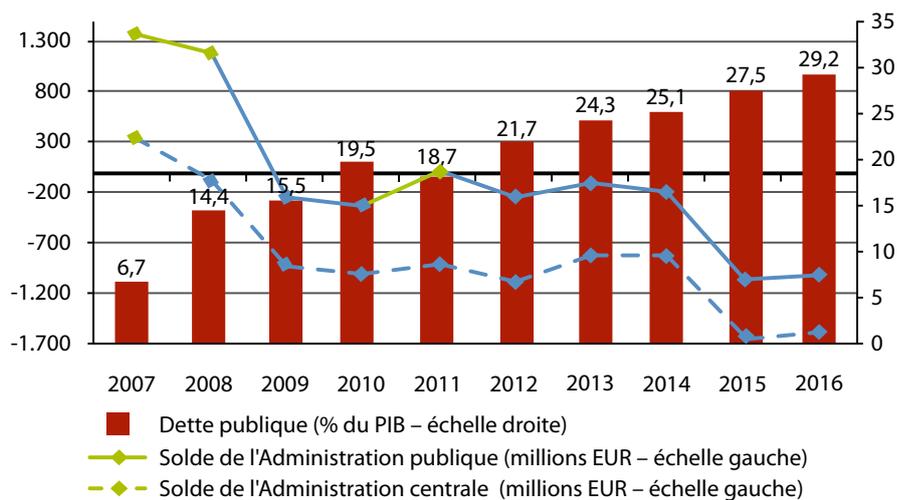
A partir de € 399 TVA incl.

La couleur change tout. Les documents ont plus d'impact, les présentations sont plus mémorables et les factures sont payées plus vite. Un avantage de taille pour votre entreprise! Les imprimantes et multifonctions laser couleur de Brother peuvent imprimer parfaitement jusqu'à 28 ppm, en couleur ou en noir et blanc. De plus, elles sont compatibles réseau, extrêmement fiables et couvertes par une garantie sur site de 2 ans. Et tous ces atouts sont loin d'être impayables, car elles peuvent être équipées de toners de haute capacité qui vous feront économiser pas mal d'argent.

publiques risquent de se détériorer davantage. Il faudra mieux analyser l'opportunité de chaque dépense existante, l'efficacité de chaque euro dépensé et l'utilité de chaque nouvelle dépense.

La Chambre de Commerce recommande de:

- rétablir l'**équilibre des finances publiques d'ici la fin de la législature**, plus particulièrement celui de l'Administration centrale. En effet, le solde de l'Administration publique, tel que communément considéré au niveau de l'Union européenne, n'est guère révélateur de la santé des finances publiques au Luxembourg, du fait de sa situation spécifique au niveau du surplus momentané du solde de la sécurité sociale;
- réaliser une **radiographie** de l'ensemble des crédits budgétaires en appliquant le principe du «**zero based budgeting**» lors de chaque réévaluation budgétaire;
- réduire la progression du coût lié aux dépenses sociales en introduisant davantage de **sélectivité au niveau des transferts sociaux**, en éliminant les abus inhérents à la générosité du système et en simplifiant le système par l'introduction du principe «un besoin = une aide»;
- **baisser automatiquement les moyens budgétaires de 1,5 %** l'an au titre de la productivité et de l'efficacité, avec la batterie d'outils disponibles dans le secteur privé (consolidation des achats, application de la méthodologie «lean», externalisation de fonctions non-sensibles, etc.);
- réorganiser et **moderniser le fonctionnement de l'Etat**, en décloisonnant les ministères et administrations et en visant des synergies. Moins de ministères et d'administrations, moins de cloisonnements entre les différentes fonctions et missions de l'Etat, contribueraient à une baisse considérable des dépenses courantes de fonctionnement et limiteraient le risque de politiques contradictoires;
- définir une «**règle d'or budgétaire**», du moins temporairement, également dans le chef de l'Administration centrale, en complément à celle définie au niveau des Administrations publiques consolidées.



Source: Comité de prévision, calculs de la Chambre de Commerce.

3) Rétablir la confiance des jeunes en réformant le système d'éducation et le marché de l'emploi

L'utilisation optimale du potentiel de la population, à travers les connaissances et le savoir-faire, fait face à plusieurs défis, tels que l'immigration soutenue et le manque d'interconnexions entre l'école et le monde de l'entreprise. L'éducation, en tant que vecteur endogène du développement économique, présente d'énormes opportunités pour l'économie et la société en général, si la formation et l'emploi des jeunes trouvent la place qu'ils méritent parmi les «chantiers» prioritaires à traiter par le nouveau Gouvernement.

La Chambre de Commerce recommande de:

- mettre en place **deux filières linguistiques parallèles**, l'une donnant priorité au français et l'autre à l'allemand au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire;
- mener une réflexion sur **l'enseignement de l'anglais**, qui démarre trop tardivement;
- accorder une place majeure à **l'enseignement de la gestion d'entreprise et de l'économie** et encourager les jeunes à l'entrepreneuriat, renforcer la relation école-entreprise et promouvoir l'esprit d'entreprise et le secteur privé;
- promouvoir davantage le recours à **l'apprentissage auprès des jeunes** et mettre l'accent sur la formation continue ou le *lifelong learning*, tant au niveau du secteur privé qu'au niveau du secteur public;

- engager avec les services compétents de l'ADEM et les Services de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS) une campagne ciblée envers les jeunes pour les guider vers les postes d'apprentissage restant inoccupés chaque année;
- suivre de près la mise en œuvre du «**Pacte pour la jeunesse**», ainsi que les effets sur le comportement des demandeurs d'emploi en découlant;
- poursuivre la **réforme de l'ADEM**, mais séparer la mission publique et privée. Ainsi, les missions de l'ADEM concernant notamment l'accompagnement et le suivi des demandeurs et la mise en relation des offres et des demandes d'emplois pourraient fonctionner sous un statut privé;
- au niveau de l'ADEM, mettre en place un **système de suivi-évaluation**, motivant les conseillers professionnels via des indicateurs de résultats (en termes de placements effectifs et non du nombre d'assignations);
- créer un **système d'aide à la création d'entreprise**. Le travail indépendant en tant que solution au chômage est, à l'heure actuelle, à promouvoir davantage. Il est particulièrement préconisé de créer un soutien financier la première année pour le demandeur devenu indépendant et de proposer des formations qualifiantes en matière de lancement d'activité indépendante, également pour les demandeurs plus âgés. A travers la *Luxembourg School for Commerce* (LSC), la Chambre de Commerce se tient prête à contribuer au renforcement de l'offre de formations qualifiantes

pour le demandeur désireux de saisir l'opportunité du travail indépendant comme solution au chômage;

- **moderniser le droit du travail.** L'articulation actuelle du droit de travail vise exclusivement la «protection» des emplois existants, mais constitue une sérieuse entrave pour les entreprises, notamment en matière de recrutement. Il faut par ailleurs introduire davantage de flexibilité au niveau du temps de travail. Un alignement du coût du travail sur la productivité, un possible subventionnement partiel du travail au lieu d'un financement intégral de l'inactivité, une augmentation des incitations au travail au détriment de l'inactivité sont autant de pistes à explorer qui permettraient aux entreprises luxembourgeoises, notamment les PME, de renouer avec une certaine compétitivité-coûts dans un contexte de concurrence acharnée en Grande Région.

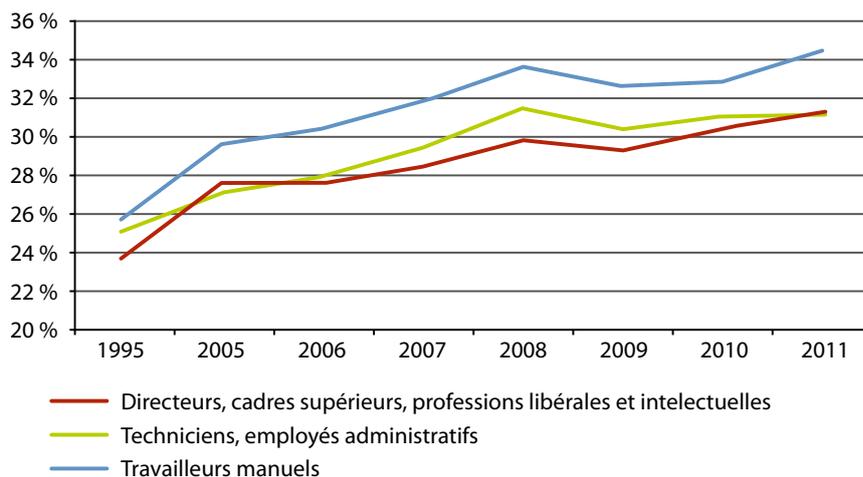
4) Mettre en œuvre une politique proactive avec pour ambition la baisse des prix du logement

L'accès au logement à des prix abordables revêt une importance majeure pour l'attractivité du Luxembourg. Cependant, l'acquisition ou la location d'un bien immobilier représente une dépense majeure pour les ménages: les charges liées au logement représentaient en 2012 plus de 30 % du budget annuel d'un ménage, contre 25 % en 1995.

Alors que les prix des logements ne cessent d'augmenter, le parc du logement social est sous-dimensionné, représentant seulement 3 % du parc immobilier résidentiel du pays, contre 17 % en France et jusqu'à 32 % aux Pays-Bas. Avec un taux de population toujours croissant, il est urgent d'inverser la donne en mettant en œuvre une politique en faveur de l'offre de logement, avec un grand programme de logement locatif social.

La Chambre de Commerce recommande de:

- introduire des **aides visant à soutenir l'offre de logement**, et non exclusivement la demande;
- mettre en œuvre le «**Pacte logement**» (loi du 22 octobre 2008) et le Plan sectoriel logement;
- accroître **l'offre de logements locatifs sociaux** car les demandes



Source: STATEC (date de consultation 21 août 2013).

de location sont plus nombreuses que les biens immobiliers d'habitation sociale disponibles. Réviser les loyers des logements locatifs sociaux à la hausse pour les individus dont le revenu dépasse le revenu médian inciterait ces locataires à se tourner vers le marché locatif privé, ce qui libérerait des logements sociaux pour les personnes qui en ont le plus besoin;

- recourir davantage au **logement social locatif** et ouvrir ce marché intégralement aux promoteurs et aux entreprises privées pour répondre à la demande croissante;
- déployer au plus vite et au mieux les **zones de projets d'envergure** et le 9^e Programme de construction de logements subventionnés;
- accroître la **sélectivité sociale des aides** en matière de logement en liant le bénéfice des aides aux revenus de l'acquéreur;
- impliquer le secteur privé dans l'implémentation des programmes;
- entreprendre des mesures favorisant davantage la **densification des zones d'habitation**. Une telle mesure entraînera non seulement l'augmentation du nombre de logements sur le marché, mais permettra également de réduire davantage l'empreinte écologique;
- introduire davantage des initiatives **Public Private Partnership** (PPP) qui envisagent avant tout la création de synergies entre les autorités publiques et les propriétaires privées. Ceci permettra d'accélérer la construction de biens immobiliers;

- créer un «**chèque logement**». L'ensemble des aides individuelles au logement, soutenant l'accès à la propriété ou à la location, devrait être regroupé afin de créer un «chèque logement», dégressif en fonction de critères de revenus et de patrimoine, et remis aux ménages dont les revenus sont inférieurs à 5 fois le salaire social minimum. Les aides, dont le but est d'encourager l'amélioration des performances énergétiques des habitations, visant les ménages déjà propriétaires, doivent, quant à elles, faire l'objet d'un regroupement distinct;
- encourager une plus large utilisation du **bail emphytéotique**.

■ ... suivi d'une feuille de route réformatrice à plus long terme

Parallèlement à ce plan d'urgence, il s'agit de s'attaquer aux défis d'avenir de la société luxembourgeoise. Les

Le partenaire des petites et moyennes entreprises

Fiduciaire
Comptable
Tibolt
s.à r.l.
www.tibolt.lu

3, rue du Village, L-6140 JUNGLINSTER, ☎ 78 88 75

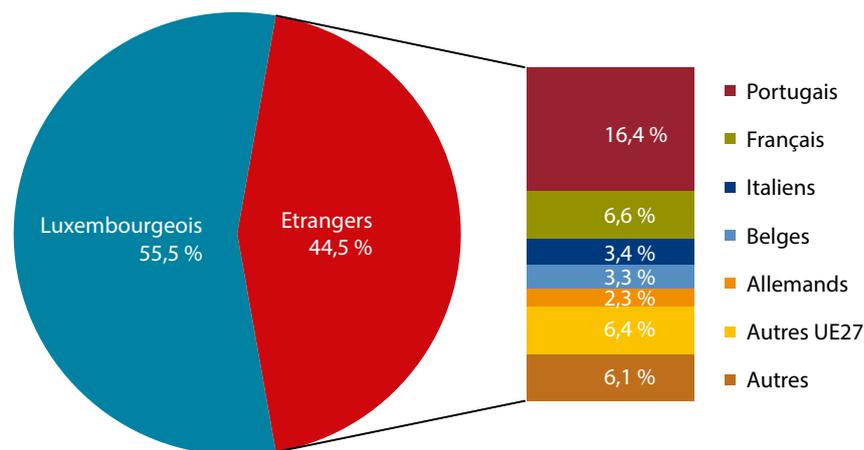
réformes afférentes, de par leur complexité et leur envergure, risquent de prendre plus de temps pour être adoptées et pour montrer leurs effets; leur implémentation risque ainsi de dépasser le terme de la législature actuelle. Il est d'autant plus important de les entamer dès à présent.

La cohésion sociale étant l'une des conditions de base du bon fonctionnement d'une société, les défis inhérents au «vivre-ensemble» doivent être abordés rapidement afin d'éviter une société évoluant en plusieurs catégories ou à deux vitesses. Les défis dans ce contexte concernent notamment l'intégration des étrangers, la facilitation de l'accès à la nationalité pour les étrangers résidents, la plus grande ouverture du service public, le rapprochement entre le secteur public et le secteur privé, ainsi que l'abolition du déficit démocratique qui est reflété par le clivage croissant entre la participation des étrangers à la vie politique et au monde professionnel du pays.

Afin de ne pas compromettre l'équité intergénérationnelle, la Chambre de Commerce recommande de réformer davantage le système de pensions afin de donner aux générations futures l'espoir d'une pension décente. Compte tenu des défis démographiques et de l'allongement de l'espérance de vie, des réformes de l'assurance maladie et de l'assurance dépendance deviennent inévitables.

En matière environnementale et énergétique, la Chambre de Commerce plaide pour une politique durable qui ne compromette pas le développement économique et industriel du Grand-Duché et qui offre la possibilité au Luxembourg de devenir un précurseur au niveau international en matière d'éco-technologies et de technologies de la santé. Les autorités luxembourgeoises doivent s'assurer que la transposition concomitante des cadres européens en matière d'efficacité énergé-

Population par nationalité au 1^{er} janvier 2013



Source: STATEC

tique dans le cadre de la stratégie «Europe 2020», ne créent pas d'obligations parallèles, incrémentielles, voire contradictoires, dans le chef des entreprises.

Le Luxembourg doit par ailleurs rester un pays attractif pour les investissements, les capitaux et les travailleurs étrangers. A cette fin, il est nécessaire de doter le pays d'infrastructures adaptées aux besoins d'une mobilité accrue et d'une population toujours croissante et de mettre en œuvre les plans sectoriels dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire. Le déploiement d'une infrastructure technologique ultra-performante doit être poursuivi, notamment dans les domaines prometteurs tels que le «*cloud computing*» ou le *Smart Grid* (réseau urbain intelligent). Le Luxembourg doit viser l'excellence technologique afin de réussir durablement dans ce secteur très concurrentiel.

Mettre en place une stratégie offensive de promotion du Luxembourg à l'international autour d'un *Nation Branding* réfléchi, contribuerait *in fine* à faire connaître davantage notre pays et contrer ainsi les nombreux clichés négatifs diffusés sur le Luxembourg à l'étranger. Toujours selon la devise «faire mieux

avec moins», le nouveau Gouvernement devra réfléchir au rapprochement, voire à la fusion, des deux agences *Luxembourg for Finance* et *Luxembourg for Business*, afin de dégager de nouvelles synergies dans l'intérêt de la promotion intégrée à l'étranger de notre économie, soutenant ainsi l'extension des marchés de nos entreprises et l'attraction de nouveaux investisseurs.

Le pré-requis pour un succès dans une telle stratégie consiste évidemment de faire nos devoirs à domicile, d'entamer des réformes en profondeur de notre gouvernance économique et budgétaire et de développer un environnement attrayant au Luxembourg et des conditions favorables au déploiement de nouvelles activités économiques, portées tant par le savoir-faire local que par de nouvelles compétences internationales.

Dans un monde globalisé, où le Luxembourg est en concurrence avec d'autres régions, pays, clusters, idées et systèmes, il est primordial que le pays s'attaque enfin aux défis qui lui sont posés. Les réformes structurelles et sociétales requises devront être décidées et mises en œuvre rapidement. ■



La 15^e édition du bulletin économique Actualité & tendances intitulée
«Entreprise Luxembourg 3.0 – Un plan AAA pour le Luxembourg:
Ambition, Anticipation, Assainissement»

peut être téléchargée gratuitement sur le site Internet de la Chambre de Commerce
à l'adresse www.cc.lu (rubrique «Publications»)

et commandée auprès du service des Affaires économiques: eco@cc.lu.

Elections à l'assemblée plénière: explications sur les modalités et procédures

La Chambre de Commerce est composée d'une assemblée plénière de 25 membres effectifs et de 25 membres suppléants répartis par secteur d'activité. L'assemblée plénière est l'organe de décision souverain de la Chambre de Commerce et représente l'ensemble des ressortissants de la Chambre de Commerce. Conformément à la loi modifiée du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce, la composition de l'assemblée plénière est renouvelée tous les 5 ans. Nos lecteurs trouveront ci-dessous des explications sur les modalités et le calendrier des prochaines élections pour l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce. Les opérations électorales se dérouleront d'après le calendrier reproduit dans le présent article.



■ 1^{er}-13 décembre 2013: Inscription aux listes électorales

Les collèges des bourgmestre et échevins publient dans la première quinzaine du mois de décembre 2013 un avis portant invitation à tout citoyen de produire avant le 14 décembre 2013 les titres de ceux qui ont droit à l'électorat à la Chambre de Commerce. A cette fin les collèges des bourgmestre et échevins envoient à chaque ressortissant de la Chambre de Commerce un formulaire avec invitation à vérifier les informations de base y répertoriées et à renvoyer au collègue des bourgmestre et échevins compétent.

Les communes se basent sur les questionnaires renvoyés pour établir les listes électorales.

Les listes électorales sont établies et révisées à partir du 15 décembre 2013 et arrêtées définitivement le 10 janvier 2014.

■ 11 janvier-21 janvier 2014: Vérification de l'inscription sur les listes électorales et recours

Le 11 janvier 2014 les conseils communaux invitent par un avis public à vérifier les inscriptions sur les listes électorales.

Jusqu'au 21 janvier 2014 au plus tard les intéressés disposent du droit de véri-

fier leur inscription correcte aux listes électorales établies par la commune de leur domicile.

Tout intéressé indûment inscrit, omis ou rayé, peut présenter un recours, par écrit ou verbalement, au secrétariat de la commune, en y joignant les pièces justificatives dont il entend faire usage. Ces recours sont reçus contre récépissé par le secrétaire communal ou par la personne déléguée par le collège des bourgmestre et échevins.

Le recours peut en outre être exercé pour la Chambre de Commerce par la personne désignée à ces fins par le Gouvernement.

■ 24 janvier-7 février 2014: Clôture définitive des listes électorales

Le 24 janvier 2014 au plus tard les collèges échevinaux transmettent les recours au juge de paix qui statue en audience publique, toutes affaires cessantes.

En exécution des jugements ayant statué sur les recours, le collège des bourgmestre et échevins modifie incontinent les listes électorales qui sont clôturées définitivement le 7 février.

Une copie des listes électorales définitivement arrêtées est transmise, dans la huitaine, par le collège des bourgmestre et échevins au Ministre qui les retransmet sans délai au président du bureau de vote.

■ Proposition des candidats (délai: 18 février 2014 à 18:00 heures)

Le 8 février, le juge de paix publie un avis fixant les jours, heures et lieu auxquels il reçoit les propositions de candidats et les déclarations de témoins. L'avis indique deux jours au moins, parmi lesquels le dernier jour utile, et trois heures au moins pour chacun de ces jours. Le dernier délai utile est, dans tous les cas, de cinq à six heures du soir.

Le juge de paix enregistre les propositions dans l'ordre de leur présentation et délivre un récépissé.

La proposition des candidats doit être signée par un nombre d'électeurs égal à celui des membres effectifs à élire par le groupe en question.

Lors de la remise de la proposition des candidats, le mandataire signataire de la proposition peut désigner un témoin et un témoin suppléant pour assister aux opérations du bureau de vote afférent.

La proposition des candidats doit être accompagnée:

- a) d'une attestation délivrée à chaque candidat par la commune de son domicile électoral certifiant qu'il est soit électeur, soit le représentant légal ou le délégué exerçant le droit de vote pour une personne morale ayant la qualité d'électeur et certifiant dans quel groupe électoral;

- b) d'une déclaration signée par les candidats et attestant qu'ils acceptent la candidature dans ce groupe électoral;
- c) d'un extrait du casier judiciaire.

Elle est remise au juge de paix par un mandataire qui est un des signataires de la proposition des candidats. La proposition des candidats indique le groupe dans lequel figurent les candidats, les nom, prénoms, profession, domicile, date de naissance et signature des candidats et des électeurs qui les présentent ainsi que la dénomination de la société délégante pour les personnes morales.

Les candidats sont inscrits selon l'ordre alphabétique.

Pour les candidats suppléants qui sont également inscrits selon l'ordre alphabétique, l'ordre de remplacement est à inscrire séparément dans la colonne afférente.

Le 18 février 2014, à 18:00 heures au plus tard, toutes les propositions de candidats doivent être remises au juge de paix de Luxembourg.

Le jour même de la clôture des listes des candidats, le juge de paix fait connaître d'urgence les nom, prénoms, profession et domicile des candidats des différents groupes électoraux au Ministre.

Le 20 mars au plus tard, le président du bureau de vote envoie par lettre recommandée à la poste à chaque personne exerçant le droit de vote un bulletin de vote en même temps qu'une notice contenant les instructions électorales.

■ Nombre de candidats

La Chambre de Commerce se compose de 25 membres effectifs et de 25 membres suppléants, à savoir (Règlement grand-ducal du 21 juillet 2012 déterminant le nombre exact des membres effectifs et suppléants, la composition numérique, l'énumération et la dénomination des groupes électoraux ainsi que la répartition des sièges de la Chambre de Commerce):

- Groupe 1 Commerce et autres activités commerciales non spécialement dénommées, 8 sièges
- Groupe 2 Sociétés de participation financières, 1 siège

Groupe 3 Industrie, PMI et PME, 8 sièges

Groupe 4 Banques, caisses rurales et autres activités financières, 5 sièges

Groupe 5 Assurances, 1 siège

Groupe 6 Hôtellerie, restauration et cafetiers, 2 sièges

Selon l'article 14 alinéa 3 du règlement grand-ducal du 21 juillet 2012 précité: *«Lorsque le nombre des candidats d'un groupe ne dépasse pas celui des membres effectifs et des membres suppléants à élire dans ce groupe ou lorsque le nombre des candidats proposés est inférieur à celui des membres effectifs et des membres suppléants à élire dans ce groupe, ces candidats sont proclamés élus par le juge de paix sans autre formalité, sous condition toutefois que pour ce groupe, il n'ait été présenté qu'une seule liste de candidats et que cette liste désigne expressément, d'une part, les membres effectifs, et, d'autre part, les membres suppléants dans l'ordre suivant lequel ils doivent remplacer les membres effectifs. Il en est dressé procès-verbal qui est signé, séance tenante, par le juge de paix et son secrétaire, pour être immédiatement adressé au ministre.»*

Toute liste de candidats doit comprendre un nombre de candidats au moins égal au nombre des délégués effectifs et suppléants à élire. Au cas où pour un groupe électoral il n'ait été présenté qu'une seule liste de candidats et que cette liste ne présente pas ou pas assez de délégués à élire, le nombre total de membres élus, ainsi que le nombre de délégués prévu pour ce groupe électoral, est diminué d'autant. Toute proposition de candidats doit être signée par un nombre d'électeurs égal à celui des membres effectifs à élire par le groupe électoral en question.

La présente note est faite sous toutes réserves alors que notamment l'avis du juge de paix fixant les modalités de la présentation des candidats est déterminant.

■ **Calendrier élections 2013-2014**

Est reproduit ci-après le calendrier des élections quinquennales pour la Chambre de Commerce. Les dates reprises dans le calendrier résultent des dispositions légales en vigueur. Elles sont fournies à titre indicatif seulement et ne tiennent notamment pas compte des samedis, dimanches et jours fériés légaux.

2013

1^{er}-13 décembre 2013

Avis des collèges des bourgmestre et échevins portant invitation à tout citoyen de produire avant le 14 décembre les titres de ceux qui ont droit à l'électorat (art. 26 loi et art. 2 règlement).

15 décembre 2013-10 janvier 2014

Etablissement et révision des listes électorales (art. 26 loi et art. 3 règlement).

2014

10 janvier 2014

Echéance du délai: les listes sont arrêtées définitivement et déposées à l'inspection du public dans un local communal (art. 27 loi et art. 5 règlement).

11 janvier 2014

Avis relatif au dépôt des listes avec invitation à présenter les recours éventuels (art. 27 loi et art. 5 règlement).

21 janvier 2014

Echéance du délai des recours (art. 27 loi et art. 5 règlement).

24 janvier 2014

Echéance du délai pour le collège échevinal afin de transmettre les recours au juge de paix qui statue en audience publique, toutes affaires cessantes (art. 28 loi et art. 6 règlement).

7 février 2014

Clôture définitive des listes électorales modifiées à la suite d'éventuels recours (art. 9 règlement).

8 février 2014

Publication de l'avis du juge de paix fixant les jours, heures et lieu auxquels il recevra les propositions de candidats et les désignations de témoins (art. 12 règlement).

7-14 février 2014

Copie des listes électorales définitivement arrêtées est envoyée par le collège des bourgmestre et échevins au Ministre qui la transmet sans délai au président du bureau de vote (art. 9 règlement).

18 février 2014 (18.00 heures)

Toutes les propositions de candidats doivent être remises juge de paix (greffe) à 18:00 heures au plus tard (art. 12 règlement).

Le jour même de la clôture des listes des candidats le juge de paix fait connaître d'urgence les nom, prénoms, profession et domicile des candidats au Ministre (art. 14 règlement).

20 mars 2014

Echéance du délai de transmission des bulletins de vote à la poste aux électeurs (art. 26 règlement).

30 mars 2014

Echéance du délai de remise des bulletins de vote à la poste par la personne exerçant le droit de vote (art. 29 règlement).

31 mars 2014 (18:00 heures)

Clôture du scrutin (art. 35 règlement).

1er avril 2014

Remise des enveloppes par le président au bureau de vote (art. 35 règlement).

15 avril 2014

Expiration du délai pour les électeurs afin d'introduire des réclamations contre l'élection (art. 31 loi). ■

**Pour tout renseignement complémentaire concernant
la procédure électorale, prière de s'adresser au service
Administration/Affiliation de la Chambre de Commerce:
Tél.: (+352) 42 39 39-250 – Fax: (+352) 42 59 94 – E-mail: affiliation@cc.lu**

Souriez. Vous faites le plein.

Nouvel Actros. Une nouvelle dimension de la rentabilité.

Avec une diminution de sa consommation en carburant jusqu'à 7% en version Euro V et jusqu'à 5% en version Euro VI par rapport aux versions Euro V précédentes, le nouvel Actros affiche sa vocation : repousser, kilomètre après kilomètre, les limites de votre rentabilité. Mieux : doté des plus récentes innovations technologiques, l'Actros de nouvelle génération, équipé du système FleetBoard®, vous permet même de réaliser jusqu'à 10% d'économies de carburant supplémentaires. Envie, vous aussi, d'optimiser votre rentabilité ? Découvrez le potentiel unique du nouvel Actros chez votre distributeur Mercedes-Benz ou sur www.mercedes-benz.lu/le-nouvel-actros

BLUE EFFICIENCY
POWER



Une marque du groupe Daimler



Mercedes-Benz
Trucks you can trust

Mercedes-Benz Luxembourg S.A.

Mercedes-Benz Leudelange - 3, rue Nicolas Brosius, L-3372 Leudelange, Tél.: 26 37 26-1 (Vente et Service)

Mercedes-Benz Roost - 2, route de Cruchten, L-7759 Roost, Tél.: 26 80 85-1 (Service)

Du 2 au 19 octobre 2013

Plus de 700 participants aux Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises 2013

Organisées conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, avec le soutien du ministère des Classes Moyennes et du Tourisme et du ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur, les Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises se sont déroulées du 2 au 19 octobre, totalisant 10 événements et réunissant plus de 700 visiteurs.

Ces Journées s'inscrivaient également dans le cadre de la «Semaine européenne des PME» visant à promouvoir l'entrepreneuriat en Europe et à informer les chefs d'entreprise sur les aides et mesures de soutien élaborées en leur faveur aux niveaux européen, national et local. Le secteur des PME avec ses quelques 29.000 entreprises constitue une assise

importante de l'économie luxembourgeoise, mais ne saurait se développer sans que de jeunes entrepreneurs ne relèvent le défi de créer ou de reprendre une entreprise. C'est dans ce contexte que les chambres patronales, sous le pilotage de la Chambre de Commerce, ont organisé une série d'événements couvrant des thèmes aussi incontournables que la gouvernance d'entreprise, la TVA intracommunautaire, le financement des entreprises innovantes, la formation continue, mais également des thèmes d'actualité tels que les meilleurs moyens pour se prémunir contre les retards et les défauts de paiement ou les opportunités de développement en temps de crise.

Toutes ces manifestations s'inscrivent dans le cadre de la campagne

de promotion de l'esprit d'entreprise du Gouvernement *My Start*. Plus que jamais, le succès de nos sociétés dépend essentiellement de l'initiative entrepreneuriale et de la prise de risque calculée de personnes, créant ainsi des emplois, de la richesse et contribuant au développement de notre société.

■ Focus sur certains événements organisés dans le cadre de ces Journées...

• 2 octobre 2013 – la Nocturne

Les Journées ont débuté par la traditionnelle Nocturne, organisée le 2 octobre de 17h00 à 21h00, qui a permis aux créateurs ou repreneurs d'entreprises, ainsi qu'aux entrepreneurs déjà établis, de rencontrer des conseillers de tous domaines d'activité lors d'entretiens personnalisés.

Pour la première fois cette année, les visiteurs ont également eu la possibilité de prendre rendez-vous directement avec un ou plusieurs exposants afin de rencontrer les acteurs clés de la création d'entreprise lors d'un rendez-vous individuel et personnalisé.

Parallèlement, un espace stands divisé en six pôles distincts (finance, accompagnement, démarches administratives, innovation, formation et internationalisation) a également été aménagé, afin de faciliter les rencontres entre entrepreneurs et exposants.

La Nocturne a rassemblé 28 exposants et s'est soldée par un franc succès, comptabilisant pas moins de 91 entretiens personnalisés avec des conseillers et de 70 entretiens personnalisés avec des exposants.



La Nocturne a permis à plus de 90 personnes de rencontrer un conseiller lors d'un rendez-vous individuel et personnalisé



Une cinquantaine de personnes ont pris part à la conférence intitulée «La gouvernance: un outil de dialogue au service de l'entreprise» animée par des experts et des dirigeants d'entreprise



L'espace de stands d'information a offert aux visiteurs l'opportunité de rencontrer les acteurs-clés de la création d'entreprise



Parmi les exposants, des professionnels du monde de la finance et des assurances mais aussi des organismes d'accompagnement ou des institutions publiques





La conférence du 3 octobre a été enrichie des témoignages de Messieurs Charles Krombach (Heintz van Landewyck – 6ème génération Manufacture de Tabacs s.à r.l.) et Benno Vegers (Koener's Excellence Hotels S.A.)

• **3 octobre 2013 – Cap sur la gouvernance d'entreprise**

Le 3 octobre, une cinquantaine de participants ont pris part à la conférence table ronde intitulée «La gouvernance: un outil de dialogue au service de l'entreprise» organisée par la Chambre de Commerce et PricewaterhouseCoopers.

Cette soirée avait pour objectif de sensibiliser les dirigeants de PME à la nécessité de préparer leur relève et s'adressait principalement aux entrepreneurs confrontés au problème de succession ou ne disposant pas de successeurs familiaux, ainsi qu'aux personnes souhaitant reprendre une entreprise.

A travers les thèmes abordés tout au long de la soirée, il s'agissait de présenter les différents outils de la gouvernance (que ceux-ci soient traditionnels ou originaux), leur mise en œuvre mais aussi d'évaluer les enjeux particuliers liés à la transmission d'une entreprise. Transmettre une société ne se limite en effet pas seulement à la transmission des actifs financiers qui la constituent, il y a lieu également de prendre en considération le capital social, culturel et humain qui la compose, son ancrage local dans le tissu économique etc.

La conférence a été enrichie des témoignages de Messieurs Benno Vegers, Administrateur-délégué, Koener's Excellence Hotels S.A. et Charles Krombach, Directeur de Heintz van Landewyck pendant 37 ans – 6^e génération Manufacture de Tabacs s.à r.l., Luxembourg, ex-président de la FEDIL.

• **7 octobre 2013 – Le management au féminin**

Le 7 octobre, les réseaux FEAL et FFCEL et la Chambre de Commerce ont organisé deux événements complémentaires qui ont remporté les suffrages de tous les participants.



Madame Mireille Meyers, directrice et associée de la société Nettoservice S.A., a partagé son expérience avec un public très attentif lors de la conférence intitulée «Une vision féminine du management et de la reprise d'entreprise»



Plus de 25 porteurs de projet ont pu tester leur concept auprès de cheffes d'entreprise expérimentées lors du business speed dating du 7 octobre

C'est tout d'abord un «Business speed dating» qui a été proposé, donnant à plus de 25 porteurs de projet la possibilité de rencontrer les cheffes d'entreprises de la FEALU afin de tester leur concept, de recevoir des conseils quant à sa réalisation et de favoriser les échanges d'expériences et les discussions autour de problématiques spécifiques telles que le marketing, la stratégie à adopter en phase de lancement etc.

Madame Mireille Meyers, qui dirige la société Nettoservice S.A., un groupe actif dans le nettoyage industriel et composé de trois entreprises employant au total environ 1.300 personnes, a ensuite partagé son expérience personnelle de cheffe d'entreprise lors d'une conférence consacrée à la «vision féminine du management et de la reprise d'entreprise».

Elle a abordé avec simplicité et humour des thèmes concrets tels que la reprise d'entreprise, la conciliation de la vie privée et de la vie profession-



Les témoignages concrets de deux serial entrepreneurs, Steve Darné et Marco Peretti, ont permis aux participants de mieux comprendre les motivations entrepreneuriales et d'apprendre à identifier les opportunités de développement



nelle ou encore le management au féminin et a répondu avec plaisir aux questions de l'assistance.

• **8 octobre 2013 – Saisir les opportunités de développement**

La conférence du 8 octobre, organisée par le Technoport et la Chambre de Commerce, a quant à elle permis de sensibiliser les dirigeants d'entreprise et les futurs entrepreneurs à différents business models dans les secteurs du commerce et de l'IT par le biais des témoignages de deux serial entrepreneurs: Steve Darné, associé du groupe ICom (IKKI, YOYO, AKA ...) et Marco Peretti, fondateur de Cluris, NeoValens, Securewave et co-fondateur de BeyondTrust.

A travers leurs témoignages, il s'agissait de présenter des parcours d'entrepreneurs à succès mais également de comprendre comment identifier et saisir les opportunités de développement,



La conférence «Saisir les opportunités de développement» a rassemblé pas moins de 75 dirigeants d'entreprise et futurs créateurs



notamment en cette période de crise économique et financière qui, il est vrai, pousse les entrepreneurs à porter une réflexion différente sur l'évolution des marchés et la stratégie de développement d'une entreprise.

Néanmoins, même en période incertaine comme celle que nous traversons, et dans l'attente d'un contexte économique plus favorable, si une belle opportunité se présente, il faut la saisir et se rappeler que seuls les mieux préparés ou qui

se sont le mieux adaptés sauront en profiter. Plus de 70 personnes ont participé à cette conférence interactive alternant présentations dynamiques et sessions de questions-réponses intensives. ■

Eurochambres

Richard Weber, nouveau président et Pierre Gramegna réélu vice-président



Richard Weber (2^e à gauche), président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Sarre en Allemagne a été élu nouveau président d'Eurochambres

Le 17 octobre 2013, lors de l'assemblée générale organisée à Istanbul en Turquie, Richard Weber, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Sarre en Allemagne a été élu nouveau président d'Eurochambres, l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes qui regroupe les Chambres de Commerce nationales de près de 45 Etats. Il va succéder, à compter du 1^{er} janvier 2014, à Alessandro Barberis,

président de la Chambre de Commerce de Turin en Italie, qui a occupé la présidence d'Eurochambres depuis 2010. Durant son discours d'investiture, Richard Weber a déclaré «Eurochambres will have to play an important role in the years to come – as a strong voice and a visible, well-connected representative of the European Chamber network. If we succeed to effectively support and represent our member companies, we will strengthen

Eurochambres and the Chamber network in general – in our home countries and at European level.»

Pierre Gramegna, directeur général, a été réélu dans sa fonction de Président-adjoint d'Eurochambres pour un troisième mandat biennal et continuera à diriger les travaux relatifs à la vision stratégique de l'association basée à Bruxelles. Eurochambres a pour objet la mise en œuvre de projets, à travers son réseau de près de 2.000 chambres locales et régionales, financés par le budget européen, ainsi que de représenter les intérêts des 20 millions d'entreprises établies dans l'Europe élargie au sein des instances européennes.

Ont été également réélus en qualité de présidents-adjoints d'Eurochambres Martha Schultz, Vice-présidente de la Chambre économique fédérale autrichienne et Rifat Hisarciklioglu, président de l'Union des Chambres de Commerces turques. ■

ChinaLux

A new image and leadership for the China-Luxembourg Chamber of Commerce Luxembourg

The China-Luxembourg Chamber of Commerce "ChinaLux" was newly formed and officially relaunched on 31st May 2013. The Chamber's primary motivation, as reflected in the logo, is the further development of the China-Luxembourg bilateral business relationships. "When it comes to international business, we're talking about different cultures and different ways of doing business", said Dirk Dewitte, President of Chinalux and Tax partner and China Service Group

Leader at Deloitte, Luxembourg. "The new China-Luxembourg Chamber of Commerce will be an excellent platform to network, to enhance cultural exchange and to tie the bonds between the two economies." The goal of ChinaLux is to strengthen business relationships and to achieving strong growth in business and investments between the two countries. It has the mission to activate, promote and support trade initiatives between Luxembourg and China and to provide a frame-

work from which the collaboration of the two economies can work together to capture and develop sustainable opportunities for mutual business in- and outbound China. ChinaLux will act as facilitator in liaising between its members and official bodies in Luxembourg, China and other countries, as well as national or international organizations doing business with China. It will also build a knowledge base, providing its members with valuable information in relation to economic missions,

contact persons, service propositions and other literature.

The twenty founding member all believe that Chinalux will be a key conduit to understand the needs of the Chinese/Luxembourg business community and to attract new business and investments in- and outbound China. All members agree that their membership will allow them to develop stronger opportunities of business.

Founding members include: Allen & Overy, Arendt & Medernach, Bank of China, BIL, Capita, Cargolux, Deloitte, De Wolf & Partners, Elvinger, Hoss & Prussen, Ernst & Yong, ICBC, IEE, JP Morgan, KPMG, Linklaters LLP, Molitor Avocats à la Cour, PwC, SAIC, Société Générale Bank & Trust and TMF Group.

ChinaLux is eager to welcome new corporate and individual members. The Board

of Directors and the president of Chinalux were elected upon the inauguration on 31 May 2013. Dirk Dewitte will lead this chamber as President. The Board is composed of eight Chinese speakers and eight non-Chinese speakers; a combination that will ensure a diversified approach to taking the challenges of the bilateral business between China and Luxembourg. Further an Advisory Board, consisting of high-level profiles will be advising the Executive Board. ChinaLux will soon launch a year-end event to celebrate the inauguration of ChinaLux as well as other activities with a series of events such as the conference discussing the Internationalization of the RMB and related challenges and opportunities for Luxembourg that took place recently at the BIL.



For more information about ChinaLux and how to become a member please visit:
www.china-lux.lu or
contact Dirk Dewitte, president
Chinaluxddewitte@china-lux.lu
Tel.: (+352) 451 452-363

Exposition

Honneur aux artistes!



La Flûte enchantée, le célèbre opéra initiatique de Mozart, en 33 tableaux de Paul Moutschen. Eaux fortes, livrables avec un livret explicatif

La Chambre de Commerce a décidé de mettre son lobby à disposition pour accueillir des œuvres d'art. Ainsi, les artistes qui le souhaitent auront le loisir de faire connaître leurs œuvres. Les visiteurs de la Chambre de Commerce prenant part aux différentes manifestations organisées au sein de l'institution pourront joindre l'utile à l'agréable en découvrant des productions artistiques exposées dans un espace approprié.

Les tableaux actuellement exposés sont de l'artiste luxembourgeois Paul Moutschen. Les peintures de couleurs vives contrastent avec les vibrations des fonds rouges dont l'artiste se délecte. Rêves, mythes, critiques sociales et grands tabous, tournés en dérision ou présentés sans détour sont les thèmes qui reviennent ici avec sincérité. Bien qu'on puisse, dans une certaine mesure, retrouver le fameux fil rouge, les dessins de

Moutschen sont diamétralement opposés à sa peinture. Dans une quasi absence de couleurs, il y travaille ses rendus à l'encre de Chine qu'il pose en dégradés hachurés ou pointillés, pour traiter finalement des mêmes thématiques.

Le peintre Paul Moutschen, également sculpteur et poète, n'appartient à aucun courant, ni école établis et se décrit comme un être original et libre, sans évolution linéaire, aimant s'écarter de son chemin pour en explorer d'autres ou au contraire, revenir sur ses pas ...

L'exposition est ouverte aux visiteurs jusque fin décembre 2013 à la Chambre de Commerce, située au 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg.

Contact: merkur@cc.lu
Tél.: (+352) 42 39 39-380



Paul Moutschen, devant quelques-unes de ses œuvres exposées dans le lobby de la Chambre de Commerce

■ Paul Moutschen

Né le 22 décembre 1958 à Differdange (Grand-Duché du Luxembourg).

Etudes artistique à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts St Luc de Liège.

Cours d'histoire de l'art et d'archéologie à l'Université de Liège.

Cours de philosophie à l'Université Libre de Bruxelles.

CALENDRIER DÉCEMBRE 2013 – MARS 2014

Décembre

16-20 Mission officielle en Chine

Mars

11-14 Stand collectif au salon MIPIM à Cannes, France

17 Salon Tavola (Food Business Meeting)

Du 21 au 25 octobre 2013, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé une mission économique et financière en Colombie et au Pérou à laquelle ont participé 10 entreprises¹.

Si lors des dernières missions en Amérique Latine, la Chambre de Commerce avait concentré ses efforts sur les marchés de pays tels que le Chili, l'Argentine, le Brésil et le Mexique, le choix de conduire cette année une délégation d'entreprises en Colombie et au Pérou était motivé par le fait qu'en juin 2012, l'Union européenne a signé un accord commercial avec ces deux pays permettant d'améliorer sensiblement l'accès à leurs marchés. L'un des principaux avantages de cet accord réside dans l'instauration de conditions plus avantageuses au commerce et à l'investissement, dotant ainsi ces pays d'un environnement commercial à la fois stable, transparent, prévisible et mieux réglementé. Cette innovation devrait ouvrir de nombreuses perspectives aux entreprises et aux consommateurs.

En outre, à plus long terme, les exportateurs de produits industriels ne devraient plus avoir à payer des droits de douane.

L'économie de la Colombie et celle du Pérou sont très dynamiques et leur taux de croissance respectif était d'environ 6 % en 2011, contre 2,5 % pour le Brésil. Les deux pays sont devenus, à juste titre, les marchés émergents de l'Amé-



21-25 octobre 2013

Les entreprises luxembourgeoises visent de nouvelles opportunités en Amérique Latine



24 octobre 2013: séminaire économique à Lima en présence de S.E.M. Juan Jimenez Mayor, Premier ministre de la République du Pérou, entouré de (de g. à dr.) Carlo Thelen, Chambre de Commerce, Yvan Dibos, Consul Honoraire du Grand-Duché au Pérou, Luis Valdivieso Montano, Président de l'Association des Fonds de Pension de Pérou

rique Latine et le Pérou est communément appelé «le Tigre des Andes».

Depuis 2002, le Pérou a connu un cycle d'expansion soutenue. La hausse des cours des produits miniers et agricoles, liée à la vigueur de la demande étrangère, a été le moteur de cette performance unique en Amérique Latine. La croissance péruvienne a atteint 8,8 % en 2010 et 6,9 % en 2011. Grâce à son cadre juridique et fiscal attrayant et au dynamisme de son secteur minier, le Pérou a continué d'attirer des investissements directs étrangers durant la crise. Le pays se situe désormais au quatrième rang des pays sud-américains récepteurs d'investissements directs étrangers, derrière le Chili, le Mexique et la Colombie.

Avec ses quelque 46 millions d'habitants, ses ressources naturelles (émeraude, café, pétrole, charbon ...) et une réputation de débiteur exemplaire, la Colombie connaît depuis bon nombre d'années une croissance soutenue et est munie de solides bases macroéconomiques ayant permis au pays de traverser la crise de 2008-2009 sans dommages majeurs, avec un taux de croissance de 4,5 % en 2010.

Pendant cette mission multisectorielle luxembourgeoise, organisée par la

Chambre de Commerce en collaboration avec *Luxembourg for Finance* et l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissements (ALFI), des séminaires économiques, des ateliers financiers, ainsi que des rencontres B2B avec des entreprises locales ont été organisés à Bogotà et à Lima. Le programme a été complété par des visites «sur mesure» d'entreprises et des réceptions de *networking*.

Plus de 50 rendez-vous d'affaires avec des entreprises locales ont été organisés pour les hommes d'affaires luxembourgeois et des séminaires économique et financier ont eu lieu les 22 et 24 octobre à Bogotà et à Lima. Quelque 80 représentants des entreprises locales ont assisté aux présentations de l'économie luxembourgeoise et de sa place financière. A Bogotà, les participants ont eu l'opportunité de rencontrer Santiago Montenegro, CEO d'Asofondos, l'association des fonds d'investissement en Colombie, et ancien ministre des Finances. A Lima, S.E.M. Juan Jiménez Mayor, Premier ministre de la République du Pérou et de Yvan Dibos, Consul Honoraire du Grand-Duché au Pérou ont participé au séminaire.

¹ Les entreprises et organisations suivantes étaient représentées lors de la mission économique: Allen & Overy, ALFI, Cargolux, Chambre de Commerce, Codipro, Deloitte, Jan de Nul, JP Morgan, KBL European Private Bankers, KPMG Luxembourg, Luxembourg for Finance, SES

■ Des opportunités en Amérique Latine? Témoignages:

M. Rafik Fischer, Global Investor Services, KBL



Pourquoi vous intéressez-vous particulièrement à la Colombie/au Pérou?

La vitesse à laquelle ces deux pays se développent actuellement est impressionnante et l'émergence de classes moyennes a fait naître un important besoin pour la prévoyance retraite et donc les fonds de pension qui, à l'instar de l'exemple montré par le Chili, sont des investisseurs de choix pour l'industrie des OPC luxembourgeois. D'autre part, les activités de banque privée restent intéressantes pour les UHNWI de ces pays qui continuent à vouloir diversifier leurs investissements internationaux et réduire leur exposition à un éventuel risque géographico-politique, malgré les progrès énormes déjà réalisés en la matière par ces deux pays.

Aviez-vous déjà des activités dans ce(s) pays? Si oui, lesquelles?

Sans vouloir entrer dans les détails, des contacts existaient mais restaient embryonnaires et cette mission était une excellente occasion de les renforcer et d'en créer de nouveaux.

Quelles étaient vos attentes et objectifs avant la mission?

Il m'appartenait de m'informer, dans l'intérêt de mon établissement et de la place financière en général et de l'ALFI en particulier, des opportunités qu'offrent ces deux pays pour notre industrie des fonds d'investissements.

Est-ce que ces attentes ont été satisfaites?

Les nombreuses entrevues à très haut niveau, que ce soit au niveau du Gouvernement, du régulateur et des autorités de contrôle, m'ont confirmé le grand intérêt de ces pays pour les fonds d'investissements luxembourgeois. Ainsi au Pérou, les marchés de capitaux sont relativement limités. Cependant, depuis cette année, ses OPC domestiques peuvent investir librement dans des valeurs étrangères, dont les OPC de droit luxembourgeois. Le Pérou envisage dès l'année prochaine l'ouverture de son marché de détail aux OPCVM. Si ces marchés sont encore dans une phase émergente, ils sont cependant prometteurs du fait de leur ouverture.

Avez-vous noué des contacts intéressants sur place?

Oui et ceci tant au niveau politique que professionnel.

Est-ce que il s'agissait de votre première participation à une mission économique organisée par la Chambre de Commerce?

Non, étant membre de la Commission «International» de la Chambre de Commerce, je me fais un point d'honneur de participer à des missions, même si je ne peux le pas faire avec la fréquence que je souhaiterais.

Quels sont, à vos yeux, les avantages d'accéder à un marché par le biais d'une mission économique?

Le niveau des contacts initiaux, essentiellement politiques, qui ont lieu lors de ces événements est excellent et le programme organisé offre de nombreux opportunités, souvent informelles, de rencontrer nombre des principaux décideurs économiques. Les séminaires permettent de présenter le Luxembourg sous son meilleur jour et le programme d'encadrement permet souvent d'approfondir les premiers contacts établis à ces occasions.

M. Sébastien Deblire, Export Technical Sales, Codiprolux



Pourquoi vous intéressez-vous particulièrement à la Colombie/au Pérou?

Actuellement, Codipro compte déjà des distributeurs dans certains pays d'Amérique Latine tels que le Brésil, le Chili et le Mexique et la volonté de Codipro est d'accroître sa présence dans cette région du monde. Le Pérou et la Colombie sont des marchés très intéressants car ces pays sont dotés d'industries lourdes, dont le développement, tant au niveau des infrastructures que des volumes de production, nécessite de nouveaux moyens de manutention sûrs et répondant aux standards de qualité les plus élevés.

Aviez-vous déjà des activités dans ce(s) pays? Si oui, lesquelles?

Actuellement, nous ne disposons pas encore de distributeurs dans ces pays. Par contre, nous comptons déjà sur quelques clients finaux actifs dans le secteur minier et de l'injection plastique. Nous pouvons donc déjà nous appuyer sur une base pour la prospection.

Quels étaient vos attentes et objectifs avant la mission?

L'objectif de la mission était de rencontrer un maximum d'acteurs actifs dans l'importation et la distribution d'accessoires de levage à destination des industries minières, pétrolières, plastiques. Il était également important pour moi de pouvoir aller visiter une ou l'autre société de production afin de me rendre compte des standards de production locaux.

Est-ce que ces attentes ont été satisfaites?

Avec 9 rendez-vous avec des importateurs et 3 visites d'usine, je peux confirmer que la mission a été bien remplie et que mes attentes ont été satisfaites. J'ai maintenant une vision plus ou moins globale de ces marchés, tant au niveau des réseaux de distribution que des moyens de production et de manutention.

Avez-vous noué des contacts intéressants sur place?

Les contacts ont tous été très intéressants et enrichissants. Il est néanmoins naïf de penser que toutes ces rencontres vont déboucher sur la signature de contrats de distribution. Toujours est-il que tous ces contacts m'ont permis de connaître les principaux acteurs de la distribution de produits industriels, ainsi que leurs méthodes de travail, qui sont parfois fort différentes.

Quel sera votre suivi de la mission?

Dès mon retour, il va falloir réaliser un bon nombre d'offres. Par ailleurs, je dois m'assurer que le message que j'ai voulu transmettre est bien passé. Une prochaine mission est d'ores et déjà planifiée pour le mois de février/mars afin de développer les partenariats initiés lors de cette mission.

Est-ce que il s'agissait de votre première participation à une mission économique organisée par la Chambre de Commerce?

Effectivement, il s'agissait de ma première participation, mais la société Codipro est une habituée de ces missions. Preuve en est notre présence lors de la précédente mission organisée par la CCLUX en Afrique du Sud.

Quels sont, à vos yeux, les avantages d'accéder à un marché par le biais d'une mission économique?

Un des avantages est de pouvoir compter sur un bureau de représentation sur place qui a pu m'aider à concrétiser certains rendez-vous. D'un autre côté, il ne faut pas négliger les événements B2B organisés par la mission et qui permettent souvent de rencontrer de potentielles cibles auxquelles nous n'avions pas pensé. Enfin, je tiens à souligner qu'une telle mission permet également de crédibiliser les sociétés en montrant aux partenaires locaux, futurs et présents, que le Luxembourg est un acteur qui compte sur la scène internationale. ■

24. Oktober 2013

Der Business Club Luxemburg präsentiert Luxemburgs Filmindustrie im Rahmen der Medientage München

Anlässlich der Medientage München (16.-18. Oktober 2013) hat der Business Club Luxemburg in Zusammenarbeit mit SES Astra, Hauptsponsor der Medientage, und dem Film Fund Luxembourg die Filmindustrie von Luxemburg vorgestellt.

Als Vertreter eines der wirtschafts-stärksten luxemburgischen Unternehmen SES Astra hat Wolfgang Elsässer, Vorstand des Business Club Luxem-

burg und Geschäftsführer der Astra Deutschland GmbH, die Veranstaltung eröffnet. Wolfgang Elsässer ist zugleich Honorarkonsul des Großherzogtums Luxemburg für Bayern.

Ehrengast war der Botschafter des Großherzogtums Luxemburg, Georges Santer, der in seinem Grußwort die beeindruckende historische Dimension des Mediensektors in Luxemburg skizzierte. Mit der Entstehung der beiden Mediengiganten RTL (54 Fernseh-

kanäle und 28 Radiostationen) und SES Astra (betreibt 54 geostationären Satelliten) in Luxemburg entwickelte sich eine florierende Medienindustrie, die in der Folge die Diversifizierung der Wirtschaft in die Bereiche IKT und Filmproduktion maßgeblich mit beeinflusste.

Guy Daleiden, Direktor der staatlichen Filmförderung, erläuterte die Entstehungsgeschichte der audiovisuellen Produktion und des Filmstand-

orts Luxemburg vor dem Hintergrund des wirtschaftlichen, sozialen und kulturellen Umfeldes in Luxemburg und erklärte die Rahmenbedingungen, um eine Förderung zu erhalten.

Luxemburg verfolgt das Prinzip, dass Projekte unterstützt werden, die «in Europa und größtenteils in Luxemburg»gedreht werden. Auf Basis des bilateralen deutsch-luxemburgischen Filmabkommens von 2002 erhalten Filme, die in Zusammenarbeit mit deutschen und luxemburgischen Produzenten entstehen, ebenfalls die Nationalität des jeweiligen anderen Landes und bekommen damit Zugang zu sämtlichen Vergünstigungen, die die filmwirtschaftlichen Bestimmungen in beiden Staaten vorsehen. Die Mehrsprachigkeit der Luxemburger, das professionelle

Umfeld mit einer Vielzahl an spezialisierten Firmen sowie kurze Wege zu Entscheidungsträgern sind nur einige der Vorteile von denen Produktionen in Luxemburg Nutzen tragen.

David Grumbach, Produzent und Geschäftsführer von Juliette Films und seit kurzem auch Geschäftsführer der französischen Gesellschaft Bac Films Distribution, berichtete von den Herausforderungen der Produzenten bei der Projektfinanzierung und betonte die hohe Bedeutung von gut konzipierten Finanzierungsvehikeln für die Filmbranche. David Grumbach ist beteiligt an dem französischen Filmfond CINEMA SICAR, der ausschließlich in französischsprachige Filme investiert, und hat angekündigt, dass er nun an einem weiteren Film Fond arbeitet, dem GRAND-DUCHY



Georges Santer, der Botschafter des Großherzogtums Luxemburg

FUND, der bis Ende des Jahres aktiv sein wird und als erster Film Fond in Luxemburg in europäische Filme investieren wird. ■

7 novembre 2013

Les hommes d'affaires luxembourgeois rencontrent une délégation de 50 chefs d'entreprises russes

Le 7 novembre 2013, la Chambre de Commerce, en collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et avec l'Ambassade du Luxembourg à Moscou, a organisé une table ronde dans le cadre de l'accueil d'une délégation d'hommes d'affaires russes du secteur de la construction, qui était de passage à Luxembourg suite à leur visite du salon Batimat à Paris.

Plus de 40 représentants d'entreprises luxembourgeoises, du secteur de la construction, ainsi que du secteur financier et plus de 50 représentants d'entreprises russes étaient présents lors de cette table ronde. Le potentiel du marché russe est important de par la taille de sa population, ses richesses naturelles et de sa main d'œuvre. En Russie, les activités de services telles que la construction, mais aussi le commerce et les communications démontrent des taux de croissance élevés, dans certains cas, supérieurs à 10 % annuels. La Russie est



(de g. à d.) M. Dorofeev Anatoly, S.E. Dr Mark Entin, Carlo Thelen et Pierre Franck

aussi à bien des égards un point d'entrée, parmi d'autres, vers l'Asie.

La table ronde a débuté par le mot de bienvenue de S.E. Dr Mark Entin, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la Fédération de Russie au Grand-Duché de Luxembourg. Son intervention a été suivie d'une présentation générale de l'économie luxembourgeoise par Carlo Thelen.

La délégation d'entreprises russes a été présentée par Dorofeev Anatoly, directeur du département de l'Association des constructeurs de la Russie. La délégation se composait d'urbanistes, constructeurs de bâtiments, de ponts, de tunnels. Etaient également présents des fabricants de béton et d'autres matériaux de construction, ainsi que des spécialistes en sécurité sur les chantiers de



construction. Pierre Hurt, directeur de l'ordre des architectes et des ingénieurs (OAI) a présenté les activités de l'OAI et Nadine Gutenstein, architecte, a parlé des projets de l'OAI à l'international en présentant 22 projets réalisés par des bureaux d'architectes d'ingénieurs luxembourgeois qui sont en cours de réalisation dans de nombreux pays étrangers. En effet, ils ont précisé que l'export dans le domaine des architectes et ingénieurs est un phénomène

récent au Luxembourg aussi parce que il y a toujours eu beaucoup de construction dans le pays même.

Christian Reding, conseiller économique à la Chambre des Métiers a fait une présentation sur la construction durable et la performance énergétique, en mettant l'accent sur les objectifs 20/20/20 de l'Union européenne, l'Energiepass et le label «Energie fir d'Zukunft». Les entreprises russes se sont beaucoup intéressées aux ques-

tions d'infrastructure, du développement municipal et de la construction à basse énergie. Georges Santer, conseiller à la Fedil – Business Federation Luxembourg, a parlé des fabricants de matériaux de construction luxembourgeois. Il a présenté des produits phares et des entreprises de renommée mondiale comme DuPont de Nemours, Guardian, Kronospan, etc. Louis-Guy Cajot, responsable du développement produit chez ArcelorMittal Long Carbon Europe, a présenté les avantages respectueux des normes environnementales des structures en composite béton acier.

Les entreprises luxembourgeoises se sont présentées lors du tour de table, animé par Pierre Franck, chargé de la Direction Générale de la Promotion du Commerce extérieur et des investissements au ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. Lors du déjeuner buffet, les participants luxembourgeois et russes avaient l'opportunité de s'entretenir plus avant sur de potentielles collaborations. ■

 **integrrix**® *Comptabilité*

Votre comptabilité est-elle prête ?

	Vous	 <i>Comptabilité</i>
- Virements SEPA (Single Euro Payments Area)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Archivage électronique (Directive Européenne 2010/45/CE)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- eCDF	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- FAIA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Le Grand-Duché **installe** pour la neuvième année un **Pavillon National luxembourgeois** au **MIPIM** à Cannes

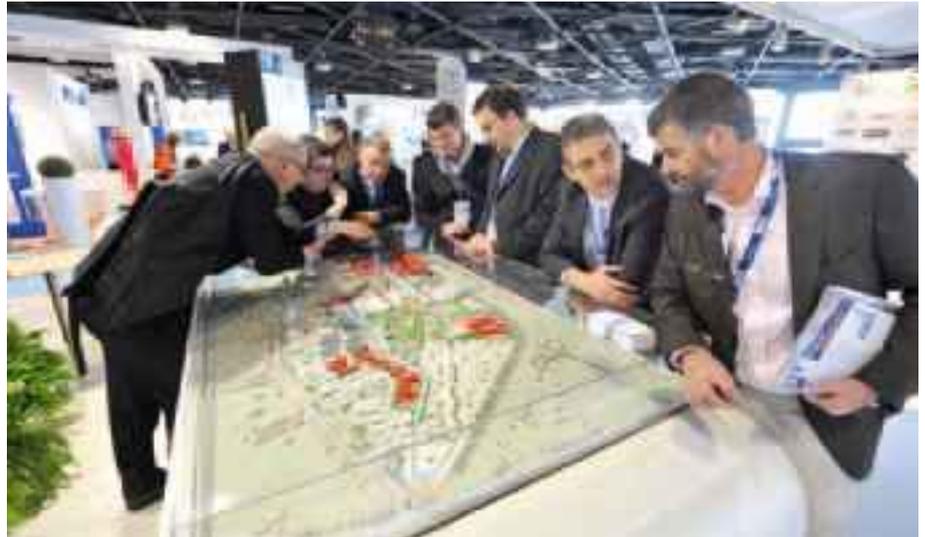
Du 11 au 14 mars 2014, la Chambre de Commerce organisera, pour la 9^e année consécutive, un stand collectif au MIPIM, le salon de référence pour les professionnels de l'immobilier qui a lieu à Cannes, en France.

Le MIPIM réunit les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier professionnel – bureaux, résidentiel, commerces, santé, sport, logistique – offrant un accès inégalé aux plus grands projets de développement immobiliers et aux sources de capitaux à l'international.

Pendant 4 jours, vous avez ainsi la possibilité de rencontrer tous les professionnels de votre secteur d'activité dans un lieu unique. En marge des stands, un programme de conférences sur les tendances de tous les secteurs de l'industrie immobilière est également proposé à tous les participants du salon.

En 2013, 1.975 exposants ont présenté leurs projets immobiliers sur une surface totale de près de 19.000 m² dans l'enceinte du célèbre Palais des Festivals. Parmi eux se trouvaient plus de 300 villes et régions de 1^{er} rang, près de 4.300 investisseurs, 3.000 PDG et présidents et près de 20.000 participants uniques issus de 79 pays différents.

Pour cette 25^e édition, le Grand-Duché sera présent pour la 9^e année consécutive avec un stand collectif. La participation à des foires et salons étant une opération onéreuse, la Chambre de Commerce offre à ses entreprises membres la possibilité de participer à des conditions avantageuses à un stand collectif «clé en main» regroupant les exposants luxembourgeois sous une seule enseigne à forte



visibilité. Ce salon est destiné à tout investisseur, promoteur, consultant, courtier, avocat, architecte, un groupe hôtelier ou une collectivité locale, afin qu'il y rencontre tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'immobilier.

Les personnes souhaitant être présents au MIPIM peuvent contacter l'équipe des Affaires internationales afin de connaître les différents packages proposés en tant qu'exposant. Allant d'une simple participation à la présentation de la maquette de votre grand projet immobilier, plusieurs options sont proposées. Peu importe la formule choisie, le participant pourra toujours bénéficier des services suivants:

- Emplacement de choix dans l'enceinte du palais dans le hall Lerins (±190 m²)
- Réception officielle, en présence de personnalités politiques luxembourgeoises importantes

- Publication de votre profil d'entreprise dans la brochure officielle du salon, distribuée à tous les visiteurs et exposants
- Frais d'inscription du premier participant de votre société inclus

Sur le stand:

- Présence de votre logo sur le stand
- Accès à la salle de réunion privative dans l'enceinte du stand collectif (sur réservation)
- Connexion internet sans fil
- Hôtesse bilingues (FR/GB)
- Transport de votre matériel de promotion du Luxembourg à Cannes (aller-retour)
- Assistance personnalisée de la Chambre de Commerce durant tout le salon
- En-cas et rafraîchissements disponibles sur le stand

Pour de plus amples renseignements:

Chambre de Commerce – Affaires internationales – 7, rue Alcide de Gasperi – Luxembourg

Personnes de contact: Anne-Marie Loesch / Violaine Mathurin

Tél.: (+352) 42 39 39 – 312 / 481 – E-mail: international@cc.lu

9 octobre 2013

Comment mettre tous les atouts de son côté avant de s'engager à l'international?



L'Enterprise Europe Network a inauguré un nouveau cycle de conférences Fit4Business

S'inscrivant dans la continuité du précédent cycle de conférences «Fit4Fairs», l'Enterprise Europe Network (EEN) Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce, l'EEN a inauguré le 9 octobre 2013 un nouveau cycle de conférences «Fit4Business». Une fois de plus, dans le cadre de ses activités de soutien à l'internationalisation des entreprises et à l'occasion du 1^{er} volet de ce cycle «*Comment bien préparer vos contacts de négociation de la phase de pourparlers à la phase à la rédaction des contrats*», l'EEN s'est donné pour objectif de bien préparer les entreprises à la phase qui précède la conclusion d'accords de partenariats ou d'alliances entre entreprises.

La séance inaugurale a été tout d'abord l'occasion de rappeler que le réseau diplomatique luxembourgeois et, en particulier le réseau économique, composé actuellement de 36 ambassades dans le monde, de 120 consuls honoraires et de 17 conseillers du commerce extérieur au service du Luxembourg, dispose lui-même de réseaux de contacts à haut niveau à même d'informer et de conseiller les entreprises luxembourgeoises sur les opportunités d'affaires dans leur pays. Ce réseau se tient donc naturellement à la disposition des PME pour faciliter le développement de leurs activités à l'étranger.

La conférence a également permis de mettre en relief l'importance pour

les PME/PMI de connaître et mieux comprendre le cadre général, tant économique que culturel, de leurs contacts d'affaires. Le plus souvent initiés à l'occasion de foires ou de salons, mieux appréhender ces contacts, constitue un véritable apprentissage et s'avère un véritable défi, les partenaires étrangers potentiels étant souvent issus de traditions culturelles très différentes du modèle culturel familial, européen.

Deux autres thématiques ont été abordées, destinées à mieux cerner l'environnement juridique des futurs partenaires technologiques et commerciaux. D'une part, un exposé portant sur les grands principes qui sous-tendent l'organisation des systèmes juridiques dans les pays civilistes (ou de droit romano-germanique) gouvernés par la tradition écrite et la prédominance de la loi et dans les pays de «Common Law» (généralement, pays anglo-saxons) de tradition non écrite, normalement issus de la coutume. D'autre part, une autre thématique intéressante a été consacrée à la question de savoir comment consolider les accords oraux pris pendant une foire ou un salon ou plus généralement durant le déroulement de la négociation. Si en effet, cette phase est placée sous le signe de la liberté contractuelle et n'obéit à aucune forme impérative, il existe cependant des situations pour lesquelles les négociateurs souhaitent apporter une certaine sécurité juridique à leurs

discussions en concluant des accords préliminaires, destinés à faciliter la préparation du contrat et pouvant comporter des clauses spécifiques, comme par exemple une clause d'exclusivité ou de confidentialité.

Améliorer les pratiques d'affaires suppose enfin, durant la phase de négociation des accords préliminaires aux contrats proprement dits, d'apprendre à décrypter les comportements fautifs pouvant s'avérer dommageables durant la phase de pourparlers, alors qu'il s'agit pour les contractants de faire aboutir les négociations.

Par la suite, les participants ont pu approfondir leurs connaissances en rejoignant un des trois ateliers de travail sur les thèmes suivants: les plateformes de rencontres d'affaires existant dans le cadre de la recherche de partenaires commerciaux et destinées à faciliter l'accès des entreprises aux marchés étrangers ainsi que les formes stratégiques de partenariats interentreprises les plus courantes vers lesquelles les entreprises peuvent s'orienter (workshop n° 1); les enjeux juridiques liés à la négociation d'accords préliminaires appréhendés à travers une comparaison pratique entre pays de droit civil et pays anglo-saxons (workshop n° 2); enfin, dans le cadre de la négociation d'accords de partenariats d'affaires internationaux, les clauses essentielles auxquelles, avant de conclure un contrat, les contractants doivent apporter une attention toute particulière car elles sont souvent déterminantes en cas de litige telles la loi compétente qui doit régir le contrat ou le choix de la juridiction en cas de litige (workshop n° 3). Courant 2014, les deux prochains volets de ce cycle seront dédiés à l'examen des principaux contrats – types de partenariats (contrat de vente, contrat de franchise, joint-venture etc.) ainsi qu'aux garanties financières à mettre en place en vue de faciliter le suivi des accords et, d'une manière générale, garantir la bonne exécution de contrats d'affaires durables. ■

Le Luxembourg célèbre la 5^{ème} édition de la « Semaine européenne des PME » !

L'Union européenne veille à la promotion de l'entrepreneuriat et à la création d'un environnement plus favorable aux petites et moyennes entreprises. C'est en ce sens que la Commission européenne œuvre cette année en mettant les petites et moyennes entreprises à nouveau à l'honneur. L'objectif poursuivi est de sensibiliser le grand public, les entrepreneurs et leurs organisations professionnelles ainsi que les décideurs politiques sur l'importance de l'entrepreneuriat, des PME et de leur internationalisation, en les informant des mesures de soutien existantes à l'échelle régionale, nationale et européenne.

A l'occasion de la 5^{ème} édition de la « Semaine européenne des PME » qui sera officiellement célébrée dans tous les pays de l'UE du 25 au 30 novembre 2013, un programme de manifestations est prévu jusqu'à la fin de l'année. Cette année encore, le Luxembourg intensifie son calendrier d'action et propose à cette occasion un programme ambitieux réalisé en collaboration et avec la participation active de nombreuses organisations professionnelles locales.



SEMAINE EUROPÉENNE DES PME 2013

Organisateurs:



Date	Lieu	Horaires	Manifestations	Descriptif	Organisateurs
25 novembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	11h30 - 15h30	Portes Ouvertes « EU Open Day »	Stands d'information avec experts européens et nationaux	Enterprise Europe Network-Luxembourg
		15h00 - 18h00	Conférence inaugurale : « Les futurs programmes européens et instruments financiers pour soutenir l'internationalisation des PME à l'horizon 2020 ! »	Conférence de lancement	
26 novembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	8h30 - 16h30	Formations à la Propriété Intellectuelle: Stratégie de dépôt de marques	Formation	Luxembourg School for Commerce (LSC), CRP Henri Tudor et Luxinnovation
27-29 novembre et 2 - 4 décembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	8h00 - 17h00	Strategic Navigation: Resolving Complex Problems	Formation	CRP Henri Tudor
28 novembre	Technoport 9, av. des Hauts-Fourneaux L-4362 Esch/Alzette (Belval)	10h00 - 16h00	Après la création de l'entreprise - Comment avancer ? Aspects stratégiques, organisationnels et juridiques de la création de l'entreprise - au féminin! (ouvert seulement pour des créatrices)	Séminaire interactif	Maison du Coaching Mentoring et Consulting a.s.b.l.
28 novembre	ILNAS 1, avenue du Swing L-4367 Belvaux	14h00 - 18h00	Normalisation dans le secteur de l'énergie	Formation	ILNAS
28 novembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	18h30 - 20h00	Cérémonie Business Mentoring 2013	Cérémonie publique (Journées Création, Développement et Reprise d'entreprises 2013)	Chambre de Commerce
28 novembre	Kulturfabrik 116 r. de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette	17h30 - 20h30	Soirée de Clôture 1,2,3 GO Social	Remise de Prix (Entrepreneuriat Social)	1,2,3 GO Social - Business Initiative asbl
29 novembre	Technoport 9, av. des Hauts-Fourneaux L-4362 Esch/Alzette (Belval)	10h00 - 16h00	Entrepreneuriat social après la création de son entreprise - Vision du créateur et de la créatrice (ouvert pour hommes et femmes)	Séminaire interactif	Maison du Coaching Mentoring et Consulting a.s.b.l.
29-30 novembre	Calle XXII Marzo San Marco I-2032 Venise, Italie	10h00 - 18h00	Plate-forme de rencontres b2fair multisectorielle lors du salon de la Micro-Entreprise	Événement de matchmaking	Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce en partenariat avec la Région de Vénétie, Unioncamere Veneto, la CCIAA de Venise et le réseau des consuls honoraires de Vénétie
2 décembre	CRP Henri Tudor 29, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg	13h00 - 15h00	Certification Hermes Swiss Project Team Professional (HSPTP)	Certification	CRP Henri Tudor
3 décembre	Abbaye de Neumünster	8h30 - 13h00	Réaliser un diagnostic en normalisation : Renforcez votre compétitivité grâce aux normes !	Workshop	ILNAS en collaboration avec Maison Moderne
3 décembre	CRP Henri Tudor 29, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg	9h00 - 11h00	Enfin une norme ISO 9001 pour la formation : Découvrez la norme NP4512	Formation	CRP Henri Tudor
3 décembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern. L-1016 Luxembourg	10h00 - 12h00	Sensibilise PME – Une démarche au service de vos actions de sensibilisation vers les PME	Séminaire	CRP Henri Tudor et Luxinnovation, avec le soutien de la Chambre des Métiers et du FEDER
3 décembre	Autopolis Zone d'activités Bourmicht	12h00 - 14h00	Développement Durable : Pourquoi et comment mobiliser un territoire ?	Conférence	IMS Luxembourg
5 décembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	8h30 - 17h30	Innovation Management Techniques : Identifier les technologies émergentes avec l'analyse des brevets	Formation	Luxembourg School for Commerce (LSC), CRP Henri Tudor et Luxinnovation
5 décembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	12h30 - 17h30	Mise en œuvre des règlements REACH & CLP et challenges à venir	Conférence	Helpdesk REACH & CLP Luxembourg
5 décembre	ILNAS 1, avenue du Swing L-4367 Belvaux	14h00 - 18h00	Standardization in biomedical technologies sector	Formation	ILNAS
6 décembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	8h30 - 16h30	Formations à la Propriété Intellectuelle: Gestion des droits d'auteur dans l'entreprise	Formation	Luxembourg School for Commerce (LSC), CRP Henri Tudor et Luxinnovation
9-11 décembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	Consultez le site www.masterclass.lu	Luxembourg Innovation Masterclass	Conférence et workshops	Luxinnovation
12 décembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern. L-1016 Luxembourg	16h30 - 18h00	Innovationen im eigenen Geschäftsmodell finden	Workshop	Chambre des Métiers et Luxinnovation en collaboration avec SENSITY sarl
12-13 décembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	8h00 - 22h00	Seed4Start Pitching Day	Forum Transfrontalier	Business Initiative asbl, LBAN, CCIO2 Bilan, Ader Investissements et BeAngels.
17 décembre	CRP Henri Tudor 29, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg	10h00 - 12h00	Why Espacenet ? Benefits of using patent information	Formation	CRP Henri Tudor
17 décembre	CRP Henri Tudor 29, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg	9h00 - 17h30	Introduction aux différents référentiels de gestion de projet : HERMES, PRINCE2, IPMA, PMBOK, scrum/XP et plus	Formation	CRP Henri Tudor
17-18 décembre	Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	8h30 - 17h30	Innovation Management Techniques: Strategic Roadmapping	Formation	Luxembourg School for Commerce (LSC), CRP Henri Tudor et Luxinnovation
19 décembre	ILNAS 1, avenue du Swing L-4367 Belvaux	14h00 - 18h00	Standardization in the ICT sector	Formation	ILNAS

Salon à l'Envers 2013

Près de 80 entreprises luxembourgeoises présentes à Thionville



Le salon à l'Envers a attiré 1.500 participants de la Grande Région

bourg, CPI Luxembourg, Euro Lift System, Euroscript Luxembourg, Hagoratech, L'essentiel, Luxair, Ma Clé, Mediaweb Editions, Paul Wurth, Regify, Rovi-Techlux, Securybat, Valeres Konstruktioun, Société Générale Luxembourgeoise d'Ingénierie, Systemat Luxembourg P.S.F, Téléphonie, Valeres Konstruktioun.

Comme les éditions précédentes, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg s'est associée activement aux organisateurs et était présente avec un stand sur lequel une centaine de visiteurs sont venus s'informer sur le marché luxembourgeois, sur les opportunités commerciales ou bien encore sur les services et activités proposés par la Chambre de Commerce aux entreprises de la Grande Région, en général, et lorraines en particulier. Un deuxième stand était mis en place afin de promouvoir activement la troisième édition du salon «GR Business Days» qui se déroulera les 18 et 19 juin 2014 à Luxexpo.

De nombreuses personnalités politiques et économiques, dont Pierre Gramagna, directeur général de la Chambre de Commerce, étaient également présentes à Thionville pour l'inauguration du salon. Cette année une convention de partenariat a été signée entre «Entreprendre en Lorraine Nord» et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Moselle, représentée par son président, Christian Nosal, et avec l'Institut de la Grande Région, représenté par son président, Roger Cayzelle. ■



Pierre Gramagna, directeur général de la Chambre de Commerce, était également présent à Thionville pour l'inauguration du salon

leurs offres de produits et/ou de services. La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg qui participe, depuis 2004, activement à la promotion de ce salon. Le salon à l'Envers, qui est parfaitement complémentaire du salon «GR Business Days», a démontré une fois de plus la coopération exemplaire qui s'est développée entre «Entreprendre en Lorraine Nord» et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg au fil des années.

Dans la continuité du succès croissant des dernières éditions, les organisateurs ont accueilli cette année une plate-forme de 171 donneurs d'ordres et quelque 1.500 participants provenant de la Grande Région. Du côté luxembourgeois, une soixantaine de professionnels ont visité le salon en tant que fournisseur, alors que les 20 sociétés/organismes suivantes ont fait le déplacement en tant que donneur d'ordres: AFI Luxembourg, AIR, l'autre télé, Cercle économique du Luxem-

Le 10 octobre dernier, s'est tenue à Thionville la dix-huitième édition du Salon à l'Envers. Unique en son genre de par son concept simple et pratique, ce salon constitue pour les entreprises de la Grande Région un lieu de rencontres original entre les donneurs d'ordres, d'une part, qui viennent exprimer leurs besoins en termes d'achats et les fournisseurs, d'autre part, qui proposent



Vos données en toute sécurité



- Protection hors site entièrement automatisée
- Seule une connexion Internet est nécessaire
- Stockage dans un centre de données sécurisé à Luxembourg
- Vos données sont cryptées pendant la transmission et le stockage
- Solution complète pour Windows (PC, Serveur, Exchange, MSSQL)

Contactez-nous pour une évaluation gratuite de vos besoins de sauvegarde

www.ultimatebackup.eu - Tel. 26 35 26 25 - info@ultimatebackup.eu

■ Salon à l'Envers: des entreprises témoignent



Luxair – Benoît Berger – Assistant Vice President, Revenue Management and Pricing

Le Salon à l'Envers est un salon b2b qui se trouve dans notre périmètre commercial. Le but de notre présence aujourd'hui est de nouer de nouveaux contacts au niveau de la Grande Région et de trouver de nouveaux clients professionnels. En tant que société phare de l'économie luxembourgeoise, nous sommes d'avis qu'il est important de participer à ce type de manifestations qui permet de renforcer la notoriété de notre marque et de saisir de nouvelles opportunités.



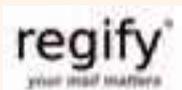
Valeres Konstruktions Philippe Delalle – Ingénieur de projet

C'est notre dixième participation consécutive en tant qu'exposant à ce salon et c'est toujours un plaisir de revenir ici. Nous cherchons particulièrement à trouver de nouveaux partenariats de sous-traitance au niveau du domaine de la construction. Nous avons pu établir au fil des années précédentes des contacts fructueux et vous pourrez compter sur notre participation lors de l'édition 2014.



Paul Wurth – Benoît Greiner – Head of Civil & Environmental Engineering

Ce salon représente pour nous une excellente occasion de promouvoir nos services et activités au sein de la Grande Région et de trouver de nouveaux clients, surtout sur le territoire français. Nous cherchons à mieux faire connaître nos activités, notamment en matière de gestion de projets en ingénierie et construction.



Regify – Jan Boen – Director Business Support

C'est la première fois que nous participons à un salon multisectoriel et nous ne regrettons absolument pas d'être ici. Le prix de participation est très intéressant, le cadre est agréable et l'accueil très chaleureux. Au niveau des contacts, nous avons déjà pu établir un certain nombre de rencontres prometteuses, qui nous permettront éventuellement d'élargir le développement de nos activités au niveau de la Grande Région.



Euroscript – Estelle Acamer – Sales Manager

Nous profitons de ce salon pour trouver de nouveaux contacts régionaux, surtout en Lorraine. Nous sommes actifs dans les services de traduction, de gestion documentaire et de la gestion du contenu et consulting. Nous cherchons des contacts dans le secteur industriel, financier et au sein des institutions publiques. Nous avons déjà mené, dans le cadre de ce salon, des échanges très intéressants qu'il faudra analyser de plus près après le salon.

5 décembre 2013

Règlements REACH & CLP: mise en œuvre et challenges à venir

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, un service du Centre de Recherche Public Henri Tudor, organise le jeudi 5 décembre 2013 de 12h30 à 17h30 à la Chambre de Commerce à Luxembourg-Kirchberg sa conférence annuelle qui se déroulera en deux parties:

- une conférence sur les dernières évolutions des règlements REACH enregistrement, Évaluation, Autorisation et restrictions des substances CHimiques) et CLP (Classification, Etiquetage et Emballage des substances et mélanges chimiques).

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg présentera les points clés des règlements REACH et CLP en lien avec vos obligations actuelles et futures. La Commission européenne expliquera le plan d'action pour les substances extrêmement préoccupantes et l'impact sur les procédures de REACH & CLP.

Ces présentations seront enrichies de l'expérience du Cetim (Centre technique des industries mécaniques) concernant les impacts de la procédure d'autorisation dans le secteur mécanique. Le sujet des nanomatériaux selon REACH sera également abordé.



- un déjeuner de networking précédant la conférence et permettant aux participants d'échanger, dans un cadre convivial, avec l'équipe du Helpdesk REACH&CLP Luxembourg et les intervenants de la conférence, ainsi qu'avec d'autres industriels.

Cet événement est organisé en collaboration la Fedil – Business Federation Luxembourg et avec le soutien promotionnel de l'Enterprise Europe

Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce. Il s'adresse à toutes les entreprises (fabricants, importateurs et utilisateurs en aval de pro-

duits chimiques), ainsi qu'aux autorités nationales et aux sociétés de consultation actives dans les domaines de REACH et du CLP. ■

Programme détaillé et inscription gratuite en ligne sur www.tudor.lu/fr/event/conference-annuelle-reach-clp-2013

Une traduction simultanée du français en allemand est proposée

Appels d'offres

L'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce propose un service de veille sur les marchés publics

Chaque semaine, des milliers d'appels d'offres en provenance de l'ensemble des pays de l'Union européenne, des pays candidats ainsi que des pays tiers, sont publiés dans le Journal Officiel de l'Union européenne. Au total, les marchés publics représentent un budget de plus de 1.500 milliards d'euros par an et connaissent un fort développement en Europe.

Une bonne exploitation de ces marchés publics présente un intérêt majeur

pour les entreprises, tant en termes de chiffre d'affaires que d'emploi. Cependant, l'accès aux bonnes sources d'information est difficile à mettre en place par l'entreprise elle-même, et les recherches sont trop lourdes en termes de temps et d'argent.

C'est pourquoi l'EEN – Luxembourg propose un service de veille sur les marchés publics en Grande Région, ainsi qu'en Europe. Chaque jour, l'équipe de l'EEN examine pour vous

les marchés publics et vous fait parvenir les appels d'offres pertinents, soit de dimension européenne, soit uniquement recensés sur la Grande Région, selon votre choix. Cela vous permettra de faire l'économie d'une coûteuse et fastidieuse recherche. De plus, fort de son réseau d'experts, l'EEN vous offrira une assistance personnalisée et pourra vous accompagner dans le déploiement de vos activités à l'échelle nationale, européenne et internationale. ■

Pour de plus amples informations: Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg – 7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: Niels Dickens / Sohrab Ziai

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

Portail économique de la région SaarLorLux

Invitation à enregistrer le profil en ligne pour une meilleure visibilité de vos activités en Grande Région

Le Portail Economique de la région SaarLorLux (www.saarlorlux.biz) constitue un site internet de prédilection destiné aux entreprises en provenance de la Sarre, de la Lorraine et du Luxembourg. Ce site permet, entre autres, aux entreprises intéressées d'être référencées dans l'annuaire des entreprises en ligne, et, par ce biais, de se faire connaître dans la région SaarLorLux en présentant leurs produits, services et technologies.

Représentant une plate-forme de communication et d'information

à caractère transfrontalier, le Portail Economique a été développé par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Moselle, la Chambre de Commerce et d'Industrie (IHK) de Trèves, la Chambre de Commerce et d'Industrie (IHK) de Palatinat et la Chambre de Commerce et d'Industrie (IHK) de la Sarre.

Parmi les services offerts, la «Banque de données des entreprises» a pour but de donner des informations sur l'ensemble des produits et services

des entreprises de Grande Région. A l'heure actuelle, cette base de données regroupe près de 14.000 entreprises issues de nombreux secteurs tels que par exemple le commerce, l'hôtellerie et la restauration, le transport, l'immobilier ou encore les activités financières.

Toutes les entreprises peuvent s'enregistrer dans la banque de données des entreprises à partir du site web officiel: www.saarlorlux.biz > **Entreprises** > **Base de données des entreprises** > **S'enregistrer**) et ou en retournant le bulletin d'inscription ci-contre:

Manifestation d'intérêt – «PORTAIL ECONOMIQUE DE LA REGION SAARLORLUX»

Entreprise: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Fonction: _____
Adresse: _____
Code postal/localité: _____
Téléphone: _____
Fax: _____
E-mail: _____@_____

- est intéressé(e) par la «Banque de données des entreprises» du «Portail Economique» de la Grande Région et va procéder à l'enregistrement de son profil en ligne
- est intéressé(e) par de plus amples informations sur la «Banque de données des entreprises» et le «Portail Economique» de la Grande Région
- souhaite rencontrer un collaborateur de l'équipe des «Services européens & Grande Région de la Chambre de Commerce».

Merci de bien vouloir retourner le présent formulaire à la:
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Affaires Internationales
Services européens et Grande Région
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Personnes de contact: Sohrab Ziai / Annelore Domingos
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: grande-region@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable

sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres

de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39 – 333
Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société française, spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution d'emballage pour produits dits «sensibles» (dangereux, thermosensibles, biologiques et fragiles) recherche des agents commerciaux ainsi que des distributeurs en Europe. (EEN 20130221050)
- 2 Société turque, active dans la confection de vêtements de travail et d'uniformes, recherche des agents commerciaux au Luxembourg et propose des contrats de franchise. (EEN 20111118020)

- 3 Société italienne, spécialisée dans la production d'huile d'olive, est à la recherche de transporteurs et logisticiens pour une large distribution en Europe. La société recherche également des agents commerciaux pour la commercialisation de ses produits. (EEN 20090810008)
- 4 Société italienne, spécialisée dans les machines de précision pour le secteur automobile, l'aviation et la sidérurgie, recherche des représentants commerciaux ainsi que des partenaires pour des activités de sous-traitance. (EEN 20091106025)
- 5 Société turque, active dans le secteur IT, qui commercialise des ordinateurs, imprimantes, scanners et autres équipements informatiques, recherche des grossistes qui pourraient lui fournir ce type de matériel à des prix compétitifs. La société propose ses services en tant qu'importateur, agent commercial ou distributeur. Elle est également ouverte à tous nouveaux produits innovants venant compléter sa gamme de produits. (EEN 20100122047)
- 6 Société arménienne, spécialisée dans la conception, la production et la vente de meubles en bois et de produits semi-finis en bois, recherche des partenaires commerciaux (agents, représentants, distributeurs) et offre ses services pour des contrats de production réciproque. (EEN 20120428004)
- 7 Société italienne, active dans l'industrie textile, recherche des distributeurs, représentants et agents commerciaux pour commercialiser ses produits sur de nouveaux marchés. Elle recherche également des sous-traitants pour prendre en charge une partie de sa production. La société, qui a plus de 100 ans d'expérience dans le domaine, est spécialisée dans la technique de teinture des textiles et est capable de travailler sur toutes les matières, principalement la soie, avec une attention particulière portée sur la qualité du produit. (EEN 20121221067)
- 8 Société française, spécialisée dans la production de capteurs et d'instruments pour le contrôle et l'analyse des fluides, recherche des opportunités de fusion et d'acquisition d'autres sociétés européennes évoluant dans le même domaine (EEN 20120312017)
- 9 Société serbe, spécialisée dans la production de couches de coton fabriquées à partir du bambou, recherche des distributeurs en Europe. (EEN 20110923017)
- 10 Société russe, spécialisée dans la production d'équipement pour impression numérique à jet d'encre, recherche des distributeurs. La société propose également des contrats de franchise. (EEN 20110114011)
- 11 Société russe, active dans la vente en gros et au détail de produits électriques, recherche des représentants, agents commerciaux ou distributeurs. La société souhaite également acquérir un contrat de franchise en Europe. (EEN 20121130031)
- 12 Société grecque, active dans la commercialisation d'articles de voyage, est à la recherche d'agent commerciaux, représentants ou distributeurs pour la vente de ses sacs de voyage et valises. (EEN 20100201011)
- 13 Société slovaque, active dans la commercialisation de couettes et draps housses avec design protégé et brevet d'invention, recherche un distributeur ou importateur au Luxembourg. La société est aussi prête à vendre sa licence pour la fabrication de ses produits au Grand-Duché. (EEN 20130611001)
- 14 Start-up serbe, inventeur d'une application pour smartphones vous permettant de réserver en ligne votre menu dans les bars et restaurants, recherche des partenaires commerciaux au Luxembourg pour y développer son concept. (EEN 20130611002)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Novembre 2013 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

-
- 1
-
- 2
-
- 3
-
- 4
-
- 5
-
- 6
-
- 7
-
-
- 8
-
- 9
-
- 10
-
- 11
-
- 12
-
- 13
-
- 14

Date: _____

Signature: _____

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
 Affaires Internationales
 Services européens et Grande Région
Enterprise Europe Network – Luxembourg
 L-2981 Luxembourg
 Tél.: (+352) 42 39 39 – 333 • Fax: (+352) 43 83 26
 E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 1^{er} octobre au 6 novembre

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Directives

- | | | |
|---|------------|--|
| 1 | 2013/50/UE | Directive du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2013 modifiant la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation et la directive 2007/14/CE de la Commission portant modalités d'exécution de certaines dispositions de la directive 2004/109/CE |
| 2 | 2013/49/UE | Directive de la Commission du 11 octobre 2013 modifiant l'annexe II de la directive 2006/87/CE du Parlement européen et du Conseil établissant les prescriptions techniques des bateaux de la navigation intérieure |
| 3 | 2013/47/UE | Directive 2013/47/UE de la Commission du 2 octobre 2013 modifiant la directive 2006/126/CE du Parlement européen et du Conseil relative au permis de conduire |

Règlements

- | | | |
|---|-------------------|---|
| 4 | (UE) n° 1024/2013 | Règlement du Conseil du 15 octobre 2013 confiant à la Banque centrale européenne des missions spécifiques ayant trait aux politiques en matière de surveillance prudentielle des établissements de crédit |
| 5 | (UE) n° 984/2013 | Règlement de la Commission du 14 octobre 2013 relatif à l'établissement d'un code de réseau sur les mécanismes d'attribution des capacités dans les systèmes de transport de gaz et complétant le règlement (CE) n° 715/2009 du Parlement européen et du Conseil |
| 6 | (UE) n° 953/2013 | Règlement du Conseil du 26 septembre 2013 modifiant l'annexe I du règlement (CEE) n° 2658/87 relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif de uanier commun |
| 7 | (UE) n° 944/2013 | Règlement de la Commission du 2 octobre 2013 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges |

Accords internationaux

- | | | |
|---|-------------|---|
| 8 | 2013/522/UE | Accord entre l'Union européenne et la République du Cap-Vert visant à faciliter la délivrance de visas de court séjour aux citoyens de la République du Cap-Vert et de l'Union européenne |
|---|-------------|---|

Décisions

- | | | |
|----|-------------|---|
| 9 | 2013/633/UE | Décision de la Commission du 30 octobre 2013 modifiant la décision 2007/742/CE afin de prolonger la période de validité des critères écologiques pour l'attribution du label écologique de l'Union européenne aux pompes à chaleur électriques, à gaz ou à absorption à gaz |
| 10 | 2013/513/UE | Décision n° 1/2013 du comité mixte UE-Monaco institué par l'accord entre la Communauté européenne et la Principauté de Monaco sur l'application de certains actes communautaires au territoire de la Principauté de Monaco du 12 juillet 2013 modifiant l'annexe dudit accord |
| 11 | 2013/510/UE | Décision n° 1/2013 de la commission mixte UE-AELE «Transit Commun» du 1 ^{er} juillet 2013 modifiant la convention du 20 mai 1987 relative à un régime de transit commun |
| 12 | 2013/483/UE | Décision du Conseil du 30 septembre 2013 relative à l'application du règlement n° 41 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies concernant l'adoption de prescriptions uniformes relatives à l'homologation des motocycles en ce qui concerne le bruit |

BON DE COMMANDE – Merkur Novembre 2013 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal/localité: _____
Téléphone: _____
Fax: _____
E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants

en français en allemand en anglais
 autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11 12

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

Relation Ecole-Entreprise

Mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde



Dans le cadre de l'activité «Relation Ecole-Entreprise», deux classes de l'école privée Fieldgen se sont rendues à la Chambre de Commerce afin de participer à l'atelier macroéconomique sur les développements de l'économie luxembourgeoise

Dans le cadre de l'activité «Relation Ecole-Entreprise», la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, et la Chambre de Commerce favorisent le rapprochement du monde scolaire et du monde économique, à travers des actions de sensibilisation s'adressant tant aux instituteurs et enseignants, qu'aux élèves. Partant du principe qu'une meilleure compréhension des processus économiques se réalise à travers la tangibilité, l'illustration et la visualisation des sujets étudiés, la

Chambre de Commerce propose sous le slogan: «Mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde», deux ateliers de sensibilisation et d'information complémentaires et reproductibles à l'échelle des établissements secondaires du pays.

Le 24 octobre 2013, deux classes de l'école privée Fieldgen se sont rendues à la Chambre de Commerce, afin de participer à l'atelier macroéconomique sur les développements de l'économie luxembourgeoise. Après avoir présenté brièvement la Chambre de Commerce

et ses missions, Jérôme Merker, attaché aux affaires économiques, a proposé aux élèves d'une 10^e Commerce et d'une 11^e Technicien commerce un tour d'horizon de l'histoire socio-économique depuis l'indépendance du pays, ainsi que les principaux indicateurs macro-économiques pertinents pour l'économie nationale et leur évolution au fil du temps. Les étudiants ont pu ensuite se familiariser avec les forces et faiblesses du site luxembourgeois. La matinée a été clôturée par une présentation portant sur la diversité des métiers de l'économie et de la gestion permettant aux élèves de découvrir les débouchés ainsi que les qualifications requises pour poursuivre une carrière dans ce domaine. ■

Pour de plus amples renseignements sur l'activité «Relation Ecole-Entreprise» de la Chambre de Commerce:

www.lsc.lu

Contact: Muriel Morbé,
conseillère en formation

E-mail: muriel.morbe@lsc.lu,
tél: (+352) 42 3939-235

University of Luxembourg

Entrepreneurial Insights – PhD-students at the LSC!



A group of international PhD-students from the University of Luxembourg were welcomed at the Chamber of Commerce to get an insight into the entrepreneurial world

The LSC held a 2-day course about entrepreneurship and entrepreneurial behaviour for PhD-students from the University of Luxembourg. The course aimed at giving postgraduate students a theoretical as well as practical insight to the world of business and the landscape of Luxembourg's enterprises.

On October 24th and 25th 2013 a group of international PhD-students from the University of Luxembourg were welcomed at the Chamber of

Commerce by Jean Junck, member of the executive committee of the LSC. The students, coming from different countries and fields of science, seized the opportunity to get an insight into the entrepreneurial world. The course, given yearly for students from the University of Luxembourg, was held by Vincent Hieff of the Espace Entreprise, who was supported by four guest speakers. After an overview of Entrepreneurship in Luxembourg Hedda Phalson-Moller, serial

entrepreneur, business angel and impact investing specialist, spoke about social entrepreneurship and impact investing. The evaluation of business ideas and market opportunities gave the students a first glimpse on what to do before you start your own business.

Denis Avrilionis, PhD founder of One Tree Solutions shared his entrepreneurial experiences before the students received practical tips on the “The Art of the Start” that included Frédéric Becker, Start-up consultant at Luxinnovation, explaining the support measures for innovative compa-

nies. Per-Fredrik Hagermark, intrapreneur and co-founder of “The Impactory” Luxembourg completed the programme by explaining Intrapreneurship before the course ended on the topic of how to prepare your business for the next generation. ■

Formation pour tuteurs en entreprise

Améliorer la qualité de l'apprentissage

Afin d'assurer une meilleure qualité de l'apprentissage, la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, propose une formation pour toutes les personnes chargées d'accompagner et d'encadrer les apprentis en entreprise.

En premier lieu, cette formation s'adresse à tous les futurs tuteurs désirant s'engager dans la formation d'un apprenti. La durée de la formation est fixée à deux jours pleins et deux demi-journées. Le tuteur est responsable de la formation pratique et de l'encadrement pédagogique de l'apprenti. Il occupe ainsi un rôle central et privilégié dans la relation avec les institutions responsables encadrant la formation professionnelle en entreprise. La nouvelle réglementation du droit de former exige une formation spécifique pour tuteurs qui sera obligatoire pour toute entreprise souhai-

tant obtenir et garder le droit de former. Les entreprises formant à l'heure actuelle un ou plusieurs apprentis et disposant du droit de former devront également participer à cette formation et s'adapter aux nouvelles exigences de qualité.

La formation a pour objectif de fournir aux tuteurs des concepts pédagogiques de base. Ceux-ci facilitent l'encadrement de l'apprenti et leur permettent de mieux réussir leurs missions. Afin de pouvoir former un apprenti conformément aux exigences du programme de formation pratique, les tuteurs apprendront à structurer et à gérer une formation. Un autre pilier de la formation consiste en l'enseignement des droits et des devoirs d'un tuteur, la définition de son rôle et de ses missions. Une matinée de suivi viendra compléter les trois jours de formation pour permettre aux futurs tuteurs d'échanger leurs premières



Le tuteur en entreprise est responsable de la formation pratique et de l'encadrement pédagogique de l'apprenti

appréciations et vécus en matière de formation initiale.

Le nombre de participants est limité à 20 personnes par séance. Un certificat de participation est délivré à la fin de la formation. Prix: 220 EUR (à partir du 1^{er} janvier 2014). Inscriptions: sandrina.piquard@lsc.lu. ■

Pour de plus amples informations: www.lsc.lu

Contact: Line Jacoby, conseillère en formation, E-mail: line.jacoby@lsc.lu, Tél.: (+352) 42 39 39-236

Calendrier de la formation

Groupes	Dates 2014			2014	
	Formation pédagogique 1 ^{ère} journée 8h30-17h00	Formation pédagogique 2 ^e journée 8h30-17h00	Formation «Evaluation compétences» 8h30-12h30	Matinée suivi 8h30-12h30	
1. Luxembourgeois	08/01/2014	15/01/2014	22/01/2014	23/04/2014	
2. Français	16/01/2014	24/01/2014	31/01/2014	24/04/2014	
3. Allemand	05/02/2014	14/02/2014	25/02/2014	13/05/2014	
4. Luxembourgeois	06/02/2014	24/02/2014	27/02/2014	22/05/2014	
5. Français	06/03/2014	12/03/2014	19/03/2014	05/06/2014	
6. Luxembourgeois	11/03/2014	19/03/2014	27/03/2014	25/06/2014	
7. Français	01/04/2014	04/04/2014	29/04/2014	11/07/2014	
8. Luxembourgeois	07/05/2014	16/05/2014	22/05/2014	16/09/2014	
9. Luxembourgeois	14/05/2014	20/05/2014	28/05/2014	24/09/2014	
10. Français	04/06/2014	18/06/2014	26/06/2014	14/10/2014	
11. Luxembourgeois	05/06/2014	20/06/2014	27/06/2014	22/10/2014	

La LSC tire un bilan intermédiaire 2013 et présente son catalogue 2014/1



En 2014, l'offre de formation de la LSC, qui a récemment été élue meilleur organisme de formation 2013 pour la troisième année consécutive, sera marquée par la consolidation dans les domaines de la création et la gestion d'entreprise

Ce mercredi 13 novembre 2013, la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, a présenté son bilan intermédiaire 2013, ainsi que son catalogue «Formation professionnelle continue (FPC)» 2014/1. Ce dernier offre une trentaine de nouveaux produits de formation. A l'occasion de cette conférence de presse les responsables de la LSC ont également rappelé leurs revendications relatives aux réformes de la formation professionnelle et de l'enseignement secondaire au futur Gouvernement.

L'offre de la LSC se fonde sur trois piliers: la «Formation professionnelle initiale (FPI)», la «Formation professionnelle continue (FPC)» et la «Formation universitaire (FUN)». C'est traditionnellement dans le courant du dernier trimestre de l'année que la LSC présente son bilan intermédiaire, et le catalogue «Formation professionnelle continue (FPC)» pour l'exercice suivant.

Dans son mot de bienvenue, Fernand Ernster, président du Conseil de Gérance de la LSC et Vice-président de la Chambre de Commerce, a rappelé les revendications que la LSC adresse au futur Gouvernement quant aux réformes de la formation professionnelle et de l'enseignement secondaire.

Fernand Ernster a exprimé l'attachement de la LSC à la formation professionnelle duale et son soutien à toute réforme visant à rapprocher le monde scolaire du monde économique. Il a sou-

ligné la robustesse des économies disposant d'un système d'éducation dual développé, lesquelles affichent le taux de chômage des jeunes le plus bas des Etats membres de l'Union européenne. Fernand Ernster a finalement rappelé la «Luxemburger Erklärung» des chambres patronales des pays à éducation germanophone recommandant entre autres la promotion de l'alternance école-entreprise dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Revenant aux défis posés par la réforme de la formation professionnelle au Luxembourg, Fernand Ernster a souligné que la réforme des modalités régissant l'apprentissage au Luxembourg est un pas dans la bonne direction, même si des ajustements – presque 5 ans après son introduction en 2008 – s'imposent encore sur différents points dont l'adaptation de la méthode d'évaluation: la LSC préconise de baisser l'obligation d'acquisition des compétences dans les matières imposées à 80 %, au lieu de 100 % actuellement.

En ce qui concerne la réforme de l'enseignement secondaire, Fernand Ernster a annoncé que la LSC regrette que l'actuel projet de loi ait nettement perdu en pugnacité réformatrice par rapport à la première proposition de texte autrement plus ambitieuse. Il a appelé le futur Gouvernement à revoir cette proposition et à montrer plus d'ambition à un moment où l'enseignement secondaire nécessite une restructuration en profondeur due

notamment aux nouvelles exigences du monde professionnel.

La LSC revendique notamment:

- l'introduction d'une dominante «Economie, Gestion et Esprit d'entreprendre» afin d'accroître l'employabilité et d'assurer une meilleure intégration des jeunes dans la société,
- l'introduction d'un système de spécialisation simple et transparent,
- la promotion de l'enseignement des langues par la création d'un système d'enseignement favorisant l'apprentissage des langues par niveaux pédagogiques,
- l'introduction d'un cadre de référence national en matière de qualité de l'enseignement.

Promouvoir le «Lifelong learning»

Fernand Ernster n'a pas manqué de rappeler que la LSC œuvre pour la promotion du «Lifelong learning» au Luxembourg à travers différentes initiatives et manifestations, dont notamment les «LSC Spring Awards» qui se sont tenus une première fois le 21 mars 2013 et ont couronné les meilleurs apprenants/apprentis, entreprises formatrices et formateurs, ou encore l'organisation du premier «Salon de la Formation Continue Universitaire», un événement qui a rassemblé tous les acteurs actifs au Luxembourg.

Le président du Conseil de Gérance de la LSC a conclu son intervention en présentant les perspectives 2014 de la LSC. L'implémentation de la stratégie «Lifelong learning» (S3L) – initiative lancée par le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et pilotée par l'Agence nationale pour le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (ANEFORÉ asbl) – et les démarches qui s'y inscrivent, formeront une préoccupation importante en 2014. Fernand Ernster a rappelé que les trois grandes chambres professionnelles siègent au sein de la Commission d'accompagnement de la mise en œuvre de la politique S3L. En cette matière, les trois axes prioritaires

VOUS ÊTES
RÉPUTÉ
POUR INVESTIR
DANS CE QUI
RAPPORTE

LSC VOUS PROPOSE
DES FORMATIONS DANS LE DOMAINE
DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Découvrez toutes nos formations
et le **nouveau catalogue** sur www.lsc.lu



Luxembourg
School
for Commerce

LSC

Business Education & Training



Le catalogue «Formation professionnelle continue (FPC)» 2014/1 offre une trentaine de nouveaux produits de formation

pour la LSC continueront à être la création d'un cadre cohérent et transparent pour la formation (NQF/EQF), l'assurance qualité et le développement des voies de formation pour les adultes.

En ce qui est des perspectives pour 2014, l'offre de formation de la LSC sera marquée par la consolidation dans les domaines dans lesquels la LSC a trouvé sa légitimité, à savoir toute offre de formation qui s'articule autour de la création et gestion d'entreprise, sans oublier leur développement. Une autre ambition est de renforcer la collaboration avec l'Université du Luxembourg dans la perspective de créer une filière en «Business Education» de niveau académique au Grand-Duché.

Du côté des manifestations, trois événements phares sont déjà programmés, notamment la remise «Promotion du Travail» et la soirée «Business Mentoring», toutes les deux parrainées par Jean-Claude Biver, président du Conseil d'administration de Hublot, ou encore la seconde édition du «Salon de la Formation Continue Universitaire».

2013 – une année de consolidation

Gérard Eischen, directeur de la LSC, a ensuite pris la parole pour dresser le bilan du pilier «Formation professionnelle continue (FPC)». Il a constaté que

l'offre de formation continue de la LSC jouit d'une bonne reconnaissance sur le marché et que le nombre des inscriptions s'est consolidé en 2013 avec 8.849 inscriptions au 31.10.2013. Il a souligné que la LSC a surtout innové en se concentrant sur son «core business». Ainsi, les inscriptions aux formations en «Création et gestion d'entreprise» labellisées «LSC Entrepreneurship» – qui encouragent l'esprit d'entreprise et préparent aux différentes professions dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie, des débits de boissons, de l'immobilier, ainsi que des transports – ont progressé de plus de 100 unités (à 1.659 par rapport à 1.564 en 2012).

En même temps, Gérard Eischen a rappelé que la LSC mise sur la qualité de ses services et de ses formations, à travers entre autres le «Pôle Conseil en Formation» qui accueille depuis septembre 2012, les clients pour les conseiller, les orienter et les encadrer dans leurs démarches liées à la formation, ou encore la formation «Train the Trainer» qui s'inscrit dans une perspective d'évolution de la fonction du formateur.

Jean Junck, membre du Comité exécutif de la LSC a ensuite présenté les faits marquants de l'exercice 2013 en matière de «Formation universitaire (FUN)». Il a mis en évidence la qualité du partenariat avec l'Université du Luxembourg caractérisée par le lancement de la 7^{ème} promotion du Master «Entrepreneurship & Innovation». Par ailleurs, Jean Junck a souligné l'organisation du 1^{er} Salon de la Formation Continue Universitaire, manifestation initiée par la LSC.

Jean Junck a ensuite passé la parole à Roger Thoss, membre du Comité exécutif, qui a présenté le bilan du pilier «Formation professionnelle initiale (FPI)». Roger Thoss a expliqué que la Chambre de Commerce, par la LSC interposée, gère presque deux tiers de tous les contrats d'apprentissage actifs au Luxembourg, et a précisé qu'à la rentrée 2013, quelque 900 nouveaux contrats ont été enregistrés dans les secteurs de l'industrie, de l'Horeca, du commerce et des services. Il a également relevé le taux de réussite remarquable des promotions

2013 qui se situe entre 75 % et 100 % pour les différentes formations organisées dans le cadre réformé.

Roger Thoss a tiré la conclusion que la formation sous contrat d'apprentissage reste la voie royale pour entrer sur le marché du travail. Ce constat est par ailleurs partagé par les chambres professionnelles allemandes et autrichiennes, donc de deux pays à formation duale très développée.

Une préoccupation constante de la LSC reste l'«assurance-qualité» à appliquer dans le cadre de l'apprentissage. La formation pour tuteurs en entreprise, lancée en 2010, continue à rencontrer un grand succès avec quelque 2.300 tuteurs inscrits depuis son lancement. Son objectif est d'outiller les tuteurs avec les connaissances pédagogiques et réglementaires nécessaires pour se familiariser avec les spécificités liées à la réforme de la formation professionnelle.

Le nouveau catalogue 2014/1

Gérard Eischen a conclu la conférence de presse en présentant le nouveau catalogue «Formation professionnelle continue (FPC)» de la LSC. Ce nouveau catalogue intègre presque une trentaine de nouvelles formations dans de nombreux domaines et secteurs d'activité.

La LSC a surtout diversifié son offre au niveau des langues d'enseignement et propose en 2014:

- en langue anglaise: 13 formations dans les domaines «Comptabilité et finance», «Ressources humaines et formation», «Secteur de la logistique» «Droit», «Fiscalité», «Langues» et «Higher Education»,
- en langue allemande: 11 formations dans les domaines «Création et gestion d'entreprise», «Ressources humaines et formation», «Sécurité et santé au travail» et «Higher Education»,
- en langue portugaise: 1 formation dans le domaine «Comptabilité et finance».

Plus que jamais, l'offre de formation de la LSC se veut diversifiée et flexible, afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises luxembourgeoises. ■

Les intéressés peuvent commander un exemplaire gratuit du catalogue via un formulaire en ligne sur www.lsc.lu/commandecatalogue ou par téléphone au (+352) 42 3939 220. Le catalogue est également consultable en ligne sous www.lsc.lu/publications

VOUS AVEZ BESOIN

DU B.A.-BA

DU MARKETING

POUR COMPRENDRE

LE B2B

LSC VOUS PROPOSE
DES FORMATIONS DANS LE DOMAINE
DU MARKETING ET
DE LA COMMUNICATION

La LSC est certifiée ISO 9001

Découvrez toutes nos formations
et le **nouveau catalogue** sur www.lsc.lu



Luxembourg
School
for Commerce

LSC

Business Education & Training

L'INFPC au cœur du réseau ReferNet



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle



REFERNET
LUXEMBOURG
LUXEMBOURG

L'Europe a défini la stratégie «Europe 2020» comme la voie à suivre pour une croissance économique intelligente, durable et inclusive par la connaissance et l'innovation. Pour atteindre ces objectifs, les politiques d'emploi et de formation sont apparues comme prioritaires tant au niveau communautaire que national.

Le Cedefop (Centre Européen pour le Développement de la Formation professionnelle), aide au développement et à la mise en œuvre des politiques européennes d'Enseignement et Formation professionnels (EFP). Son objectif stratégique est de «renforcer la coopération européenne et de soutenir la Commission européenne, les Etats membres et les partenaires sociaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques pour un EFP

attrayant en faveur de l'excellence et de l'inclusion sociale».

Par la production de rapports, d'articles et la revue des réformes en cours, le Cedefop apporte un éclairage sur les tendances et les défis caractérisant l'EFP au niveau européen et national. Un tel éclairage sert utilement les décisions et les actions publiques et privées afin d'optimiser la qualité des compétences destinées au marché du travail.

Depuis 2009, l'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC) fait partie du réseau européen de référence et d'expertise sur l'enseignement et la formation professionnels (ReferNet) mis en place par le Cedefop en 2002. Ce réseau est composé d'experts en matière de formation professionnelle, issus de chacun des 27 états membres de l'Union européenne, de

l'Islande et de la Norvège. Il permet de réunir les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les chercheurs et les professionnels pour échanger des idées et débattre des meilleures façons d'améliorer les politiques en matière d'EFP. Son action repose sur la collecte d'information sous forme de rapports sur les développements politiques, de rapports décrivant les systèmes d'éducation des pays membres, d'articles sur des thématiques liées à la formation professionnelle, ainsi que de références bibliographiques qui alimentent une large base de données. Les informations recueillies auprès de chaque membre, dont l'INFPC, contribuent en particulier à la production des analyses comparatives publiées par le Cedefop.

Pour plus d'informations
www.refernet.lu

Contact: INFPC – Cathia Gromczyk, Responsable communication

E-mail: cathia.gromczyk@infpc.lu – Tél.: (+352) 46 96 12-221

Besoin de
conseils ?

Afin d'éviter les mauvaises surprises lors de la création de votre entreprise, contactez-nous. Nous vous aiderons dans les domaines juridique, administratif, économique et social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société. La mission de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

ESPACE ENTREPRISES

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 330
info@espace-entreprises.lu
www.espace-entreprises.lu



Le Cloud fait maigrir.

**Fait maigrir vos salles IT pour accompagner votre expansion
et vous offrir une meilleure rentabilité.**

Vous cherchez le produit miracle qui vous fera gagner du temps, de l'argent et de la place ? Chez Telindus Telecom, nous ne croyons pas aux miracles. Nous croyons au Cloud. Et nous ne sommes pas les seuls : de nombreuses entreprises ont déjà trouvé, grâce à nos solutions Cloud, l'opportunité d'améliorer leur productivité, de réduire leurs investissements et de continuer à se développer en augmentant leurs performances. Vous aussi, découvrez tout ce que le Cloud peut vous apporter sur www.lameilleurducloud.lu



Telindus Telecom, N°1 des solutions Cloud au Luxembourg.



Consult | Integrate | Manage | Outsource
Telindus Telecom est une marque de Telindus SA
Copyright © 2013 Telindus



Mentorat d'affaires: témoignage

En quelques années seulement, Christophe Baehr a réussi à percer sur le marché des applications télécoms au Luxembourg, en France, en Belgique et en Suisse. Depuis 2004, il dirige avec succès l'entreprise Flexcom, une PME spécialisée dans le développement d'applications pour le domaine de la téléphonie mobile et fixe. C'est en 2008 que la société a vraiment pris son envol, en s'internationalisant. Entre 2005 et 2012, le chiffre d'affaires de Flexcom a fortement augmenté et l'équipe est passée de 2 à 11 employés. Aujourd'hui, l'entreprise se tourne encore davantage vers l'innovation avec le développement de nouveaux logiciels et services qui lui permettront de construire un partenariat fort avec les éditeurs et intégrateurs de systèmes de communication vidéo et téléphonique. Pour bien gérer cette croissance continue, Christophe Baehr n'a pas hésité à faire appel à un mentor, une démarche qui l'a conforté dans ses choix d'avenir.

Plus d'infos sur www.flexcom.lu



APPRENEZ-EN PLUS SUR LE PARCOURS DU MENTORÉ CHRISTOPHE BAEHR...
...LE 28 NOVEMBRE PROCHAIN À LA CHAMBRE DE COMMERCE!



CÉRÉMONIE DE LANCEMENT, SAISON 4
LE 28 NOVEMBRE 2013 DÈS 18H30, À LA CHAMBRE DE COMMERCE
INSCRIPTION EN LIGNE SUR WWW.BUSINESSMENTORING.LU

BusinessMentoring, un programme piloté par le Business Support G.I.E.
Certifié ISO 9001

Mentorat d'affaires

BusinessMentoring: une cérémonie publique pour lancer la Saison IV



L'esprit d'entreprendre et la passion de transmettre seront mis à l'honneur à l'occasion du lan-

cement de la Saison IV du programme de mentorat d'affaires «BusinessMentoring», qui aura lieu le 28 novembre prochain au sein du Centre de Conférences de la Chambre de Commerce.

Les visages de la Promotion 2013 seront notamment dévoilés au cours de cette soirée, qui débutera à 18h30 et se poursuivra par un cocktail à 20h00. Cette année, l'accent sera mis sur le déroulement du programme BusinessMentoring, mais surtout sur les témoignages d'entrepreneurs de secteurs divers (industrie, restauration et télécommunications) autour de la vision d'entreprise et de la croissance, dans le contexte du mentorat. Quelques surprises seront également au programme, sans oublier le lancement de la 4^e saison mentorale.

Parrainée par l'entrepreneur à succès Jacques Lanners, représentant du Directoire de CERATIZIT S.A., cette 4^e édition rassemblera les entrepreneurs nouvellement sélectionnés et les mentors du réseau, ainsi que tous ceux qui partagent leurs valeurs: volonté de progresser, curiosité, passion, envie d'apprendre et de s'enrichir aux côtés d'autres entrepreneurs.

Des valeurs également portées par le Parrain de cette édition, qui n'a pas hésité à apporter son soutien au programme, présenté cette année en tant que projet national pour le Prix Européen de la Promotion de l'Esprit d'Entreprise, dans la catégorie *soutien au développement des compétences entrepreneuriales*: «à la tête du groupe Ceratizit depuis 2004, je suis fier de pouvoir affir-

mer que notre entreprise, qui a connu un très fort développement international ces dernières années, n'a rien perdu de ses valeurs fondamentales. Malgré un effectif mondial de 5500 personnes, l'individu est resté au cœur de notre développement. C'est sur ces mêmes valeurs que le programme BusinessMentoring mise aujourd'hui. En mettant de jeunes entrepreneurs osant créer et développer leur entreprise en relation avec des dirigeants expérimentés, ce dispositif renforce la confiance et les compétences des entrepreneurs mentorés et facilite le transfert des savoirs entrepreneuriaux au Grand-Duché de Luxembourg.»

Rappelons que ce programme de mentorat d'affaires lancé en 2010 – avec le soutien du Gouvernement et de la Chambre de Commerce – a déjà permis de révéler des dirigeants de PME prometteurs issus de l'écosystème entrepreneurial luxembourgeois, et de les accompagner vers le succès. Un succès qui se traduit notamment par une évolution favorable des entreprises dirigées par les anciens mentorés (saisons 1 et 2): 95% d'entre elles sont encore en activité et affichent un chiffre d'affaires en hausse de 29% en moyenne. On observe

également un effet bénéfique sur la création d'emplois, puisque 50% des ces dirigeants ont ouvert au moins 3 nouveaux postes au sein de leur entreprise, au cours de la période mentorale.

■ **Le mentorat: un mode d'accompagnement en phase avec les besoins des entrepreneurs**

A l'heure où les faillites se multiplient, la question du «comment réussir dans l'entrepreneuriat» est devenue capitale pour les dirigeants débutants, qui doivent faire face à un environnement économique particulièrement difficile. Si l'on pose la question du «comment», cela suppose donc de s'intéresser au processus de développement de l'entrepreneur lui-même, qui, en élaborant son propre système de valeurs, en construisant sa vision d'entreprise, en expérimentant, va s'approprier la fonction d'entrepreneur au fil des années. De façon pragmatique, le mentorat prend ainsi en compte le profil, les facteurs personnels et l'expérience de l'individu et l'amène à développer des habiletés spécifiques et/ou à renforcer les connaissances managériales dont il a besoin pour répondre à une probléma-

tique qui émerge à un certain moment dans sa vie d'entrepreneur. Dans cette démarche, le soutien de l'ainé (mentor) est capital puisqu'il joue le rôle de «porteur de savoir» qui va accélérer le développement de l'entrepreneur accompagné, mais aussi celui de «guide bienveillant» qui va conforter son protégé (mentoré) dans ses décisions, ou encore, celui de «questionneur» qui va pousser l'entrepreneur à sortir de sa zone de confort. En plus de revêtir un aspect intergénérationnel, la démarche mentorale s'inscrit aussi dans un processus plus général de *lifelong learning*: elle considère que les compétences ne sont pas figées dans le temps, mais qu'elles évoluent en fonction des situations entrepreneuriales rencontrées par le dirigeant. En d'autres termes, l'entrepreneur est sans cesse amené à se remettre en question afin de s'adapter aux évolutions économiques, sociétales et environnementales. L'approche mentorale contribue ainsi à la mise en place de réflexes et comportements managériaux durables chez le dirigeant, qui lui permettront d'aborder les problématiques qui se présenteront à lui avec le recul nécessaire, quelle que soit la phase traversée par son entreprise... ■

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire à l'événement, rendez-vous sur www.businessmentoring.lu

Modalités pratiques:

Accès: gratuit avec inscription en ligne jusqu'au 26 novembre 2013

Langues: français et luxembourgeois / traduction simultanée vers l'anglais

Lieu: Chambre de Commerce, 7 rue Alcide de Gasperi, L-2981 Kirchberg

Horaires: 18h30-20h00 – accueil à partir de 18h00 – Contact: Guylaine Hanus, chargée de mission
guylaine.hanus@cc.lu / (+352) 42 39 39 - 439

Formation Seed4Start pour entrepreneurs

«Les secrets d'une levée de fonds réussie»

Seed4Start, le Forum transfrontalier du capital risque, a organisé sa formation annuelle pour les entrepreneurs présélectionnés à la 2^e édition Seed4Start le 17, 18 et 25 octobre à la Chambre de Commerce Luxembourg. Lors de cette manifestation, les participants ont pu apprendre les bases du capital risque et de la levée de fonds, les aspects juridiques et financiers ainsi

que les techniques de valorisation d'une entreprise lors des deux premiers jours de formation, et s'entraîner aux «pitches» devant un jury d'experts lors du 3^e jour de formation.

Depuis avril 2013, 118 starts-ups à fort potentiel de croissance en Grande Région et à la recherche de capitaux ont postulé pour participer au programme Seed4Start. 29 d'entre elles ont été rete-

nues après une phase de présélection (16 de France, 7 de Luxembourg et 6 de Belgique) et ont été invitées à suivre une formation organisée les 17, 18 et 25 octobre à la Chambre de Commerce Luxembourg, afin de se préparer au grand *Pitching Day*. Cet événement phare du programme Seed4Start prévu le 12 et 13 décembre la Chambre de Commerce, donnera l'occasion aux



Boris Ouarnier

entrepreneurs finalistes de se présenter à des investisseurs privés.

La journée de formation du 17 octobre, qui avait pour thème «*connaître et convaincre des investisseurs*», a été ouverte par une présentation de Seed4Start et de ses aspects pratiques: équipe organisationnelle, détails sur le Seed4Start Pitching Day, rappel du calendrier opérationnel et modalités de sélection finale par le jury début novembre.

Par la suite, Boris Ouarnier de CCIO2 Bilan a initié les entrepreneurs aux bases du capital risque et de la levée de fonds, en présentant les différents types d'investisseurs, leurs motivations, le processus d'investissement et en donnant des astuces pour entrer en relation avec ceux-ci.

M. Ouarnier a enchaîné avec un workshop sur l'ingénierie financière, en expliquant le plan de financement (besoin réel en fonds propres, effets de levier, phasages), les outils financiers disponibles (actions, obligations convertibles, stock-options), les tableaux de bord et les tableaux de trésorerie.

Ingénieur de formation, Boris Ouarnier a une longue expérience dans l'accompagnement à la création d'entreprises innovantes. Dès 2000, il accompagne ses premières levées de fonds auprès de business angels, puis crée et anime le club LBA (Lorraine Business Angels) et entreprend à son tour en co-fondant l'entreprise Cookal. Depuis 2008, il travaille à la Chambre de Commerce et d'Industrie Meurthe-et-Moselle, où il a créé un dispositif spécifique dédié à l'organisation du marché du capital investissement: CCI O2Bilan.

L'après-midi, Eric Lobry de Ader Investissements a présenté les fonda-



Eric Lobry

mentaux de la valorisation d'une entreprise en donnant un aperçu des principales méthodes et de leurs limites.

Eric Lobry est directeur de participations chez Ader Investissements, une société de capital risque de proximité au service des TPE/PME lorraines. Par ailleurs, il est chef d'entreprise et membre du Réseau Entreprendre Lorraine.

Enfin, Alexandre Rimbeaux du Cabinet Richard & Mertz a tenu un atelier sur les fondamentaux juridiques d'une levée de fonds, comprenant une présentation du Term sheet, document synthétisant les principaux termes du contrat, et du Pacte d'actionnaire, document juridique qui organise les rapports entre différents groupes d'actionnaires d'une société.

Alexandre Rimbaud est avocat en droit des sociétés, expérimenté sur les levées de fonds. Luxembourgeois d'origine, il est actuellement basé en Lorraine, à Metz.

La journée a été clôturée par une séance de questions-réponses et de coaching. Les échanges ont pu être prolongés lors d'un repas convivial, en présence de quelques entrepreneurs de la 1^e édition du forum Seed4Start qui ont partagé leurs expériences.

Le vendredi 18 octobre était dédié à la thématique du «*montage du deal*». En début de journée, Vincent Fourès a rappelé les modalités d'utilisation de la plate-forme Gust, outil informatique indispensable pour s'inscrire et participer à Seed4Start. Cette plate-forme internet permet aux entrepreneurs de créer un profil de leur projet, visible aux investisseurs de leur choix.

La communication envers les investisseurs était au centre du prochain workshop animé par Joseph de Gheldere, directeur de Be Angels, le réseau de business



Joseph de Gheldere

angels francophone actif en Région Wallonne et région Bruxelles Capitale. Au cours de ce workshop, M. de Gheldere a donné des astuces pour mieux réussir son pitch et son slide show, et pour améliorer son executive summary et son business plan.

Des séances de coaching individuel ont ensuite permis aux entrepreneurs d'approfondir les sujets abordés et de poser des questions sur leurs supports de présentation.

En fin de journée, Joseph de Gheldere a résumé les clés d'une levée de fonds réussie en revenant sur les bonnes pratiques, les facteurs clés de succès et l'approche des investisseurs.

Pour mettre en application les acquis de ces deux journées de formation, les participants ont pu exercer leur pitch une semaine plus tard devant un jury d'experts, afin de recevoir feedback et conseils lors d'une 3^e journée, organisée le 25 octobre à la Chambre de Commerce.

Suite à cette formation, un jury de sélection finale a évalué les dossiers du 6 au 8 novembre et choisi les finalistes (encore tenus confidentiels) qui auront l'occasion de se présenter aux investisseurs lors du grand Seed4Start Pitching Day, le 12 et 13 décembre à la Chambre de Commerce Luxembourg.

Pour les investisseurs, cet événement sera l'opportunité de découvrir un panel des meilleurs projets d'entreprises innovantes de la Grande Région, sélectionnés de manière rigoureuse par des professionnels du capital investissement et préparés au préalable pour augmenter leurs chances de réussite.

Le jeudi 12 décembre, plusieurs possibilités s'offriront aux investisseurs:

- assister aux pitches (présentations orales de 10 minutes) des candidats,

- rencontrer les dirigeants de leur choix sur leurs stands respectifs et découvrir leurs offres,
- prendre connaissance des éléments clefs de chaque entreprise dans la brochure pour investisseurs.

Le vendredi 13 décembre, les investisseurs pourront rencontrer les entrepreneurs lors de rendez-vous personnalisés et assister à une table ronde sur «*Les facteurs de succès de l'investissement transfrontalier*».

Plus d'informations
sur cet événement,
www.seed4start.org

Seed4Start

Seed4Start, le Forum transfrontalier du Capital Risque, a été lancé en septembre 2012 avec pour objectif de mettre en relation les start-ups à potentiel avec des investisseurs privés en Grande Région. Seed4start veut aider les entrepreneurs innovants de la Grande Région à trouver les capitaux nécessaires à leur entreprise et offrir aux investisseurs privés (Business Angels...) une sélection d'opportunités d'investissements les plus prometteuses sur ce territoire. Seed4Start intègre un volet d'accompagnement, de formation et de mises en relation, grâce à l'organisation de nombreux événements et rencontres individuelles. Ce projet financé par l'Union Européenne est animé par un ensemble de professionnels fortement ancrés dans leur région et experts sur ce sujet pointu (Ader Investissements, BeAngels, Luxembourg Business Angels Network), sous l'égide de Business Initiative (pilote du parcours 1,2,3 GO) et de CCI O2Bilan Lorraine. Ces partenaires sélectionnent chaque année parmi une centaine de candidats une vingtaine des jeunes entreprises les plus prometteuses de la Grande Région, afin de se présenter aux investisseurs privés lors d'un Pitching Day, clôturant chaque édition.

Plus d'informations et inscriptions sur www.seed4start.org

Save the Date

SEED4START PITCHING DAY – 12-13 décembre 2013, Chambre de Commerce Luxembourg

Appel aux investisseurs:

Vous désirez accompagner des créateurs et dirigeants d'entreprise en Grande Région en investissant au capital de leur PME?

Venez rencontrer un panel de **jeunes entreprises à fort potentiel de croissance**, rigoureusement sélectionnées par des professionnels du capital-risque.

Informations et inscriptions sur: www.seed4start.org

Luxinnovation

L'«innovation ouverte» à tous lors de la Luxembourg Innovation Masterclass

Forte de son expérience dans le domaine de la sensibilisation et de la formation à l'innovation, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation

et de la recherche, organise une nouvelle et quatrième édition de la Luxembourg Innovation Masterclass, les 09 et 11 décembre prochain, qui accueillera cette année, comme invité d'honneur,

le Professeur Wim Vanhaverbeke (Université d'Hasselt).

Le Prof. Vanhaverbeke a répondu favorablement à l'invitation de Luxinnovation pour présenter sa vision de l'Open



Wim Vanhaverbeke est un des universitaires les plus renommés à l'échelle internationale dans le domaine de l'«Open Innovation»

Innovation au travers d'une conférence publique et d'un séminaire pratique. Une combinaison de conférences, d'études de cas et de workshops qui répondent parfaitement aux attentes des entreprises en matière de gestion de l'innovation.

■ **Echange de savoir et coopération entre entreprises**

Le terme d'Open Innovation est devenu populaire dans le langage technique, notamment depuis les années 2000. Or, peu d'entreprises sont réellement capables de décrire les tenants et aboutissants de ce nouveau mode d'innovation. Pourtant, l'Open Innovation, qui favorise le partage du savoir

et savoir-faire et prône la mobilité du talent, pourrait leur permettre d'accéder à d'autres technologies et marchés. L'innovation, qui pouvait autrefois rester cantonnée à une même branche d'activités, peut désormais être collaborative et multisectorielle. En sa qualité de Professeur en management et stratégie de l'innovation à l'Université d'Hasselt, Wim Vanhaverbeke peut largement en témoigner. Egalement professeur invité à l'ESADE Business School de Barcelone et à l'Université nationale de Singapour, Wim Vanhaverbeke est un des universitaires les plus renommés à l'échelle internationale dans le domaine de l'Open Innovation. Co-éditeur du livre «Open Innovation: Researching a New Paradigm» aux côtés d'Henry Chesbrough, le fondateur de la théorie sur l'Open Innovation, le Professeur est aussi conseiller en innovation pour de nombreuses entreprises multinationales.

Après avoir étudié la philosophie et l'économie à l'Université catholique de Louvain, Wim Vanhaverbeke a obtenu, en 1995, un doctorat en administration des affaires (DBA) à l'école IESE -Business de Barcelone. Depuis, il publie régulièrement des articles dans des revues de gestion internationales. En 2012, il a créé le Forum européen de l'innovation avec Henry Chesbrough. Wim Vanhaverbeke a récemment été nommé dans le classement de 50 meilleurs auteurs de ces 5 dernières années en matière de Management de l'innovation et des technologies par l'Association internationale du Management de la Technologie (IAMOT).

■ **Une formule gagnante**

La «Luxembourg Innovation Masterclass» est une initiative de Luxinnovation lancée en 2010 à la demande de l'industrie. Tous les ans, plusieurs entreprises apportent leur soutien à l'Agence dans l'organisation de cet événement destiné à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Goodyear, IEE, Delphi et Intra-soft ont confirmé leur partenariat pour l'édition 2013. «Les entreprises ont de plus en plus conscience de l'importance que revêt l'innovation dans leurs activités et c'est tant mieux. Néanmoins, nous devons poursuivre nos efforts et renforcer les actions qui permettent aux entreprises de se poser les bonnes questions en matière de gestion de leurs innovations. Le succès de la Luxembourg Innovation Masterclass en est un exemple concret», explique Dr. Gaston Trauffler, Head of Innovation Management, Design & Strategic Intelligence chez Luxinnovation.

Forte du succès des éditions précédentes, la formule reste inchangée: une «Open Lecture» suivie d'un séminaire. La soirée du 9 décembre prochain sera consacrée à l'Open Innovation. La deuxième journée sera entièrement dédiée aux 'Gold Partners', lors de laquelle l'orateur de marque traitera de la thématique selon des besoins spécifiques ou des questions particulières soulevées en amont par les 'Gold Partners'. Cette prestation sur-mesure est particulièrement appréciée par les entreprises partenaires, qui peuvent ainsi approfondir la thématique en privilégiant une approche pratique. Enfin, le séminaire, qui se tiendra le 11 décembre prochain, s'adressera quant à lui aux chefs d'entreprise et aux managers R&D. ■

Programme détaillé et inscription sur www.innovation-masterclass.lu

Contact: Luxinnovation G.I.E. – Dr. Gaston Trauffler, Responsable Gestion de l'innovation et promotion du design

E-mail: gaston.trauffler@luxinnovation.lu

ILNAS

Plus d'une centaine de participants à la journée mondiale de la normalisation au Luxembourg

La conférence organisée par l'ILNAS en collaboration avec le CRP Henri Tudor mi-octobre a réuni plus d'une centaine de parti-

cipants autour du thème «Les normes garantissent des changements positifs». De nombreux échanges et partages d'expériences ont agrémenté cet événement.

L'objectif de cet événement initié par l'ILNAS, Organisme luxembourgeois de normalisation, était de sensibiliser les acteurs socio-économiques nationaux

à l'importance des normes pour eux-mêmes et plus globalement pour l'économie luxembourgeoise à l'occasion de la journée mondiale de la normalisation.

Dans leurs discours d'ouverture, Jean-Marie Reiff et Jean-Philippe Humbert, respectivement directeur et adjoint à la direction de l'ILNAS, ont mis en avant les efforts réalisés par l'ILNAS et l'ANEC GIE pour aider les entreprises à intégrer davantage la normalisation dans leur stratégie globale. Olivier Peyrat, Vice-président des finances de l'ISO, Organisation internationale de normalisation, a ensuite souligné les changements positifs liés aux normes en montrant, par exemple, que l'application des normes peut apporter des bénéfices économiques allant de 0,5 % à 4 % des recettes annuelles des ventes d'une entreprise.

L'après-midi s'est poursuivie par des sessions en parallèle permettant aux par-



ticipants d'approfondir la matière dans trois secteurs clés, à savoir les technologies de l'information et de la communication, l'énergie et les technologies biomédicales. Plusieurs experts nationaux et internationaux issus d'institutions, de l'industrie et du domaine de la recherche ont partagé leurs expériences en normalisation. Puis, Jean-Pol Michel, directeur du Business Development au sein du CRP Henri Tudor, a présenté les liens étroits entre recherche, normalisation et innovation.

Enfin, pour valoriser le travail des experts nationaux qui œuvrent à l'élaboration de nouvelles normes, l'ILNAS a décerné cette année pour la première fois le trophée «Délégué en normalisation au Luxembourg». Le lauréat est Louis-Guy Cajot, Head of Structural Long Products au sein d'Arcelor Mittal, qui est actif dans la normalisation technique volontaire depuis de nombreuses années.



Les présentations et les photos de l'événement sont disponibles via:

www.ilnas.public.lu/fr/actualites/evenements/2013/10/journee-mondiale-normalisation-luxembourg/index.html

FORUM TRANSFRONTALIER DU CAPITAL RISQUE

WALLONIE. LUXEMBOURG. LORRAINE. SARRE. RHÉNANIE-PALATINAT.

Conférences
Formations
Coaching
Réseau
Pitching Day
Séminaires

INVESTISSEURS

Vous désirez accompagner des créateurs et dirigeants d'entreprise en Grande Région en investissant au capital de leur PME?

Venez rencontrer un panel de jeunes entreprises à fort potentiel de croissance, rigoureusement sélectionnées par des professionnels du capital-risque.

Participez au

SEED4START PITCHING DAY

LE 12-13 DÉCEMBRE 2013

à la Chambre de Commerce Luxembourg

Plus de détails et inscriptions sur

WWW.SEED4START.ORG

Contact: SEED4START@CC.LU

COOPÉRATION

PARTENAIRES

PARTENAIRES MÉDIAS

SuperDrecksKëscht

Bombes aérosols: ne pas oublier la sécurité et l'environnement



Les bombes aérosols sont pratiques, utilisables pour et dans toutes les situations possibles et imaginables. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour avoir le produit sous la forme désirée. Cependant, les bombes aérosols présentent aussi des inconvénients pour l'environnement. Quels que soient leurs composants, les bombes aérosols présentent un danger du simple fait qu'elles sont remplies d'un gaz propulseur, le plus souvent inflammable. Ainsi, sous pression, elles peuvent exploser si elles sont exposées à des températures élevées ou si elles sont mal employées. En outre, les certains composants de ces bombes aérosols sont irritants ou toxiques. Lors de la pulvérisation des gouttelettes très fines peuvent facilement être inhalés et provoquer des troubles de la santé.

Aujourd'hui, les agents propulseurs utilisés sont principalement le propane et le butane. Ces gaz prennent feu très facilement (ils sont utilisés également dans les bouteilles de gaz pour le camping et dans les briquets). De plus, ils contribuent à l'effet de serre.

Prévention et réduction

Il existe cependant pour les entreprises, certains produits alternatifs

disponibles chez les fournisseurs, par exemple:

- pour beaucoup de produits, il existe des applications alternatives, par exemple la pose de peinture au pinceau;
- les vaporisateurs à pompe ne contiennent pas de gaz propulseur et présentent les mêmes avantages que la bombe aérosol pour l'application;
- pour les grands consommateurs, il existe des bombes aérosols rechargeables dans lesquelles la propulsion se fait à l'aide d'air comprimé.

Pour plus de sécurité, il existe quelques conseils à suivre, tels que:

- stocker les bombes aérosols à un endroit frais;
- les aérosols «vides» contiennent encore des résidus de composants et de gaz propulseurs et doivent donc être stockés avec la fiabilité requise;
- respecter les consignes de sécurité sur les étiquettes des produits.

Que faire des aérosols vides?

Les aérosols vides ne doivent pas être mis à la poubelle ou au sac bleu (emballages), même lorsque les composants ne sont pas dangereux. Il convient de s'adresser à des collecteurs

agréés qui acceptent les aérosols ou à la SuperDrecksKëscht.

Traitement et valorisation

La SuperDrecksKëscht a collecté 93,5 tonnes de bombes aérosols en 2012, dont 10,8 tonnes de bombes de mousse polyuréthane (PU). Elles sont broyées à l'aide d'une presse hydraulique par l'entreprise Seiba à Neunkirchen dans la Sarre et les résidus du contenu en sont intégralement extraits. La fraction métallique est récupérée par une entreprise de recyclage qui sépare métaux ferreux et non-ferreux. Les résidus liquides et gazeux des pulvérisateurs sont traités dans une installation d'incinération à haute température dans le respect de l'environnement et sans impact négatif sur le climat.

Les bombes de mousse de montage en polyuréthane sont traitées en Allemagne par la société PDR qui récupère autant que possible les matières secondaires. Ces bombes sont d'abord réduites en morceaux à l'abri de l'air et les gaz propulseurs sont emprisonnés pour être recyclés. Les fragments sont immergés dans un bain de solvants dans lequel les parties métalliques sont nettoyées. Le polyuréthane restant peut être recyclé dans la production de mousse PU ou comme additif dans la fabrication des colles.

Pour plus d'informations,
contacter la SuperDrecksKëscht

via son site Internet

www.sdk.lu

ou en téléphonant au

(+352) 488 216 1

ou s'adresser directement aux
entreprises de recyclage:

www.seiba-entsorgungstechnik.de

ou www.pdr.de



La sécurité des réseaux – un engagement au quotidien

Afin d'assurer un service de qualité et un niveau de fiabilité élevé de nos réseaux d'électricité et de gaz naturel, nos équipes sont régulièrement formées aux exigences et normes de sécurité en vigueur.

Des réseaux de transport et de distribution d'énergie innovants et performants continueront de garantir à l'avenir le confort de nos clients.



[creos.net](https://www.creos.net)

Banque Centrale du Luxembourg (BCL)

Luxembourg: un pays qui vit au-dessus de ses moyens

Le dernier bulletin de la Banque Centrale du Luxembourg (Bulletin 2013/3) dresse un portrait pour le moins inquiétant de la situation socio-économique du Luxembourg. Il confirme l'idée maintes fois avancée que l'économie luxembourgeoise a besoin d'un ensemble de réformes afin de sortir de la crise économique qui dure depuis bientôt 5 ans et qu'il n'est plus possible de continuer d'évoluer sur les bases économiques connues entre 1995 et 2007, puisque depuis 2008, il y a eu une cassure nette avec le *trend* économique passé.

D'après le Bulletin 2013/3, si le Luxembourg renouait avec une croissance relativement appréciable tant en 2014 qu'en 2015, cette croissance demeurerait néanmoins bien inférieure à l'évolution tendancielle «pré-crise».

Ainsi en 2015, le PIB (en volume) du Luxembourg serait de quelque 23 % inférieur à ce qu'il aurait été si la tendance observée entre 1995 et 2007 s'était poursuivie. Ce terrain perdu (de l'ordre de 10 milliards EUR), dont on peut craindre qu'il résulte d'un changement structurel de *trend* de croissance (perte définitive de croissance potentielle) suppose, selon la BCL, de revoir les politiques publiques en tenant compte de cette nouvelle donne.

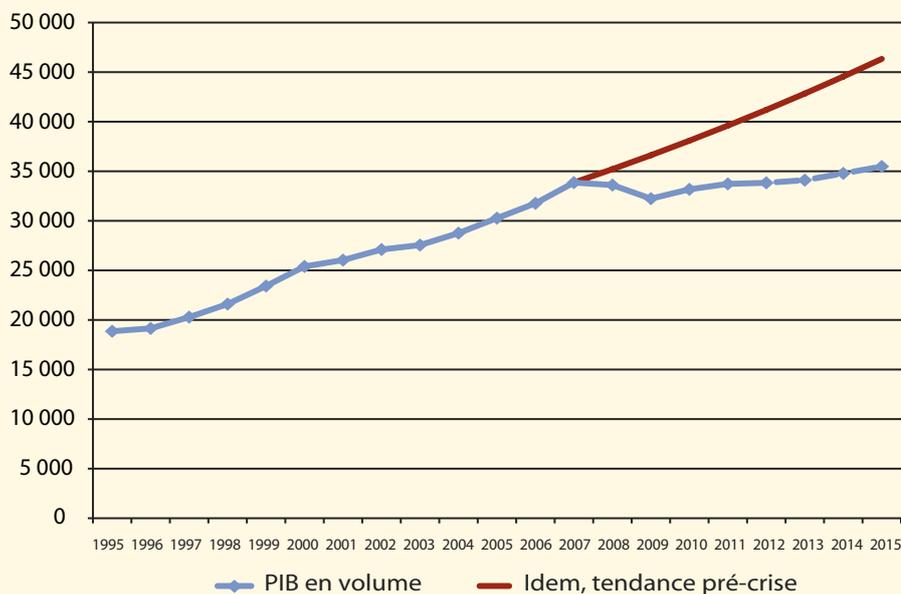
Or, si les recettes publiques ont marqué le pas (et devraient être encore plus sous pression à partir de 2015 avec les pertes de recettes liées au commerce électronique et, le cas échéant, suite à un tassement du rendement fiscal issu de la place financière), la progression des dépenses publiques demeure soutenue. La dynamique des dépenses publiques est demeurée inchangée en dépit du décrochage du PIB et la situation des finances publiques s'est fortement détériorée. D'un excédent de l'ensemble des administrations publiques luxembourgeoises de l'ordre de 3,7 % du PIB en 2007, le solde budgétaire est tombé à -0,6 % du PIB en 2012, et pourrait «toutes choses égales par ailleurs» afficher un déficit de l'ordre de 3 % du PIB en 2015. Le Luxem-

bourg serait alors parmi les mauvais élèves en matière de déficit dans la zone euro et, pour le reste, en porte-à-faux par rapport à des engagements européens, le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire admettant un déficit maximal de 0,5 % du PIB. Cette perspective renseigne sur la nécessité de maîtriser l'inflation des dépenses publiques et d'empêcher tout dérapage supplémentaire des finances publiques. Une attention particulière devra être portée à l'Administration centrale, dont le déficit pourrait atteindre jusqu'à 4 % du PIB en 2015.

La publication de la BCL souligne par ailleurs que les coûts salariaux unitaires accusent une évolution insoutenable au Luxembourg vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Cela est le reflet de la chute de la productivité au Luxembourg, mais également de la dérive du coût salarial nominal moyen, essentiellement attribuable à la contribution de l'indexation. A ce sujet, la conclusion de la BCL – «il est inexact d'affirmer que l'indexation n'a pas d'impact préjudiciable sur l'inflation» – est une invitation à la désindexation de l'économie.

Enfin, le marché du travail luxembourgeois est une autre source d'inquiétude. Le chômage a fortement progressé entre 2008 et août 2013, passant de 4,1 % à 7 %. Mais puisque la hausse du chômage observée depuis la crise est avant tout structurelle, l'accélération de la croissance attendue entre 2014 et 2015, en l'absence de mesures visant à favoriser l'employabilité des chômeurs et l'appariement entre l'offre et la demande de travail, risque de ne profiter que marginalement aux chômeurs et le chômage de se stabiliser à un haut niveau malgré la reprise économique. ■

Décrochage du PIB par rapport à son évolution tendancielle
(PIB en millions d'euros, aux prix de 2005)



Source: Statec et calculs BCL.

«Dix ans de Tableau de bord Compétitivité: une évolution en dents de scie»

Malgré l'anniversaire rond du Tableau de bord Compétitivité (TBCO), le résultat de l'édition 2013, la 10^e édition, ne donne pas lieu à des messages positifs. Ayant déjà connu des performances médiocres les années précédentes, la compétitivité globale du Luxembourg continue à se détériorer davantage. Cette année, le Luxembourg se retrouve à la 13^e position sur les 27 Etats membres de l'Union européenne (UE), qui est en même temps la plus mauvaise depuis l'élaboration du TBCO.

Publié annuellement par l'Observatoire de la Compétitivité, le TBCO est en premier lieu un outil pour analyser la compétitivité globale du Luxembourg au fil du temps, ainsi que son positionnement par rapport aux autres pays membres de l'Union européenne (UE). En raison de certaines limitations méthodologiques liées aux analyses internationales de la compétitivité, qui ne tiennent parfois pas suffisamment compte des spécificités du Luxembourg comme petite économie ouverte intégrée dans la Grande Région, le Comité de coordination tripartite avait demandé en 2003 au professeur Fontagné (Université Paris I – Sorbonne) d'établir un Tableau de bord national pour mesurer la compétitivité du Luxembourg.

Le tableau présente et analyse la position compétitive globale du Luxembourg sur base de 77 indicateurs répartis en dix catégories allant de A à J¹ couvrant les domaines économiques, sociaux et écologiques. Chaque domaine contient un certain nombre d'indicateurs qui seront analysés en détail par le tableau de bord. Pour chaque indicateur, la position du Luxembourg par rapport à la moyenne de l'UE est mise en évidence (position dite «favorable», «neutre» ou «défavorable» du Luxembourg par rapport à la moyenne

européenne, selon un code couleur vert, orange ou rouge). Les performances du Luxembourg sont également analysées à travers le temps, c'est-à-dire, en comparant les données les plus récentes aux valeurs des années antérieures du TBCO. Il reste pourtant à noter que le classement du TBCO n'est pas fixe dans le temps. En effet, les données sont révisées régulièrement par les différentes organisations qui s'en servent comme sources principales, comme Eurostat, l'OCDE ou la Banque mondiale. Les comptes nationaux, notamment, sont régulièrement mis à jour, ce qui a une influence non négligeable sur une partie des indicateurs. La non-disponibilité de certaines données est également un facteur important.

Le TBCO procède également à l'attribution d'une note globale aux pays membres de l'UE permettant ainsi de comparer leur performance générale en termes de compétitivité. **Cette année, le Luxembourg se place à la 13^e position (sur 27 nations classées) et perd 4 positions par rapport à l'année dernière.** En première position se trouve la Suède, qui a donc conservé sa place par rapport à l'année précédente. L'Allemagne (8^e) et la Belgique (18^e) ont perdu une position chacune, tandis que la France (12^e) en a gagné une. Les dernières positions sont occupées par la Grèce, la Hongrie, le Portugal et Malte. Le plus grand gagnant du classement général est la Lituanie, qui a monté de la 15^e à la 7^e position.

Comme les années précédentes, le Luxembourg a perdu des places dans la catégorie «**Productivité et coût du travail**» et se retrouve désormais à la 23^e position (21^e position en 2012), ceci permettant de constater que la compétitivité-coûts du Luxembourg a connu une dégradation importante depuis un certain nombre d'années déjà. Les indi-

cateurs «Evolution de la productivité globale des facteurs» et «Evolution de la productivité apparente du travail» notamment, demeurent ancrés dans le rouge démontrant ainsi que le Luxembourg n'arrive pas à ajuster la rentabilité des facteurs de production en période de basse conjoncture. L'indicateur «Coûts salariaux unitaires (CSU)» a réussi de sortir de la zone «rouge» indiquant que le Luxembourg s'est rapproché - tout en restant au dessus - de la moyenne européenne. Néanmoins, il importe de relever que la meilleure performance n'est pas liée à l'amélioration du CSU nominal luxembourgeois, mais est plutôt due à la dégradation du CSU nominal au niveau européen.

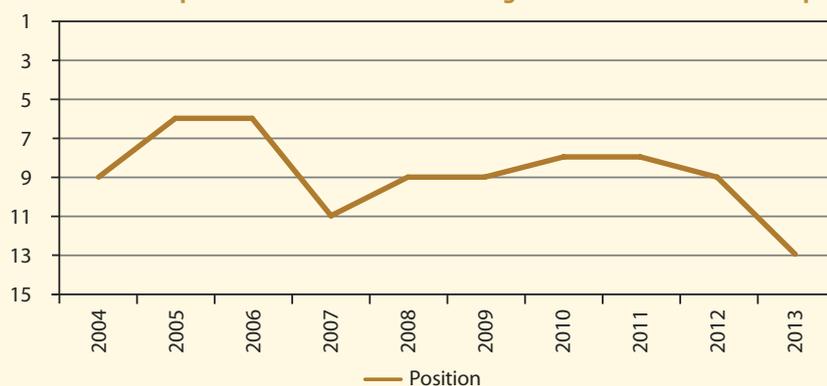
En plus de la catégorie «Productivité et coût du travail», le Luxembourg a connu un repli du 11^e au 13^e rang en matière de «**Fonctionnement des marchés**». Le pays affiche des prix plutôt élevés pour l'électricité, et le prix du gaz pour les utilisateurs industriels est un des plus élevés des Etats membres de l'UE, seulement dépassé par la Slovaquie.

La situation en termes de compétitivité hors-coûts connaît également des performances insatisfaisantes. Les catégories «**Education et formation**» (14^e rang) et «**Economie de la connaissance**» (8^e rang) ont perdu chacune une place par rapport à l'édition précédente. Les dépenses annuelles par élève/étudiant restent les plus élevées de UE, pourtant les résultats de performance du système d'enseignement demeurent médiocres. De plus, le taux des jeunes ayant quitté prématurément l'école s'est détérioré, passant de 6,2 % à 8,1 %. En matière de recherche et innovation, l'indicateur «Dépense intérieure de R&D en % du PIB», demeurant dans le rouge, a diminué de 1,48 % à 1,43 % du PIB² et reste donc largement en dessous de

¹ Les dix catégories sont les suivantes: (A) Performances macroéconomiques, (b) emploi, (C) Productivité et Coût du travail, (D) Fonctionnement des marchés, (e) Cadre institutionnel et réglementaire, (F) entrepreneuriat, (G) éducation et Formation, (H) économie de la connaissance, (I) Cohésion sociale et (J) environnement. Les indicateurs ont été retenus ensemble avec les partenaires sociaux dans le cadre du rapport Fontagné intitulé «Compétitivité du Luxembourg: une paille dans l'acier» (2004)

² Programme national de réforme du Grand-Duché de Luxembourg 2013 (PNR)

Evolution de la position finale du Luxembourg dans le TBCO au fil du temps



Source: Bilan de Compétitivité 2013

l'objectif national de 2,3 % à 2,6 % de la stratégie d'Europe 2020. Cette évolution est principalement due au recul des dépenses dans la recherche privée.

Enfin, le Luxembourg reste dernier de la classe dans la catégorie «**Environnement**» qui est dominée par le rouge et l'orange. L'indicateur «Déchets générés en kg par personne» relève un des chiffres les plus élevés en Europe, juste derrière le Danemark. La part des énergies renouvelables est également une des plus faibles en Europe et contribue au mauvais positionnement en matière d'environnement.

Domaine	A. Perf. macro-éco	B. Emploi	C. Productivité & Coût du travail	D. Fonctionn. marchés	E. Cadre inst. & réglem.	F. Entrepreneuriat	G. Education & formation	H. Economie de la connaissance	I. Cohésion sociale	J. Environnement
Luxembourg	1	11	23	13	2	19	14	8	5	27
1 ^{er} dans le domaine	Luxembourg	Pays-Bas	Lituanie	Royaume-Uni	Irlande	Bulgarie	Finlande	Finlande	Suède	Rép. Tchèque
Allemagne	8	3	13	14	11	25	15	4	18	16
Belgique	13	15	12	11	22	22	20	9	8	23
France	12	12	8	4	21	9	18	10	6	19

Source: Bilan de Compétitivité 2013

Révision des comptes nationaux par le STATEC

2012: troisième année de contraction depuis le début de la crise

En début d'octobre, le STATEC a publié les premières estimations du Produit Intérieur Brut (PIB) pour le deuxième trimestre 2013, ainsi que les chiffres révisés pour les années 2009-2012.

Au deuxième trimestre 2013, l'évolution du PIB en volume a été de +2,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2012 et de +1,6 % par rapport au trimestre précédent. Les évolutions annuelles du PIB en volume pour 2012 ont été également ajustées comme suit: +0,5 % au lieu de +0,6 %

pour le deuxième et de -0,3 % au lieu de -0,5 % pour le troisième trimestre. Concernant l'évolution du premier trimestre 2013, elle est de 1,2 % au lieu de 1,0 %.

Le STATEC a également procédé à la révision des chiffres annuels du PIB en volume. Selon les derniers ajustements, la révision pour 2012 aboutit à une évolution du PIB en volume de -0,2 % au lieu des +0,3 % pronostiqués dans la version antérieure. Ce constat s'avère comme un coup dur pour le Luxembourg, indiquant ainsi

que le pays se trouvait non seulement en récession en 2008 et 2009, mais a également connu une contraction économique en 2012. **La récession historique de 2009 a été également revue à la baisse (-5,6 % au lieu de -4,1 %)** ce qui fait une différence non négligeable de -1,50 %. Pourtant, les chiffres publiés pour les années 2010 et 2011 ont été légèrement révisés à la hausse: +3,1 % au lieu de +2,9 % respectivement 1,9 % au lieu de 1,7 %).

Les principaux changements intervenus sont résumés dans le tableau 1.

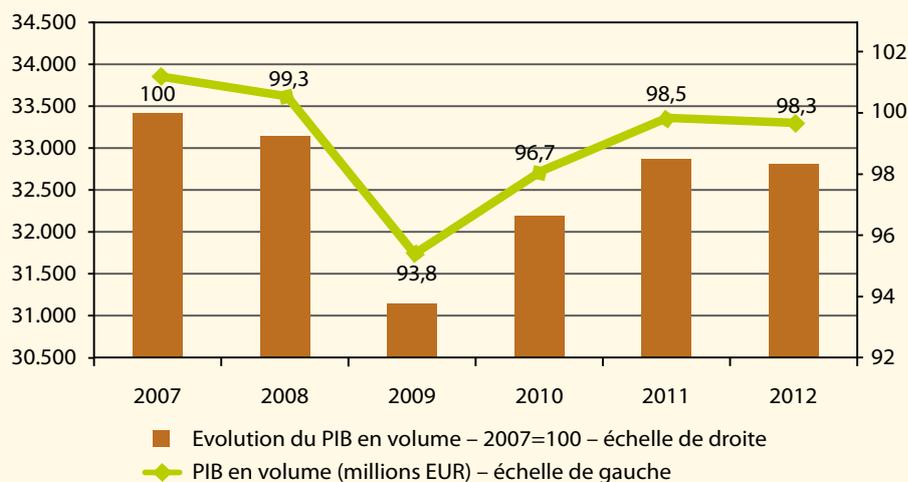
Tableau 1: Principales révisions des comptes nationaux sur la période 2008-2013

Données de la comptabilité nationale au	2008	2009	2010	2011	2012	2013T1
7/10/2013	-0,70 %	-4,10 %	2,90 %	1,70 %	0,30 %	1,00 %
8/10/2013	-0,70 %	-5,60 %	3,10 %	1,90 %	-0,20 %	1,20 %
Ecart	0,00 %	-1,50 %	0,20 %	0,20 %	-0,50 %	0,20 %

Source: Statnews N°40-2013 ; Calculs par la Chambre de Commerce

Comme il ressort aisément du graphique 1 – qui montre, sur l'échelle de gauche, l'évolution du PIB en volume (en termes réels, c'est-à-dire en neutralisant l'inflation) en millions EUR, ainsi que, sur l'échelle de droite l'évolution du PIB en volume avec base 100 en 2007 – le rattrapage économique suite à la crise déclenchée début 2008 n'est toujours pas achevé. En l'occurrence, le PIB de fin 2012 demeure, en volume, toujours de **1,7 % en-dessous de la valeur atteinte fin 2007**. Ces résultats sont davantage inquiétants étant donné que la croissance réelle entre 1995 et 2007 se chiffrait en moyenne à 5 %, démontrant ainsi que le ralentissement économique a été à la fois profond et durable. De plus, les performances macroéconomiques récentes comparées au pays limitrophes peuvent être considérées comme médiocres (voir graphique 2). Contrairement au Luxembourg, nos voisins – l'Allemagne, la Belgique et la France – ont réussi à atteindre, voire même à dépasser, leurs niveaux pré-crise respectifs du PIB en volume. Vu ces

Graphique 1: Evolution économique 2007-2012



Source: Statnews N°40-2013; Calculs par la Chambre de Commerce

évolutions récentes, il semble opportun d'encourager davantage le Gouvernement en formation à prendre les mesures nécessaires pour rétablir la compétitivité et la productivité du pays. En matière de compétitivité-coûts le Luxembourg connaît

une véritable dégradation, notamment due aux coûts salariaux unitaires élevés, mettant ainsi les entreprises sous pression. De même, une amélioration de la compétitivité-hors coûts, à savoir des meilleures performances en termes

Votre partenaire informatique au Luxembourg depuis + de 26 ans !



Gestion Commerciale

- Gestion des achats
- Gestion des stocks
- Documents commerciaux
- Facturation
- ...



Ressources Humaines

- Gestion des candidatures
- Suivi des formations
- Gestion des présences/absences
- Calcul des salaires
- ...



Informatique Mobile

- Fleet Management
- Pointage Mobile
- Géolocalisation
- Eco-conduite
- ...



Finances

- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- e-TVA - eCDF - FAIA
- SEPA SDD - SCT
- ...



Chantiers / Projets

- Calcul des ressources
- Métrés / Etats d'avancement
- Rapports Journaliers
- Prix de revient et comparatifs
- ...

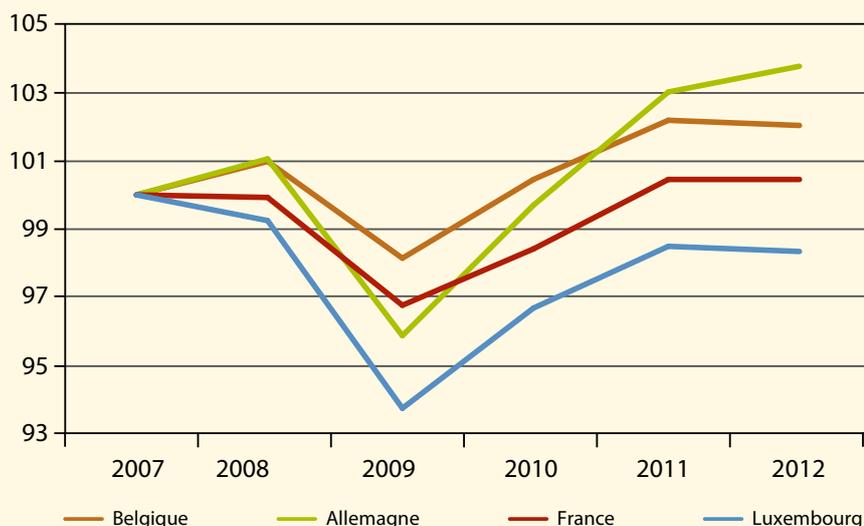


Service Technique

- Analyse infrastructures
- Fourniture hardware
- Administration réseau
- Backups en ligne
- ...



Graphique 2: Evolution du PIB en volume – 2007=100 – Comparaison avec nos voisins



Source: Eurostat

d'innovation et d'éducation, paraît primordiale afin d'atteindre une croissance durable et pérenne.

Le PIB selon l'approche «production»

La valeur ajoutée des activités financières et d'assurance augmente de 0,8 % par rapport au trimestre précédent. L'évolution des autres branches, par ordre d'importance dans le PIB, se présente comme suit: «Administration publique, éducation et santé» +1,7 %, «Commerce; transports; hébergement et restauration» +1,9 %, «Services aux entreprises et location» -3,8 %, «Activités immobilières» +1,0 %, «Information et communication» +8,2 %, «Industrie, y compris énergie et distribution d'eau» +1,0 %, «Construction» +7,1 % (voir tableau 2).

Tableau 2: PIB et valeur ajoutée par branche de production

(données corrigées des variations saisonnières en volume)

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2012 3 ^e trim	4 ^e trim	2013 1 ^{er} trim	2 ^e trim	2012 3 ^e trim	4 ^e trim	2013 1 ^{er} trim	2 ^e trim
PIB	0,2	1,1	0,6	1,6	-0,5	0,2	1,2	2,4
Agriculture, sylviculture et pêche	-0,5	-4,4	3,0	-2,6	1,2	-4,1	-2,8	-4,6
Industrie, y compris énergie et distribution d'eau	0,8	0,2	-4,5	1,0	3,2	7,0	-4,2	-2,6
Construction	1,6	3,8	-8,5	7,1	3,2	5,3	-5,1	3,4
Commerce; transports; hébergement et restauration	-0,3	1,6	0,9	1,9	-5,6	-3,8	-0,4	4,2
Information et communication	6,6	1,8	-8,1	8,2	12,2	4,8	7,4	7,8
Activités financières et d'assurance	-1,3	0,1	-0,3	0,8	-8,4	-5,4	0,1	-0,7
Activités immobilières	1,2	1,4	0,9	1,0	5,1	4,6	4,8	4,6
Services aux entreprises et location	0,1	2,8	1,9	-3,8	0,5	1,8	4,3	1,0
Administration publique, éducation et santé	0,1	0,9	0,2	1,7	4,0	4,0	3,7	3,3
Autres activités de services	0,6	-0,6	0,2	1,1	0,2	-0,6	-1,5	1,3
Valeur ajoutée totale	0,3	-0,6	-1,3	1,9	-1,0	0,4	1,1	2,4

Tableau 3: PIB et composantes de la demande

(données corrigées des variations saisonnières en volume)

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2012 3 ^e trim	4 ^e trim	2013 1 ^{er} trim	2 ^e trim	2012 3 ^e trim	4 ^e trim	2013 1 ^{er} trim	2 ^e trim
PIB	0,2	1,1	0,6	1,6	-0,5	0,2	1,2	2,4
Dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages	-0,2	1,1	0,7	-0,6	1,3	1,0	1,1	1,1
Dépense de consommation finale des administrations publiques	0,6	0,5	0,4	1,3	4,5	4,9	2,6	2,7
Formation brute de capital fixe	-4,4	12,0	-6,1	2,7	-8,9	0,1	-5,6	3,3
Exportations	0,5	1,2	-0,2	1,8	-2,9	-1,3	1,3	3,3
Importations	-0,2	1,8	-0,1	1,1	-4,0	-1,2	0,3	2,6

Le PIB selon l'approche «dépenses»
Par rapport au premier trimestre 2013, la dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but

lucratif au service des ménages a baissé de 0,6 %, alors que celle des administrations publiques a augmenté de 1,3 %. La hausse de la formation brute de capital

fixe est de 2,7 %. Les exportations ont augmenté de 1,8 % et les importations de 1,1 % (voir tableau 3). ■

EUROSTAT

Production industrielle: un décrochage significatif côté luxembourgeois

■ La production industrielle est en hausse de 1,0 % dans la zone euro...

La production industrielle, corrigée des variations saisonnières, a augmenté de 1,0 % dans la zone euro (ZE17) et de 0,5 % dans l'UE28 en août 2013 par rapport à juillet 2013, selon les estimations d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. En juillet, la production industrielle avait diminué respectivement de 1,0 % et 0,6 %. En août 2013 par rapport à août 2012, la production industrielle a baissé de 2,1 % dans la zone euro et de 1,6 % dans l'UE28.

■ ... mais reste déprimée au Luxembourg

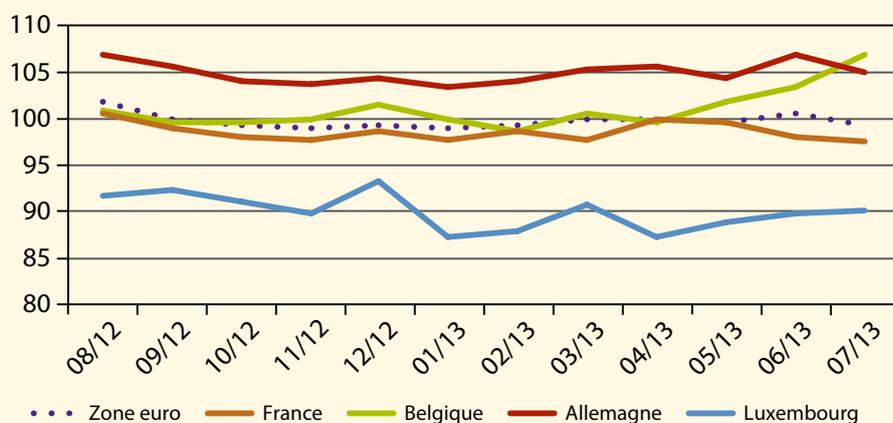
Le graphique comparatif (Indices de la production industrielle, hors construction, corrigés des variations saisonnières) illustre l'évolution de la production industrielle au Luxembourg, dans les pays limitrophes, ainsi qu'en moyenne dans la zone euro. Etant donné que pour la Belgique et le Luxembourg les données relatives à la production industrielle du mois d'août 2013

ne sont pas encore disponibles, le graphique ne peut illustrer l'évolution affirmative que jusqu'en juillet 2013.

En juillet 2013, au Luxembourg, le niveau de production industrielle demeure 10 % inférieur à son niveau atteint en 2010 (indice 90 indiqué sur une base 100 en 2010). Par contre, sur le même laps de temps, la produc-

tion industrielle française n'a reculé que de 2,5 % (indice 97,5). Dans la zone euro, prise dans son ensemble, le recul se chiffre à 0,6 %. Il convient encore de rappeler que l'Allemagne (+5 %, indice 105) et la Belgique (+6,8, indice 106,8) ont réussi à augmenter leurs productions industrielles respectives par rapport à 2010. ■

Indices de la production industrielle, hors construction, corrigés des variations saisonnières
Année de base 2010 (2010 = 100)



Analyse de la Chambre de Commerce

Chômage, coûts salariaux et productivité: des défis de taille pour le Luxembourg

Le taux de chômage a atteint 7 % au mois de septembre 2013, soit une augmentation de 1,2 % par rapport au mois précédent. Depuis 2008, le taux de chômage a ainsi augmenté de 45 % (de 4,2 % à 6,1 %). Si l'économie luxembourgeoise continue tout de même

à créer des emplois, c'est à un rythme beaucoup moins soutenu qu'avant. La progression annuelle de l'emploi salarié est ainsi de 2 % en moyenne depuis 2008, un chiffre moitié que les taux de croissance enregistrés par le passé (4,0 % en moyenne par an entre 1995 et 2008).

Les frontaliers sont les plus touchés par ce moindre dynamisme du marché du travail luxembourgeois; en raison de leur poids dans l'emploi intérimaire et de leur surreprésentation dans des secteurs davantage exposés à la concurrence internationale, 22.000 d'entre

eux ont perdu leur emploi durant la seule année de crise de 2009. Ainsi depuis 2008, la part des frontaliers dans les créations nettes d'emploi est passée de 70 % avant la crise à 35 %. L'emploi résident a, quant à lui, continué de progresser tout au long de la crise, toutefois on observe une nette décélération de sa croissance par rapport à 2008.

La hausse du chômage s'est accompagnée d'un phénomène inquiétant d'enlèvement dans le chômage qui éloigne de plus en plus de chômeurs du marché du travail. On observe ainsi au Luxembourg un accroissement quasiment ininterrompu de la proportion de chômeurs sans emploi depuis plus

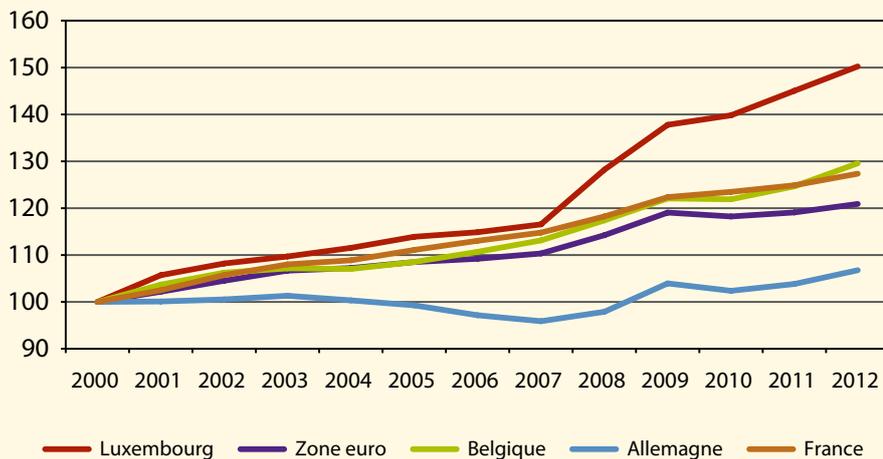
d'un an, voire depuis plus de deux ans. Cette proportion est passée de 30 % en 2006 à 40 % en 2013, respectivement de 12,5 % à 24 % pour les chômeurs inactifs depuis au moins deux ans. Il y a donc une baisse tendancielle du nombre de chômeurs qui arrivent à réintégrer le marché du travail, traduisant le caractère structurel de la hausse du chômage au Luxembourg.

Alors que le chômage aurait pu être dû, suite au truchement des stabilisateurs automatiques, être un élément de modération salariale, les coûts salariaux unitaires (CSU), c'est-à-dire les coûts salariaux associés à la production de la valeur ajoutée réelle, n'ont cessé de

croître par rapport aux principaux partenaires commerciaux du Luxembourg comme l'indique le graphique ci-joint. Il y a même eu une accélération de la hausse du CSU au Luxembourg, quand la tendance était à la modération chez nos voisins. Au Luxembourg, le décrochage par rapport à l'Allemagne est de l'ordre de 40 % depuis l'an 2000. Il en résulte, ainsi, un décrochage entre l'évolution salariale et la productivité.

Selon le bulletin 2013/3 de la Banque Centrale du Luxembourg (BCL), la progression annuelle du coût salarial nominal moyen est, quant à elle, essentiellement attribuable à la contribution de l'indexation des salaires depuis 2008, la contribution des autres composantes étant demeurée faible, voire même négative, au cours des plus récentes années. Ce constat demeure sur la période allant de 2000 à 2012, durant laquelle l'indexation des salaires aux prix a alimenté près de 80 % de la variation cumulée du coût salarial nominal moyen.

Coûts salariaux unitaires (indices 2000=100)



Source: BCE, Eurostat, Statec, calculs BCL

Besoin de conseils ?

Afin d'éviter les mauvaises surprises lors de la création de votre entreprise, contactez-nous. Nous vous aiderons dans les domaines juridique, administratif, économique et social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société. La mission de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

ESPACE ENTREPRISES
 Chambre de Commerce
 7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg-Kirchberg
 +352 42 39 39 - 330
 info@espace-entreprises.lu
 www.espace-entreprises.lu



Le Cloud rend beau.

Beau... coup plus productif, beaucoup plus performant.

Vous cherchez le produit miracle qui vous fera gagner du temps, de l'argent et de la place ? Chez Telindus Telecom, nous ne croyons pas aux miracles. Nous croyons au Cloud. Et nous ne sommes pas les seuls : de nombreuses entreprises ont déjà trouvé, grâce à nos solutions Cloud, l'opportunité d'améliorer leur productivité, de réduire leurs investissements et de continuer à se développer en augmentant leurs performances. Vous aussi, découvrez tout ce que le Cloud peut vous apporter sur www.lemilleurducloud.lu



Telindus Telecom, N°1 des solutions Cloud au Luxembourg.



Consult | Integrate | Manage | Outsource

Telindus Telecom est une marque de Telindus SA
Copyright © 2013 Telindus



Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012	2013 (p)	2014 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	3,1 %	1,9 %	-0,2 %	2,0 %	2,7 %
	32,73	33,35	33,30	33,97	34,88
Taux de chômage	5,7 %	5,6 %	6,1 %	6,9 %	7,2 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,8 %	2,9 %	2,5 %	1,7 %	1,7 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,7 %	1,5 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	0,1 %	-0,6 %	-0,2 %	-0,4 %

Sources: Note au Formateur préparée par le Comité de Prévision, Projections macroéconomiques et prévision des finances publiques 2013-2016 / Calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

Besoin d'infrastructures pour vos conférences ?

6.500 m² modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au coeur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos événements un véritable succès.

- 4 grandes salles de conférences
- 36 salles de formation
- 650 places de parking privé

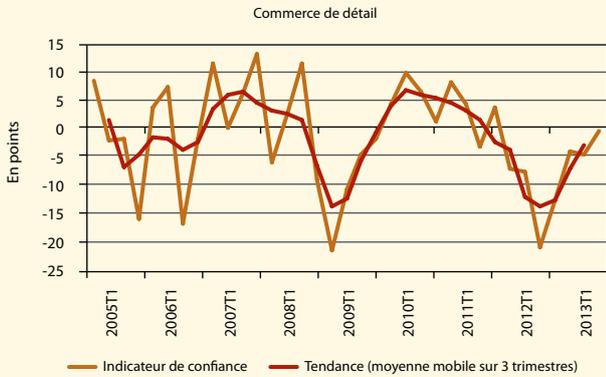
Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Tél.: + 352 42 39 39 - 240
events@cc.lu
www.cc.lu



2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres

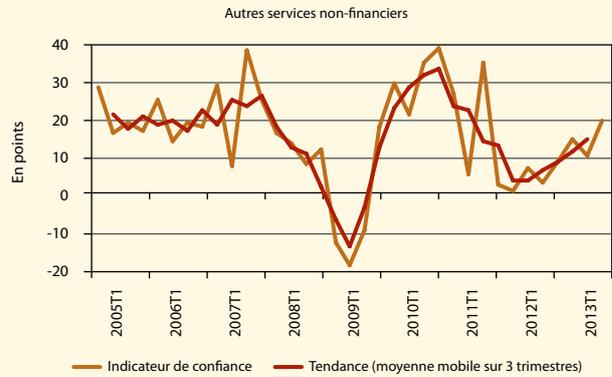
Indicateur de confiance et tendance (moyenne mobile sur 3 trimestres)



Source: Enquête de conjoncture menée par le STATEC et la Chambre de Commerce.
Remarque: L'indicateur de confiance du commerce correspond à la moyenne mobile de la moyenne arithmétique des ventes du trimestre passé, de celles du trimestre en cours, diminuées de l'état du stock actuel des entreprises sondées.

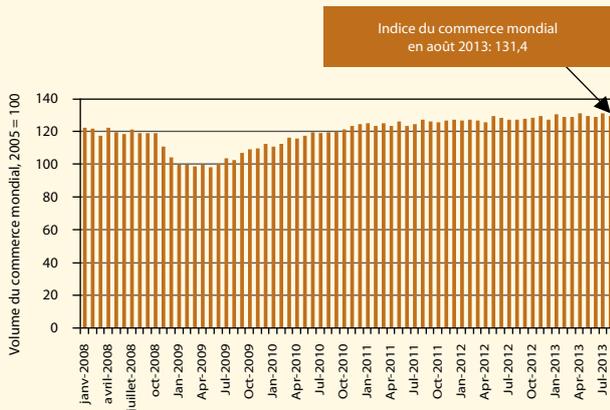
Graphique 2 – Enquête de conjoncture dans le secteur des services

Indicateur de confiance et tendance (moyenne mobile sur 3 trimestres)



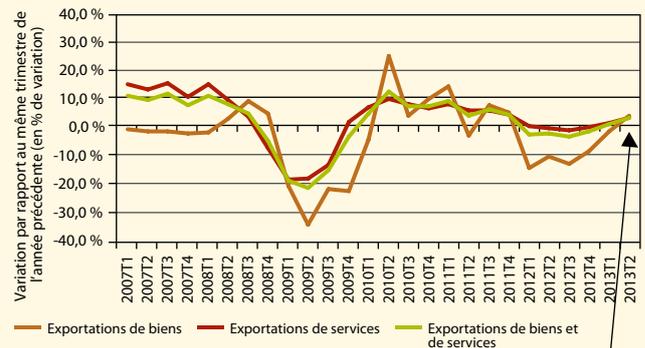
Source: Enquête de conjoncture menée par le STATEC et la Chambre de Commerce.
Remarque: L'indicateur de confiance des services non financiers correspond à la moyenne mobile de la moyenne arithmétique du chiffre d'affaire passé, de celui du trimestre en cours et de l'évaluation de la situation économique globale des entreprises sondées.

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



Source: Centraal Planbureau (Pays-Bas)

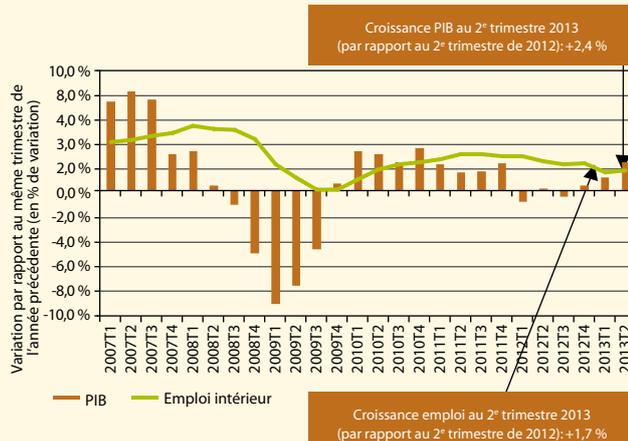
Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



Exportations de biens au 2^e trimestre 2013 (par rapport au 2^e trimestre de 2012): 3,9 %
Exportations de services au 2^e trimestre 2013 (par rapport au 2^e trimestre de 2012): 3,2 %
Exportations de biens et services au 2^e trimestre 2013 (par rapport au 2^e trimestre de 2012): 3,3 %

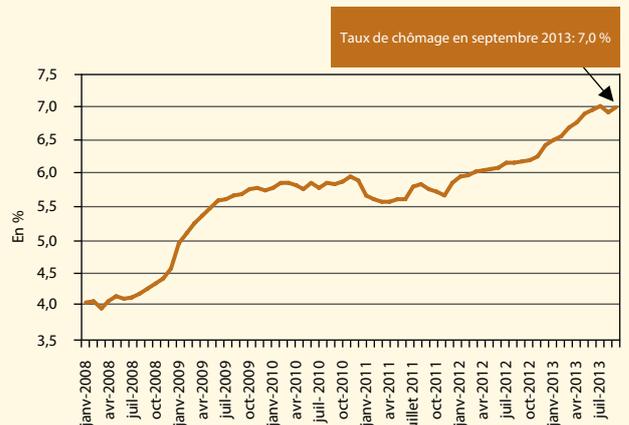
Source: STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



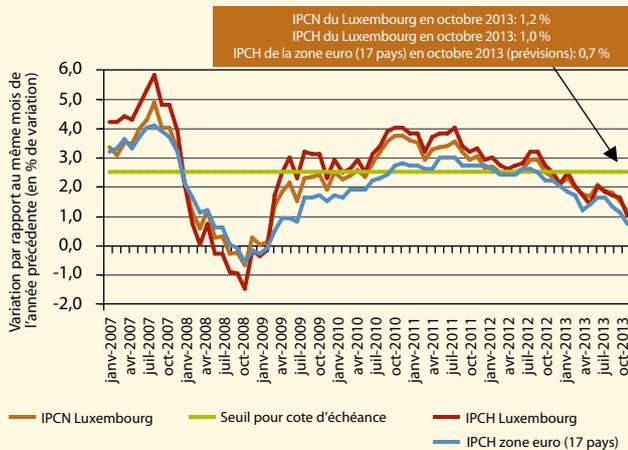
Source: STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)



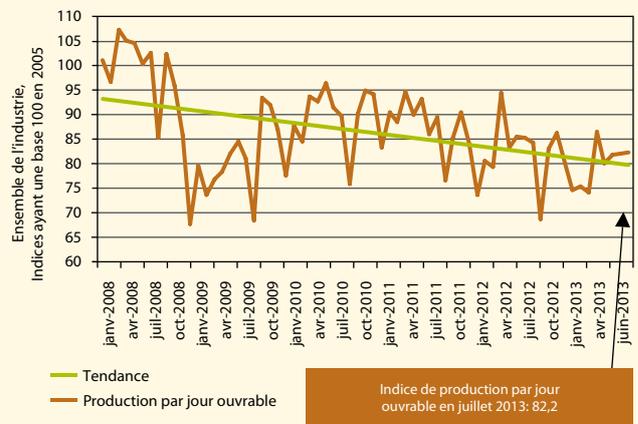
Source: STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



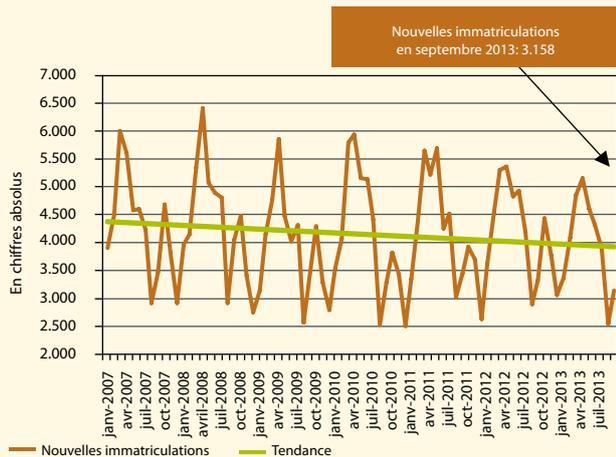
Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes



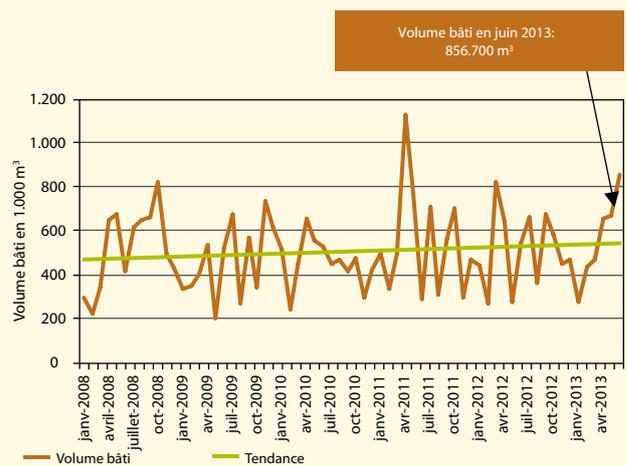
Source : STATEC

Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



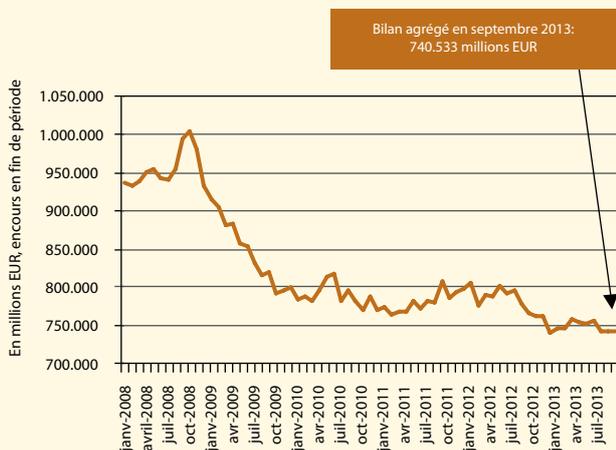
Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



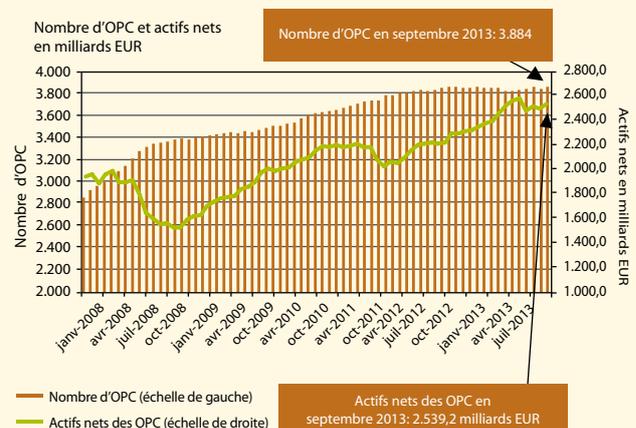
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : BCL

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Marcel Goeres, Goeres Group Luxembourg

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Marcel Goeres a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur le secteur hôtelier

Si nous devons tracer graphiquement l'évolution de notre chiffre d'affaires depuis 2008, le trait serait parfaitement horizontal. A contrario, le trait représentant l'évolution de la masse salariale est en constante évolution depuis ces 5 dernières années, en raison de l'indexation automatique des salaires, et de l'économie en général, de 2,5 %, qui pèse lourdement sur notre secteur: la hausse salariale a donc été de 5 fois 2,5 %. Cette tendance est très dommageable pour le secteur de l'hôtellerie car le coût de la main-d'œuvre représente 40 % du coût total, soit environ 6 millions EUR dans mon groupe hôtelier.

Pour compenser cette hausse des salaires et maintenir l'effectif constant, le groupe doit accepter de faire des pertes. Or, alors que les résultats nets étaient de 3,5 %/4 % en 2008, ils s'approchent bientôt de la barre des 0% et nos réserves commencent à fondre, des réserves pourtant nécessaires pour pouvoir investir dans le futur.

Par conséquent, pour ne pas être déficitaire avec un chiffre d'affaires stable, la seule solution est de réduire les effectifs, ce qui entraîne un accroissement du chômage et enclenche un cercle infernal.

Notre secteur peut, pendant un certain laps de temps, économiser et rationaliser en diminuant son effectif, mais au-delà d'un certain temps, les clients ressentent cette réduction d'employés. De plus, en réalisant un audit de 21 personnes (sur un effectif total de 215 personnes que compte mon entreprise), la productivité était de 75 %. Cependant, il n'est pas possible de licencier l'ensemble de personnes dont la productivité est plus faible car les fonctions occupées divergent. La productivité ne peut donc pas augmenter infiniment sans impacter le ressenti du client.

Un autre problème qui affecte fortement le secteur de l'hôtellerie est le manque de personnes ayant les qualifications requises et recherchées. De nombreuses formations ou filières sont disponibles dans les pays voisins mais ne sont pas dispensées au Luxembourg.

Un des plus importants problèmes est celui des «Online Travel Agencies», qui aujourd'hui nous font perdre entre 15 % et 30 % de notre chiffre d'affaires, sans payer aucun impôt ni taxe au Luxembourg. Toutes les directives européennes qui touchent notre secteur affectent de plus en plus nos résultats. Nous sommes en train de sur-réglementer notre secteur.

Le secteur hôtelier doit s'adapter aux changements de comportements qui résultent de la crise. Notre groupe compte 6 hôtels et donc 6 produits différents. Auparavant, nous avions des clients pour l'ensemble de nos produits, qui ont une qualité, et donc un prix, différents. A présent, 50 % de nos clients veulent les produits les moins chers et nous devons donc les répartir. Ce qui est impossible pour les hôteliers qui ne possèdent qu'un seul hôtel, de haut de gamme par exemple. ■



Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	2
Taux de chômage	2	2
Emploi total intérieur	3	3
Inflation	2	2

■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce



Suite à la révision des comptes nationaux par le STATEC, le Luxembourg tombe en récession en 2012 puisque le PIB en volume a été revu à la baisse de +0,3 % à -0,2 %. Les résultats du début d'année laissent toutefois espérer un retour à la croissance en 2013, le PIB en volume affichant une croissance de 1,1 % au 1^{er} trimestre et de 2,4 % au 2^e trimestre (et ce par rapport au même trimestre de l'année antérieure).

Ce rebond au 2^e trimestre repose sur la bonne performance des services non financiers tandis que la valeur ajoutée créée dans le secteur des activités financières et d'assurance chute à nouveau (de -0,7 % par rapport au 2^e trimestre 2012). L'industrie poursuit sa tendance baissière en 2013 (-2,6 % par rapport au 2^e trimestre 2012). Les enquêtes de conjoncture menées auprès des chefs d'entreprises de l'industrie et de la construction au cours

du mois d'octobre 2013 ne fournissent guère de messages positifs et l'insuffisance de la demande est à nouveau pointée comme un important frein à l'activité. Les indicateurs issus de l'enquête de conjoncture menée conjointement par la Chambre de Commerce et le STATEC auprès des entreprises du commerce de détails et des entreprises offrant des services non financiers poursuivent, quant à eux, leur tendance à la hausse. L'enquête Eurochambres, réalisée début octobre, fournit des résultats similaires, puisqu'après une année 2013 en demi-teinte, les perspectives pour 2014, telles qu'appréciées par les chefs d'entreprises, s'améliorent nettement.

Le commerce international regagne en dynamisme et la croissance luxembourgeoise est donc davantage soutenue actuellement par la demande extérieure qu'intérieure. Les exportations ont augmenté de 1,8 % et les importations de 1,1 % (2^e trimestre par rapport au 1^{er} trimestre 2013). La demande intérieure pourrait toutefois retrouver une certaine vigueur si les indicateurs de confiance des consommateurs continuaient leur progression entamée au mois d'août.

Même si la situation conjoncturelle laisse entrevoir une amélioration du paysage économique en début d'année, les prévisions économiques de l'automne 2013 de la Commission européenne sont mitigées. La croissance du PIB atteindrait 1,9 % en 2013, 1,8 % en 2014 mais diminuerait à 1,1 % en 2015. Nous sommes donc bien loin des niveaux d'avant-crise. Le chômage risque d'atteindre des nouveaux records, avec un taux de 6,5 % en 2015 (optique UE harmonisée). Entre 2013 et 2015, le poids du déficit de l'administration publique devrait passer de 0,9 % du PIB à 2,7 % du PIB à politique inchangée et la dette de 24,5 % en 2013 à 28,7 % en 2015. Les projections macroéconomiques présentées au Formateur du nouveau Gouvernement par le Comité de Prévision sont plus favorables: la croissance économique réelle s'élèverait à 2,7 % en 2014, à 1,8 % en 2015 et à 3,6 % en 2016. Quant au déficit de l'administration publique, il serait, en part du PIB, de 0,4 % en 2014, de 2,1 % en 2015 et de 1,9 % en 2016.

Face à de telles prévisions, et à défaut de réformes urgentes visant à redresser la situation, le triple A du Luxembourg est clairement menacé! Dans son récent «Actualité et tendances» (cf. dossier du mois du présent Merkur), la Chambre de Commerce propose au nouveau Gouvernement un ambitieux plan de redressement qui s'appuie sur un triptyque d'actions autour des concepts «Ambition», «Anticipation» et «Assainissement».



18&19.06.
2014

3^{ème} édition

Enregistrement
en ligne
possible !



**GR BUSINESS
DAYS 2014**

**LE salon b2b de référence
dans la Grande Région !**

-15%

pour les inscriptions avant le **30.11.2013**

www.gr-businessdays.com

Organisateur:



Lieu:



LUXEXPO
EXHIBITION & CONGRESS CENTER

Les infrastructures logistiques du Luxembourg

Cargocenter: décollage avec des services à haute valeur ajoutée



Actuellement, le Cargocenter héberge plus d'une dizaine de transitaires et une quinzaine de compagnies aériennes dédiées au transport cargo

En matière de politique de développement du Luxembourg en tant que hub logistique international, la qualité des infrastructures logistiques occupe une place centrale. Après avoir présenté le port de Mertert dans l'édition précédente du Merkur, le Cluster for Logistics présente dans cette nouvelle édition un deuxième hub qui a permis de développer le secteur de la logistique et qui constitue la base d'un développement futur. Place, donc, au Cargocenter! Le centre de transit aérien au Findel est une porte d'entrée, de sortie et de transit vers l'Europe et le monde entier. Avec sa capacité de plus d'un million de tonnes par an, l'aéroport offre des services de haute qualité et de sécurité pour les compagnies aériennes. La majorité des marchandises transportées sont des biens à haute valeur ajoutée et/ou «time-temperature sensitive» (sensibles au facteur temps et à la température). Un nouveau centre pharmaceutique a été inauguré au début de l'année et est pleinement opérationnel. La construction du Freeport viendra compléter l'offre de services spécifiques avec pour point fort la logistique d'objets de très haute valeur.

Le Cargocenter exploité par LuxairCARGO est un centre multiservices destiné à gérer le chargement-déchar-

gement des avions, recevoir le fret aérien, le stocker, palettiser et gérer la documentation traditionnelle ou électronique. Le Cargocenter et le centre de douanes à l'aéroport sont ouverts jour et nuit, mais le départ et l'arrivée d'avions la nuit est réglementée. Des avions Boeing B747-8 et B747-400 cargo, silencieux et économes en carburant effectuent la grande majorité des vols de fret à Luxembourg.

L'aéroport luxembourgeois est un des hubs logistiques européens les plus prisés, disposant d'une infrastructure de *handling* (manutention) des plus modernes. Bien installé dans le Top 10 au niveau des quantités transportées, l'aéroport s'affiche dans le Top 5 au niveau de la qualité des services. Près de 700.000 tonnes de marchandises transitent via le centre cargo chaque année. L'aéroport, situé au cœur de l'Europe, est un véritable centre de distribution, permettant l'entrée et la sortie de biens dans le monde en alliant parfaitement transport routier et aérien. De surcroît, le Cargocenter est moins congestionné que la concurrence et le centre de distribution peut encore être agrandi, alors que certains aéroports en Europe ont atteint leurs limites.

L'aéroport dispose d'une piste d'atterrissage de 4.000 mètres opérationnelle dans toutes les conditions météorologiques. La haute disponibilité de créneaux horaires et une rampe cargo spécifique est capable d'assurer le chargement/déchargement simultané de huit avions gros-porteurs. En marge de la préparation des documents de transport, que ce soit pour le transport aérien ou par camion, les gestionnaires effectuent également des traitements spéciaux, y compris la vérification nécessaire pour les marchandises dangereuses dites DGR (Dangerous Goods Regulations) et le dédouanement.

La forte expansion de Cargolux, compagnie aérienne luxembourgeoise spécialisée dans le transport de fret aérien, a ainsi accéléré le développement du Cargocenter et permis au Luxembourg de se positionner clairement sur la carte en tant que destination logistique. La volonté politique de propulser la logistique via une compagnie aérienne spécialement dédiée à cet effet s'est avérée payante. Aujourd'hui, le Cargocenter héberge plus d'une dizaine de *forwarders* (transitaires) et une quinzaine de compagnies aériennes dédiées au transport cargo. Entretiens plus de 4.000 emplois sont liés au hub aérien.

Marchandises exotiques et précieuses

Si le port de Mertert, présenté le mois précédent, est spécialisé dans les marchandises en vrac, lourds et «patients», le hub aérien luxembourgeois constitue la voie «Express» pour les biens à haute valeur ajoutée. Avec son

centre moderne de manutention, l'aéroport offre des services sûrs, efficaces et rapides permettant aux avions cargo d'être chargés et déchargés en un temps record. Les produits nécessitant un transport rapide sont notamment les marchandises à température dirigée telles que les fruits et les fleurs, mais aussi les biens de valeur comme les médicaments et les produits électroniques. Le courrier et les colis express représentent un poste important pour les transporteurs, avec près d'un tiers des marchandises transportées. Le courrier postal est embarqué dans les soutes des avions passagers.

Le hub offre aussi des services plus singuliers, comme le transfert et le stockage de voitures de luxe ou le transport d'animaux. Pour ces derniers, l'aéroport est doté d'une plateforme spécialisée, agrémentée d'un service vétérinaire, afin de prodiguer un bon traitement aux chevaux, oiseaux et autres animaux transportés de par le monde.

La sécurité est bien sûr un aspect primordial sur le site. Une surveillance vidéo permanente veille sur les terminaux, les quais de camions et les zones extérieures. Le terminal est accessible uniquement au personnel et aux visiteurs à travers un accès centralisé où ils doivent se soumettre aux contrôles de sécurité. Ces mesures protègent le centre, le fret et la flotte présente. Les procédures concernant le stockage et le transport des matières dangereuses sont clairement définies par la législation européenne et luxembourgeoise.

Nouveaux services à haute valeur ajoutée

Différents projets de pointe sont réalisés au Cargocenter qui se renforce avec des services à haute valeur ajoutée, afin de conserver sa position de leader. Les deux nouveaux projets phares sont le Pharma and Healthcare Center, récemment lancés par LuxairCARGO, et le port franc, qui devrait être opérationnel fin 2014.

Le nouveau centre pour produits pharmaceutique a été inauguré par LuxairCARGO en avril 2013. Pleinement opérationnel, il permet à Luxembourg de se positionner ambitieusement dans la logistique des produits pharmaceutiques, en permettant le stockage de biens sensibles nécessitant des températures constantes, tels que les médicaments et la parapharmacie. Le Pharma and Healthcare Center s'étend sur 3.000 m². LuxairCARGO propose plusieurs entrepôts à température contrôlée (entre 2 et 8° sur 818 m² et entre 15 à 25° sur 1.600 m²) et 70 emplacements pour palettes d'avion permettant des réglages individuels entre 2 et 25°. Cet entrepôt dans l'entrepôt est conforme aux attentes de la World Health Organization (WHO) et de l'Union européenne pour les règles de distribution de médicaments (Good Distribution Practice). La distance entre les quais de camions, l'entrepôt et les avions est courte, permettant un transfert rapide, sans rupture de la chaîne du froid. Afin de promouvoir le créneau, le Luxembourg investit pour permettre au marché mondial des producteurs de produits «*time-temperature sensitive*» de réaliser l'importance du Cargocenter et des opérateurs luxembourgeois pour la logistique de leurs

produits. Le 29 et 30 janvier, la plus grande conférence dédiée à la «logistique tempérée», la IQPC Cool Chain, se tiendra pour la première fois au Luxembourg avec le soutien de 'Luxembourg for Business'.

Le port franc est une zone sécurisée sous contrôle douanier dédiée à l'entreposage et à la gestion hors-taxe de biens de haute valeur. Construit et opéré par Natural Le Coultre, le site s'étendra sur 21.000 m² et quatre étages. Il est dédié à la manutention et l'entreposage d'œuvres d'art, de métaux précieux, de vins et de bijoux sous statut douanier particulier. Les biens et les services annexes seront exemptés de TVA aussi longtemps qu'ils seront à l'intérieur du port franc. Le Freeport pourra recourir à des spécialistes qui offrent des services à valeur ajoutée au niveau du *packaging*, de l'encadrement et restauration de tableaux, de l'authentification et de l'assurance.

Comme les autres secteurs de la logistique, le marché du fret aérien a souffert des suites de la crise financière, provoquant un ralentissement brutal, puis une reprise modérée de la croissance du transport de fret par avion cargo. Le secteur doit notamment faire face à une stagnation du taux de remplissage, et à une croissance des coûts engendrés par les taxes et le prix du kérosène. Les entreprises logistiques transportent globalement moins depuis 2008, suite au ralentissement de l'économie. Le Cargocenter est conçu pour la gestion annuelle d'un million de tonnes de marchandises. Son niveau le plus élevé a été atteint en 2007 avec 856.000 tonnes, la projection pour 2013 est de 670.000 tonnes, en progrès de 6 % par rapport à 2012. Les perspectives restent positives, avec une croissance du fret aérien mondial ralentie mais d'environ 3,7 % pour 2014, selon les dernières projections IATA (International Air Transport Association). Ces derniers mois, le Cargocenter a connu une recrudescence notable de ses activités, grâce à une croissance importante de l'activité de Cargolux, les autres marchés restant stables.

Dans son étude «Future for Logistics», le Cluster for Logistics a identifié plusieurs points qui permettraient au hub aérien de se renforcer. Afin d'intégrer une flexibilité accrue dépendante de l'activité réelle, les décideurs politiques pourraient revoir la réglementation de l'organisation du travail à l'instar de nos voisins néerlandais, par exemple. Une convention volontaire et correctement rémunérée au niveau des heures supplémentaires conviendrait certainement à un grand nombre de salariés.

Les entreprises logistiques peuvent de leur côté améliorer leur efficacité avec des services multimodaux. Ainsi, les acteurs opérant à l'aéroport peuvent profiter des autres infrastructures nationales, si les synergies sont renforcées. Le nouvel Eurohub Sud, qui sera présenté le mois prochain, pourrait servir d'entrepôt et de centre de manutention à valeur ajoutée, agrémenté d'une plateforme routière et ferroviaire desservant toute l'Europe.

www.clusterforlogistics.lu ■

Logistics Day 2013

Le Cluster for Logistics recommande un label pour différencier le Luxembourg



Plus de 150 personnes ont assisté à la journée de la Logistique dédiée cette année à la navigation fluviale

La Journée Logistique 2013 célébrée le 12 novembre a été un franc succès. Consacré cette année à la navigation fluviale, l'événement a rassemblé 60 élèves au port de Mertert au cours de la matinée et plus 150 professionnels en soirée, à la Chambre de Commerce. L'événement est naturellement dédié à la promotion de la logistique au niveau national et international. Et pour améliorer la visibilité du secteur, le Cluster for Logistics suggère le développement d'un label unique qui présenterait le Luxembourg comme un pôle logistique offrant une offre de services étendue au lieu de promouvoir individuellement les différents *hubs* du pays.

La session du soir s'est déroulée à la Chambre de Commerce et était consacrée aux professionnels de la logistique. Le Président du Cluster for Logistics et Directeur de la Chambre de commerce, Pierre Gramegna, a regretté que le Luxembourg ne soit pas encore suffisamment connu en tant que pôle logistique. Il a souligné l'importance de créer un label pour le Luxembourg en tant que centre logistique, plutôt que de présenter chaque *hub* logistique national de façon individuelle. En effet, grâce à un «branding» propre au Luxembourg, la visibilité et la notoriété du pays s'en trouveraient accrues.

Le Cluster a également profité de l'occasion pour présenter une nouvelle vidéo dédiée à la promotion du Luxembourg. La vidéo, qui peut être consultée sur le site

du Cluster for Logistics, pourra être perfectionnée avec l'aide des membres du cluster.

En attente d'un Observatoire de la Logistique

Le Cluster Manager, Alain Krecké a présenté une mise à jour de l'étude «Future for Logistics» publiée en 2012. Il a souligné l'importance de pouvoir se référer à des statistiques exactes concernant les flux de marchandises, par produit et par mode de transport, au sein de l'Europe. La mise en place d'un Observatoire de la Logistique, capable de recueillir des données pourrait renforcer le Luxembourg en tant que pôle logistique et aider les sociétés déjà établies au Luxembourg dans leurs développements.

Le Cluster for Logistics est en ligne avec les ministères luxembourgeois, mais il tient également compte des besoins des entreprises. Afin d'améliorer la compétitivité au Luxembourg, le Cluster travaille notamment sur des projets e-cargo, des programmes d'éducation et l'amélioration des TIC. Pour atteindre l'excellence, les groupes de travail du Cluster rassemblent des professionnels du secteur privé et du secteur public.

Les représentants des ministères, Daniel Liebermann pour le ministère de l'Economie et du Commerce et Max Nilles pour le ministère du Développement durable, ont ensuite salué le travail du Cluster for Logistics. Daniel Liebermann a souligné l'importance de soutenir les sec-

teurs de la logistique, afin de le développer davantage. Pour Max Nilles, la connexion optimale des modes de transport est fondamentale pour une logistique efficace.

Karin de Schepper de l'association Inland Navigation Europe (INE) a souligné quant à elle, l'importance de la navigation fluviale dans le cadre de la logistique multimodale. L'année prochaine, l'association INE organise l'événement «Riverdance» à Luxembourg les 18 et 19 novembre 2014. Cette conférence rassemblera les expéditeurs et les entreprises afin de trouver de nouvelles solutions et opportunités pour le secteur fluvial.

Pour le capitaine fluvial à la retraite, Hans Egon Schwarz, *keynote speaker* de la session du soir, le secteur de la navigation intérieure est crucial. Il a toutefois déploré le manque d'intérêt des pouvoirs politiques et de l'industrie pour ce secteur largement sous-estimé. Il a fustigé le manque d'investissement dans les voies navigables allemandes, qui s'étendent tout de même sur 7.300 km. Son credo: «Navigare necesse est».

Des matelots luxembourgeois en perspective?

Le Cluster s'est intéressé aux générations futures, en initiant des élèves de l'enseignement secondaire à un secteur qui ne leur est pas familier. Une soixantaine d'élèves, issus de six classes de quatre lycées (LTL, LTB, ECG et LJBM), ont eu un aperçu direct du port, du secteur et des possibilités d'emploi. Alain Krecké, Cluster Mana-

ger, a présenté le secteur et les opportunités tandis que Jürgen Lonien et Roswitha Schmitt-Lonien ont coordonné la visite du port. Hans Egon Schwarz a, de son côté, expliqué ce que la navigation fluviale est réellement capable de faire.

Le responsable de la *Binnenschiffahrtsschule* de Duisburg, Manfred Wieck, a présenté son école dédiée à l'apprentissage des différents emplois dans le secteur de la navigation intérieure. Le secteur fluvial offre une grande variété d'emplois et la demande au niveau des entreprises est très grande. La formation de base pour devenir matelot dure trois ans. De bonnes connaissances en allemand et mathématiques sont toutefois indispensables. Avec cinq années d'expérience, il est possible de devenir capitaine d'un bateau fluvial. Selon Manfred Wieck, les matelots formés par l'école ont presque toujours une garantie d'emploi et 15 % des élèves de l'école sont des femmes.

L'école accueille des apprentis suisses, autrichiens et néerlandais, mais aucun luxembourgeois. De même, parmi les 3.000 matelots enregistrés au Grand-Duché, aucun n'est de nationalité luxembourgeoise. Le Cluster for Logistics, la Fedil, la clc, la Chambre de Commerce et le ministère de l'Education travaillent actuellement à la mise en place d'une formation pour matelots destinée aux jeunes au Luxembourg.

www.clusterforlogistics.lu ■

Le port de Mertert dispose de deux quais d'une longueur totale de 1,6 km avec au total 13,25 hectares d'aires de stockage, dont 1,35 hectare sous couvert (4 halles dont 2 climatisées) 10 grues respectivement ponts roulants d'une force de levage de 12 à 35 tonnes.

Par ailleurs, le site dispose d'un dépôt pétrolier avec une capacité de stockage pour produits pétroliers de 62.000 m³. Le site est bien connu pour être l'entrepôt pétrolier le plus important du pays, mais il est également une porte d'entrée et de sortie pour les produits sidérurgiques, les produits agricoles et les matériaux de construction. Le site permet aussi le stockage d'acier et de ferraille. En marge du stockage d'acier, le port abrite également 10.000 tonnes de sel de dégel. Le dépôt pétrolier a bien sûr une importance stratégique particulière et le Gouvernement a prévu d'augmenter dans un futur proche la capacité actuelle de 62.000 m³ à 150.000 m³, afin de pouvoir importer davantage de produits pétroliers par la voie navigable qui, avec le transport ferroviaire, reste le moyen de transport le plus écologique.

Plus de 8.600 bateaux fluviaux ont passé l'écluse de Grevenmacher en 2012, ce qui montre l'importance de la route navigable de la Moselle. Le tonnage transporté s'élève à 8.163.000 t. Il est attendu que la part de la navigation fluviale qui est encore assez réduite, va augmenter fortement, dû au coût assez bas du transport. Le transport est plus lent, mais plus écologique et économique. ■



Au cours de la matinée, 60 élèves ont pris part à une visite du port de Mertert

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département des Travaux Publics

Projet de règlement grand-ducal portant institution de cahiers spéciaux des charges standardisés en matière de marchés publics et portant modification de l'article 103 du règlement grand-ducal du 3 août 2009 portant exécution de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics – deuxième série d'amendements. (3935terZCH)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement

Projet de loi

- relative aux émissions industrielles
- modifiant la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Projet de règlement grand-ducal complétant l'article 11 du règlement grand-ducal du 30 juillet 2013 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques. (4132bisMJE)

Projet de règlement grand-ducal fixant le programme, la durée et les modalités de contrôle de connaissances de la formation professionnelle spéciale portant sur la recherche et la constatation des infractions ainsi que sur les dispositions pénales de certaines lois en matière environnementale. (4189SMI)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

Projet de règlement grand-ducal relatif à la production d'électricité basée sur les sources d'énergie renouvelables et modifiant:

- le règlement grand-ducal du 31 mars 2010 relatif au mécanisme de compensation dans le cadre de l'organisation du marché de l'électricité;
- le règlement grand-ducal du 15 décembre 2011 relatif à la production, la rémunération et la commercialisation de biogaz. Amendements Gouvernementaux. (4130bisWMR)

Projet de règlement grand-ducal relatif aux modalités du comptage de l'énergie électrique et du gaz naturel. (4196MJE)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Amendement Gouvernemental au projet de loi n° 6594 portant modification de l'article L.122-10 du Code du travail et prolongation de certaines adaptations temporaires du Code du travail. (4150bisSMI/SBE)

Convention collective pour les conducteurs d'autobus et salariés auxiliaires des entreprises d'autobus privées. (4182SBE)

Déclaration d'obligation générale de l'avenant X au contrat collectif pour le bâtiment conclu entre le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics et la Fédération des Entreprises Luxembourgeoises de Construction et de Génie Civil, d'une part, et les syndicats OGB-L et LCGB, d'autre part. (4197SBE)

■ Ministère de la Santé

Projet de loi n° 6614 instaurant un système de contrôle et de sanctions relatif aux denrées alimentaires. (4175KLA)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 11 décembre 2003 concernant les compléments alimentaires. (4180SMI)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 19 mars 2008 concernant les préparations pour nourrissons et les préparations de suite. (4184SMI)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 16 septembre 2003 portant exécution de la loi modifiée du 24 mars 1989 portant restriction de la publicité en faveur du tabac et de ses produits, interdiction de fumer dans certains lieux et interdiction de la mise sur le marché des tabacs à usage oral. (4192BLU)

■ Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration

Projet de loi portant approbation de l'Accord commercial entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part, signé à Bruxelles, le 26 juin 2012. (4176RDI)

Projet de loi portant approbation de l'accord établissant une association entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et l'Amérique centrale, d'autre part signé à Tegucigalpa (Honduras), le 29 juin 2012. (4177RDI)

Projet de loi portant approbation

- des amendements apportés par les Conférences de plénipotentiaires du 24 novembre 2006 et du 22 octobre 2010 à la Constitution et à la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications telles qu'amendées par la suite;
- des réserves formulées par le Luxembourg lors des Conférences de plénipotentiaires du 24 novembre 2006 et du 22 octobre 2010. (4187SMI)

Projet de loi portant approbation

- du Huitième Protocole additionnel à la Constitution de l'Union Postale Universelle; - du Premier Protocole additionnel au Règlement Général;
- des amendements à la Convention postale universelle et à son Protocole Final, signés au Congrès Postal Universel de Genève, le 12 août 2008. (4188SMI)

■ Ministère de l'Intérieur et de la Grande Région

Projets de règlements grand-ducaux portant création de zones de protection diverses. (4178WMR)

■ Ministère de la Justice

- Projet de loi portant réforme de publication légale relatif aux sociétés et associations.
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. (4179TAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. (4195)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département des Transports

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1998 portant exécution de Directives de l'Union européenne relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues. (4181SMI)

■ **Ministère des Classes moyennes et du Tourisme**

Projet de loi portant sur le bail commercial et modifiant certaines dispositions du Code civil et de la loi du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation. (4183SMI)

■ **Ministère des Finances**

Projet de loi relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur et portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. (4185TAN)

Projet de loi portant transposition de l'article 8 de la directive 2011/16/UE du Conseil du 15 février 2011 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal et portant modification 1. de la loi du 29 mars 2013 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal; 2. de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 27 décembre 1974 concernant la procédure de la retenue d'impôts sur les salaires et les pensions.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 9 janvier 1974 relatif à la détermination de la retenue d'impôt sur les salaires et les pensions.

Projet de règlement grand-ducal portant exécution de l'article 145 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu (décompte annuel).

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 6 novembre 2009 fixant l'organisation de l'administration des contributions directes. (4186TAN)

Projet de loi portant approbation des conventions fiscales et prévoyant la procédure applicable en matière d'échange de renseignements sur demande. (4191SBE)

■ **Ministère de la Famille et de l'Intégration**

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 27 septembre 2004 portant exécution de la loi du 30 avril 2004 autorisant le Fonds National de Solidarité à participer aux prix des prestations fournies dans le cadre de l'accueil aux personnes admises dans un centre intégré pour personnes âgées, une maison de soins ou un autre établissement médico-social assurant un accueil de jour et de nuit. (4190SBE)

■ **Ministère du Développement durable et des Infrastructures**

Projet de loi portant sur la construction d'une ligne de tramway à Luxembourg entre la Gare Centrale et LuxExpo au Kirchberg. (4193DAA)

■ **Ministère d'Etat – Médias et Communications**

Projet de règlement grand-ducal établissant la liste des fréquences de radiodiffusion luxembourgeoises visée à l'article 4 de la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques. (4194CCH)

Chronique juridique

La responsabilité du dirigeant de société en cas de faillite

L'actualité économique récente au Grand-Duché de Luxembourg a une nouvelle fois été marquée par certaines faillites retentissantes. En pareille situation, les premières personnes incriminées sont généralement les dirigeants sociaux et nombreux sont ceux qui pensent qu'en raison de la séparation des patrimoines entre la société et ses associés ou dirigeants, ces derniers bénéficieraient d'une sorte d'impunité totale, la faillite de la société les déchargeant de toutes leurs obligations. Tel n'est cependant pas le cas et le dirigeant de société devra le cas échéant répondre des fautes qu'il aura commises dans le cadre de sa gestion de la société faillie.

Par principe, une faillite n'engage pas par elle-même la responsabilité du dirigeant, la faillite ne constituant pas un acte punissable en soi, mais faisant au contraire partie des aléas de toute activité commerciale. Ainsi, le dirigeant de société s'étant comporté en bon père de famille dans le cadre de sa gestion et ayant respecté les obligations légales lui incombant du fait de ses fonctions ne sera aucunement inquiété suite à la faillite de sa société. Par contre, si les circons-

tances de la faillite font apparaître des fautes imputables au dirigeant de la société faillie, celui-ci risque d'encourir de nombreuses sanctions tant civiles que pénales.

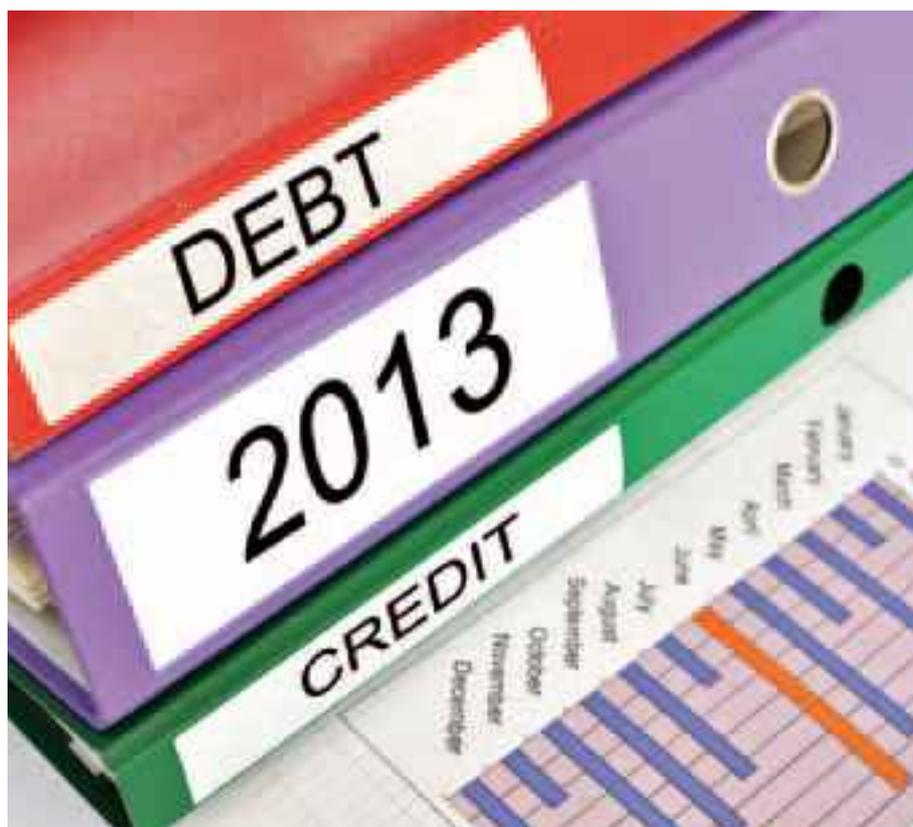
I) Les sanctions civiles du dirigeant de société en état de faillite

D'un point de vue civil, le dirigeant risque d'encourir trois types de sanctions cumulables:

- a) L'interdiction d'exercer une activité commerciale

L'article 444-1 du Code de commerce autorise le tribunal de commerce à prononcer à l'encontre de tout dirigeant de société **ayant contribué à la faillite de la société par une faute grave et caractérisée** l'interdiction d'exercer directement ou par personne interposée une activité commerciale, ainsi qu'une fonction d'administrateur, de gérant, de commissaire, de réviseur d'entreprises, de réviseur d'entreprises agréé ou toute fonction conférant le pouvoir d'engager une société.

¹ Le dirigeant social est à entendre d'une manière très large et englobe les dirigeants de droit ou de fait, associés ou non, apparents ou occultes, rémunérés ou non (articles 444-1, 495 et 495-1 du Code de commerce)



Cette interdiction est obligatoirement prononcée à l'encontre du dirigeant condamné pour banqueroute simple ou banqueroute frauduleuse.

La demande en condamnation du dirigeant à l'interdiction d'exercer doit être introduite par le curateur ou le procureur d'Etat dans les trois ans à partir du jugement de faillite et l'interdiction prononcée ne peut être inférieure à un an ni supérieure à vingt ans.

D'après la jurisprudence, il n'est pas nécessaire que les fautes reprochées aux dirigeants sociaux soient la cause unique de la faillite, mais il suffit qu'elles y aient contribué. Sont notamment considérées comme des fautes graves dépassant la marge d'erreur admissible pour un dirigeant l'absence de siège social de la société, l'aveu tardif de la cessation des paiements ou le non-paiement des créanciers publics afin de maintenir artificiellement son crédit.

b) La mise en faillite personnelle du dirigeant

En cas de faillite de sa société, l'article 495 du Code de commerce prévoit que le dirigeant pourra être per-

sonnellement déclaré en état de faillite s'il a :

- sous couvert de la société masquant ses agissements fait des actes de commerce dans un intérêt personnel, ou
- disposé des biens sociaux comme des siens propres, ou
- poursuivi abusivement dans son intérêt personnel, une exploitation déficitaire qui ne pouvait conduire qu'à la cessation des paiements de la société.

Les tribunaux exigent également pour prononcer la faillite personnelle du dirigeant que ce dernier remplisse les conditions propres à la déclaration en état de faillite², à savoir que la personne physique puisse être considérée comme commerçante, qu'elle ait cessé ses paiements et que son crédit soit ébranlé³.

Le but de cette mesure est de sanctionner le dirigeant qui aura détourné la société à des fins personnelles en utilisant le patrimoine de la société pour son propre compte. Le passif de la faillite ainsi prononcée comprendra outre le passif personnel du dirigeant, celui de la société.

c) L'action en comblement de passif

Lorsque la faillite d'une société fait apparaître un actif insuffisant pour régler la totalité des créanciers, le tribunal peut décider, à la demande du curateur, que les dettes doivent être supportées en tout ou en partie par les dirigeants sociaux à l'égard desquels sont établies des fautes graves et caractérisées ayant contribué à la faillite⁴.

La faute reprochée au dirigeant doit être d'une gravité suffisamment caractérisée pour avoir entraîné ou contribué de façon déterminante à la faillite de la société. Selon les tribunaux, «*la faute grave est celle qui est voisine du dol sans s'y identifier et qu'un dirigeant raisonnablement prudent et diligent n'aurait pas commise. Il importe peu que ce soit une faute de gestion, un délit, une faute contractuelle envers la société ou tout autre manquement, elle est la légèreté ou l'insouciance impardonnable, c'est-à-dire l'acte ou l'omission où l'auteur est conscient ou ne pouvait ne pas l'être de ce que son comportement contribuera à la faillite*⁵».

Le dirigeant dont la faute grave aura ainsi été retenue, sera tenu de prendre en charge sur son patrimoine personnel tout ou partie du passif de la société considéré comme étant la conséquence directe de cette faute.

II) Les sanctions pénales du dirigeant de société en état de faillite

Outre les sanctions civiles décrites ci-dessus, le dirigeant est susceptible d'encourir aussi des sanctions pénales pour les fautes commises dans le cadre de ses fonctions. Celles-ci peuvent, le cas échéant, se cumuler avec des sanctions civiles.

a) La banqueroute simple

Les articles 573 à 576 du Code de commerce énumèrent de façon limitative les hypothèses dans lesquelles toute personne pourra ou, selon les cas devra, être condamnée pour banqueroute simple.

A titre d'exemple, pourra être déclaré banqueroutier simple le dirigeant ayant fait un aveu tardif de sa cessation des paiements, le dirigeant n'ayant pas tenu une comptabilité régulière de sa société, ou bien encore le dirigeant refusant de

² Tribunal d'arrondissement Lux. 10/01/1992 n°40811 du rôle

³ Article 437 du Code de commerce

⁴ Article 495-1 du Code de commerce

⁵ Tribunal d'arrondissement Luxembourg, 08/07/2011, N°135204 du rôle

fournir les renseignements qui lui sont demandés par le curateur ou le juge-commissaire. De même, sera déclaré banqueroutier simple le dirigeant ayant essayé de retarder la faillite par des moyens ruineux ou des ventes à perte.

Les peines encourues en matière de banqueroute simple sont l'interdiction d'exercer une activité commerciale (cfr. Point I. a) ci-avant), un emprisonnement d'un mois à deux ans ainsi que certaines interdictions civiles et professionnelles (suspension du droit de vote, inéligibilité, interdiction d'occuper des fonctions, emplois ou offices publics,...).

b) La banqueroute frauduleuse

La banqueroute frauduleuse revêt un degré de gravité supplémentaire par rapport à la banqueroute simple. Sera ainsi déclaré banqueroutier frauduleux, et passible d'une réclusion de cinq à dix ans, tout dirigeant de société qui:

- aura soustrait ou falsifié les documents ou livres comptables,
- aura détourné ou dissimulé une partie de son actif, ou

- se sera frauduleusement reconnu débiteur de sommes qu'il ne devait pas.

Il est par conséquent faux de penser que les dirigeants d'une société déclarée en état de faillite n'ont pas à rendre compte de leur gestion et n'encourent aucune sanction suite à la faillite de leur société. Au contraire, de nombreux mécanismes de sanction existent alors que la liste énumérée ci-dessus n'est pas exhaustive puisqu'il existe encore notamment des sanctions en matière de droit d'établissement à l'encontre du dirigeant.

Par ailleurs, la responsabilité du dirigeant de société ne se limite pas à la seule hypothèse de la faillite de la société. En effet, même en dehors de toute faillite, le dirigeant de société encourt diverses responsabilités en cas de faute de sa part. Ainsi, il existe par exemple une responsabilité du dirigeant à l'égard de l'Administration des contributions directes, ou bien encore une responsabilité vis à vis de la société elle-même dans le cadre

de certaines dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le tout sans préjudice des règles de responsabilité contractuelle et délictuelle de droit commun.

Finalement, il convient encore de relever que le projet de loi n°6539 relatif à la préservation des entreprises et portant modification du droit de la faillite a été déposé par le Gouvernement devant la Chambre des Députés. Ce projet de loi, qui revoit en profondeur le régime de la faillite au Grand-Duché de Luxembourg, contient notamment de nombreuses dispositions allant dans le sens d'une responsabilité accrue pour les dirigeants d'une société déclarée en état de faillite. Il fait l'objet d'un suivi très attentif de la part de la Chambre de Commerce.

Clause de non-responsabilité : la présente chronique constitue un commentaire général et ne vise en aucune manière à fournir une description exhaustive de la législation et de la jurisprudence concernées. ■

⁶ Article 489 du Code pénal

Votre entreprise au Luxembourg ?

Nous avons vos futurs locaux.


RICHET
BUSINESS CENTER

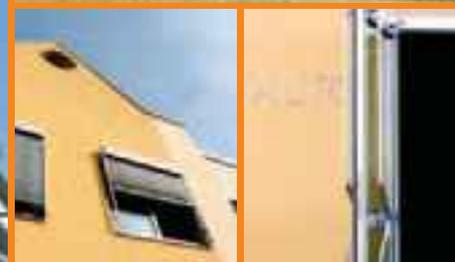
Bien s'implanter au Luxembourg

Tél.: +352 39 59 22-1



SOLARWIND

de 17 à 100 m²



ALTO

de 10 à 200 m², situé à 2,5 km du poste frontière de Sterpenich

Surfaces modulables disponibles de suite

DÉCOUVREZ TOUS NOS BÂTIMENTS DE BUREAUX SUR NOTRE SITE INTERNET: WWW.RICHET.LU
RICHET Gestion Immobilière S.A. | 9, route des Trois Cantons | L-8399 WINDHOF | info@richet.lu

Code du Travail

Le badge social arrive



(de g. à d.) Jean-Paul Fischer, LCGB – Jean-Luc de Matteis, OGBL – Robert Huberty, ITM – Nicolas Schmit, ministre – Christian Thiry, Groupement des Entrepreneurs – Roland Kuhn, Fédération des Artisans

Faciliter la démarche de détachement aux employeurs et combattre le travail illégal, tels sont les objectifs du badge social. Après une phase de test auprès de certaines entreprises, ce nouvel outil sera généralisé en 2014.

Avec 50.000 salariés détachés dans le secteur de la construction, le Luxembourg est le pays européen qui fait le plus appel à la main d'œuvre étrangère. Malheureusement, les abus sont nom-

breux: obligation de rémunérer l'employé au salaire minimal non respectée, heures supplémentaires non payées, logement insalubre... «Sur beaucoup d'entreprises contrôlées l'année passée, nous avons constaté maintes infractions au code du travail concernant le détachement des salariés. Avec le badge social, nous aimerions diminuer largement ce taux» explique Robert Huberty, directeur de l'Inspection du travail et des mines.

Comment fonctionne le badge social?

Chaque salarié d'une entreprise détachante va se voir attribuer un badge social d'identification sur lequel apparaîtra seulement son identité et un code barre. L'Inspection du travail et des mines n'aura qu'à scanner ce code barre pour accéder aux autres données fournies lors de la déclaration de détachement. Cet outil facilitera également les démarches de l'entreprise grâce à la mise en place d'un outil en ligne. En effet, les employeurs saisiront leurs documents qui seront directement transmis à l'Inspection du travail et des mines. Une fois ces informations traitées par l'administration, l'entreprise recevra le badge social d'identification.

Mieux protéger le salarié

L'objectif principal du badge social d'identification est de prévenir les accidents sur les chantiers en luttant contre le travail illégal. «Nous savons que l'introduction de ce badge n'est qu'une première étape pour réduire le dumping social» conclut le ministre Nicolas Schmit.

Événement

Excellente participation pour la Journée Européenne de la Justice Civile qui s'est déroulée à Luxembourg

Fin du mois d'octobre dernier, dans le cadre de la Journée Européenne de la Justice Civile, le Conseil des Notariats de l'Union européenne et la Chambre des Notaires du Grand-Duché de Luxembourg organisaient un salon d'information destiné au grand public, complété par une journée de conférences à destination des professionnels du secteur. Dans les deux cas, le succès fut pleinement au rendez-vous.

Cela fait une dizaine d'années que les instances européennes ont créé la Journée Européenne de la Justice Civile. Comme le soulignait Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne et Commissaire en charge de la justice, à cette occasion, «... la Journée Européenne de la Justice Civile vise à sensibiliser le public aux droits des personnes à accéder à la justice civile quand ils travaillent, quand ils se marient, quand ils ont des enfants ou quand ils

achètent des biens et services ailleurs dans l'UE...».

• De nombreuses personnalités présentes

Un public particulièrement nombreux, un grand nombre de professionnels et plusieurs personnalités s'étaient donc donné rendez-vous pour cette journée pas comme les autres au Cercle Cité, dans le centre de Luxembourg-Ville.

Parmi les différentes personnalités présentes, mentionnons notam-

ment Xavier Bettel, bourgmestre de la Ville de Luxembourg; Octavie Modert, ministre de la Justice; Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne et Commissaire en charge de la justice, Hanne Juncher, chef du service de la coopération judiciaire et juridique au Conseil de l'Europe et Frank Molitor, président du CNUE et de la Chambre des notaires du Grand-Duché de Luxembourg.

- **Une journée d'information qui a attiré un public nombreux**

L'une des principales facettes de cette Journée Européenne de la Justice Civile était l'organisation, au rez-de-chaussée du Cercle Cité, d'un important salon d'information destiné au grand public.

Très disponibles et au fait des dernières réglementations en vigueur, les professionnels du secteur ont ainsi pu fournir des informations pratiques, utiles et pertinentes, notamment sur les nouvelles réglementations touchant diverses facettes de la vie des citoyens européens: le droit commun européen de la vente, les régimes patrimoniaux et les partenariats enregistrés, les droits de succession et le droit des consommateurs.

Il était en effet important que des professionnels puissent fournir au public les informations les plus récentes dans des matières en perpétuelle évolution et qui impactent directement la vie des citoyens européens.



(de g. à d.) Octavie Modert, ministre de la Justice; Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne et Commissaire en charge de la justice et Frank Molitor, président du CNUE et de la Chambre des notaires du Grand-Duché de Luxembourg

- **Plus de 200 notaires réunis**

Par ailleurs, un second évènement, plus spécifiquement réservé aux professionnels du secteur, se présentait comme une grande journée de conférences, animée par des intervenants et interlocuteurs de renom international. Là aussi, le succès fut au rendez-vous: plus de 200 notaires européens s'étaient réunis afin d'assister aux conférences, exposés et débats souvent placés sous le houlette de Frank Molitor, président de la Chambre des Notaires du Grand-Duché de Luxembourg depuis 2009 et président actuel du Conseil des Notariats de l'Union européenne – CNUE.

Si les thèmes abordés étaient variés, toutes les interventions se vou-

laient extrêmement pointues, témoignant à suffisance de l'intérêt et des compétences des intervenants dans les différents domaines envisagés: le règlement portant sur les successions internationales, le programme Justice 2014 – 2020,...

- **Excellente participation**

Que ce soit au niveau de la participation du grand public au salon d'information ou sur le plan de l'intérêt marqué par les professionnels pour la journée de conférences, les organisateurs de la Journée Européenne de la Justice Civile et des deux manifestations organisées au Cercle Cité peuvent légitimement se réjouir du vif succès de leurs initiatives. ■

Neuerscheinung bei Promoculture-Larcier

Das luxemburgische **Arbeitsrecht Grundlagen und Praxis**

„Das luxemburgische Arbeitsrecht“, erschienen bei Promoculture-Larcier, bietet eine Gesamtsicht auf das nationale Arbeitsrecht. Dabei wird sich nicht auf Gesetzes- oder Rechtsprechungszitate beschränkt, sondern das Individualarbeitsrecht wird in einer klaren und präzisen Sprache dargestellt.

Alle Bereiche, die für die Rechtsbeziehung zwischen Arbeitgeber und Arbeitnehmer von Bedeutung sind, werden beleuchtet. Das Werk ist chronologisch aufgebaut und behandelt demnach den Abschluss, die Ausführung, die Problemfälle und die Beendigung des Arbeitsvertrages.

Ein besonderes Augenmerk wird auf die Regeln zur Kündigung gerichtet. Juristische Fachbegriffe werden erläutert und durch Fallbeispiele ergänzt. Das Werk ist demnach auch Nicht-Juristen zugänglich. Ferner enthält es mehrere Mustervorlagen, die vom Arbeitgeber und Arbeitnehmer in ihrem alltäglichen Berufsleben genutzt werden können.

„Das luxemburgische Arbeitsrecht – Grundlagen und Praxis“ ist im Buchhandel zum Preis von 50 EUR erhältlich, oder auf der Internetseite www.promoculture-larcier.lu

Jean-Luc Putz arbeitet als Richter am Bezirksgericht Luxemburg. Er

ist Verfasser zahlreicher Werke zum Arbeitsrecht, die beim Promoculture-Larcier-Verlag erschienen sind, Mitglied der europäischen Expertengruppe E.L.L.N. (European Labour Law Network), sowie Gastdozent an der Universität Luxemburg. ■



Prise de position

L'UDEL désapprouve la présentation du budget 2014 de la Caisse nationale de Santé



Suite à la présentation faite lors de la réunion quadripartite de ce jour relative au budget 2014 de la Caisse nationale de santé (CNS), l'UDEL souhaite exprimer sa désapprobation sur la manière dont ce budget est présenté.

Tout d'abord l'UDEL constate que notre PIB stagne, mais que les dépenses de la sécurité sociale continuent à augmenter et ce plus vite que les recettes. Cet effet ciseaux met à nouveau en évidence le problème structurel du financement de notre système de santé.

A cela s'ajoute que la progression des dépenses projetée nous semble plus faible que les valeurs constatées par le passé, ce qui n'est pas conforme au principe comptable de prudence.

Deuxièmement, contrairement à ce que pourrait laisser penser la présentation du tableau budgétaire, les comptes ne sont pas en équilibre et encore moins excédentaires. En effet, les comptes ignorent délibérément les dettes envers les institutions de sécurité sociale à l'étranger. Ces dettes devraient pourtant être dûment provisionnées, or l'état actuel des finances de la CNS ne le permet nullement.

Enfin, l'UDEL regrette que les prévisions pour 2015 et 2016 n'aient pas été incluses dans le document présenté à la réunion quadripartite. Cela aurait notamment permis de renforcer davantage le bien-fondé des points précédents.

L'UDEL appelle le Gouvernement en formation à ne pas prendre de décisions sur base de chiffres qui ne correspondent pas à la réalité comptable de la CNS et qui occultent les difficultés structurelles que la réforme de 2010 n'a pas pu combler.

Communiqué par l'UDEL ■

Fedil

«La politique européenne doit se remettre au service de la compétitivité de l'industrie»

Le conseil d'administration de la Fedil s'est récemment réuni à Bruxelles pour la célébration des dix ans de son bureau de représentation chargé des affaires européennes. La réunion à fort caractère européen a également été l'occasion d'un échange de vues avec la direction de BusinessEurope, association européenne des entreprises dont la Fedil est membre fondatrice.

Les sujets abordés lors de la discussion se sont concentrés sur les éléments de la politique européenne qui concernent de près les entreprises membres de la Fedil. Ainsi, la politique climatique et énergétique actuelle de l'UE a été fortement critiquée étant donné son impact très négatif sur la compétitivité de l'industrie européenne. En revanche, les initiatives lancées par la Commission européenne

pour relancer la politique industrielle ont été saluées, pour autant que celles-ci contribuent à apporter plus de cohérence à toutes les politiques menées par l'UE afin de soutenir ses entreprises. Dans le même ordre d'idées, l'agenda numérique de l'UE a fait l'objet de discussions et d'observations largement positives. Les progrès réalisés par l'UE en matière de propriété intellectuelle ont été salués.



Le conseil d'administration et le secrétariat de la Fedil en compagnie du directeur général de BusinessEurope, Markus Beyrer

Les membres du conseil se sont aussi exprimé sur la situation économique actuelle et le constat que la reprise, se dessinant en début d'année, s'est globalement confirmée. Toutefois, elle reste fragile et le manque de visibilité à moyen terme empêche les entreprises de prendre des décisions d'investissements stratégiques et conséquentes.

Quatre entreprises ont été admises en tant que membre: Capita Fiduciary S.A., Luxembourg (fiduciaire); Gandi International S.à r.l., Strassen (hébergement de données et nom de domaine); Leasinvest Immo Lux Sicav-FIS, Senningerberg (investissements immobiliers); Onet Luxembourg S.à r.l., Howald (entretien et nettoyage).

A la suite de la réunion du conseil, la Fedil a convié les représentants du monde politique, diplomatique, de l'économie et de la représentation des entreprises à un cocktail dînatoire, afin de célébrer les dix ans de sa présence permanente à Bruxelles. Cet événement a eu lieu dans les locaux de la Fédération des brasseurs européens.

Dans son discours, le président Dennewald a tracé un bref historique des principaux dossiers européens sur lesquels la Fedil a travaillé pendant les dernières années, afin de démontrer que l'organisation a toujours considéré l'Europe comme faisant partie de la solution pour le bien-être des entreprises et des citoyens, et non comme la source prin-

cipale de leurs problèmes. Ainsi, l'engagement de la Fedil en faveur d'un marché intérieur intégré et d'un euro fort et stable a été souligné par le président. Robert Dennewald a aussi rendu hommage à ceux qui ont représenté la Fedil à Bruxelles pendant les dix dernières années, à savoir Romain Lanners, qui a occupé le poste pendant les cinq premières années et Henri Wagener, qui a repris les fonctions il y a cinq ans et qui est toujours en charge des activités européennes de la Fedil.

Communiqué par la Fedil ■

Horesca

L'importance du secteur Horeca s'affirme de plus en plus

Horesca Luxembourg, en collaboration avec les Brasseurs luxembourgeois, a tenu une conférence de presse, mi-octobre dans les locaux de la Chambre de Commerce. En présence de deux ministres, Madame Françoise Hetto Gaasch et Monsieur Nicolas Schmit. Ce rendez-vous a permis de démontrer l'importance du secteur de l'«Hospitalité»

au Grand-Duché et en Europe, grâce notamment à une étude réalisée par Ernst & Young.

Près de 18.000 personnes travaillent dans le secteur Horeca à Luxembourg, sur 2.752 entreprises. En ajoutant les personnes vivant indirectement de ce métier (brasseries, fournisseurs,...) le chiffre atteint les 33.000 unités, c'est-à-dire 8,8 % de l'emploi total du Grand-

Duché. C'est ce que démontre l'étude réalisée par Ernst & Young pour le compte de la confédération européenne des brasseries, the Brewers of Europe et pour Hotrec, l'association européenne constituée des principales fédérations hôtelières nationales.

Alors que d'autres secteurs sont touchés de plein fouet par la crise, les métiers de l'«Hospitalité» conti-



De g.à d.: Georges Lentz (Bofferding), Nicolas Schmit (ministre du Travail et de l'Emploi), François Koepp (secrétaire général Horesca), Françoise Hetto-Gasch (ministre des Classes moyennes et du Tourisme), Alain Rix (président Horesca), Jan Lichota (The Brewers of Europe), Pierre Sonnet (Bofferding), Simon Wuestenberg (Diekirch).

nuent à embaucher dans un rythme qui est anticyclique, stable et positif. En 2012, le secteur Horeca a créé près de 800 emplois nets à Luxembourg et pour cette année ce chiffre sera même dépassé.

Il en va de même pour les brasseries. Le Grand-Duché compte 7 brasseries, dont 6 sont des entreprises familiales. En 2012 la production a représenté 293.000 hl sous 9 marques et 33 types différents. Enfin, les brasseurs luxembourgeois investissent près

de 5 millions d'EUR par an dans le secteur Horeca.

Au niveau européen, on compte 4.000 brasseries, dans les 28 états membres de l'Union européenne. 2 millions d'emplois sont générés de manière directe et indirecte par la bière en Europe. 40.000 bières différentes et plus de 100 types différents y sont produits, ce qui représente 360 millions d'hectolitres par an.

Lors de la conférence de presse, Madame Françoise Hetto-Gasch,

ministre des Classes moyennes et du Tourisme et Monsieur Nicolas Schmit, ministre du Travail et de l'Emploi, ont souligné cet état de fait qui démontre l'importance de ce secteur. L'Horeca a trouvé sa place dans le PIB national et doit être considéré comme incontournable dans toute politique de relance économique.

Communiqué par Horesca ■

La présentation peut être téléchargée en suivant ce lien:
www.horesca.lu/documents/286fr_Horesca_final.pps

Living City 2013

Découvrez toutes les facettes de la Smart City Luxembourg

5 DÉCEMBRE 2013 13h-20h | Philharmonie - Luxembourg



VINCENT CALLEBAUT
 Guest Speaker
 Architecte concepteur
 de Smart buildings



BRUNO MARZLOFF
 Guest Speaker
 Président Fondateur
 du groupe Chronos

Des intervenants de renommée internationale tels que Bruno Marzloff ou Vincent Callebaut seront présents, ainsi que des représentants d'instances européennes et des membres de la Smart Building Alliance. Venez découvrir des opportunités d'avenir sur des axes stratégiques du Smart Building, de la Smart Mobility et du Smart Grid.

www.livingcity.lu



© VCALLEBAUT



Save the date

8^E FORUM DE LA SÉCURITÉ & DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

LES 27 ET 28 MARS 2014 À LUXEXPO



Les organisateurs et partenaires du Forum de la sécurité et de la santé au travail ont le plaisir de vous inviter à sa 8^e édition les 27 et 28 mars 2014 à Luxexpo, Luxembourg-Kirchberg. Organisé dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, le forum offre une plateforme unique aux entreprises souhaitant partager leurs expériences, bonnes pratiques ou s'informer des nouveautés en matière de prévention des risques. Les entreprises auront l'occasion de présenter leurs activités dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail sur des stands qui seront mis à leur disposition et de communiquer leurs bonnes pratiques dans le cadre d'ateliers spécialement prévus à cet effet.

Les inscriptions ouvriront en janvier 2014 sur:

www.securite-sante.lu

INDR – Entreprise Socialement Responsable – ESR

14 entreprises luxembourgeoises labellisées



14 labels ont été attribués aux entreprises répondant aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR

Le label ESR permet aux dirigeants d'entreprise de structurer et de formaliser leurs démarches de responsabilité sociale afin de créer de la valeur partagée.

Après trois années d'existence, le processus de labellisation a été simplifié pour être plus facile d'utilisation. Plus agile, il est aisément adaptable à la taille et au secteur d'activité de toute entreprise. En effet, à l'initiative de l'INDR, un nouveau Guide d'évaluation ESR a été développé en collaboration avec les experts agréés de l'INDR, les membres de l'UEL et les principaux acteurs nationaux en matière de RSE: le CEPS/Instead, l'IFSB, l'IMS et l'Université de Luxembourg, entre autres.

Facile d'utilisation, directement accessible et disponible gratuitement sur www.esr.lu, le guide d'évaluation

ESR répond aux attentes actuelles de la société et reflète l'évolution des pratiques RSE. Il accompagne les entreprises luxembourgeoises dans leur démarche de responsabilité sociétale en démontrant à travers une centaine de thématiques comment la RSE crée de la valeur tant pour la société en général que pour les entreprises en particulier. Il répond à plusieurs attentes: ouvrage de référence, outil d'évaluation, démarche d'engagement et guide préparant au label ESR.

Ce 11 novembre 2013, le label ESR a été remis officiellement à 14 entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR.

6 nouvelles labellisations:

Cherchant à valoriser leurs démarches responsables mises en œuvre au sein de

leur organisation, le label ESR confirme les engagements de ces entreprises en termes de responsabilité sociale et environnementale.

Les entreprises suivantes viennent d'être nouvellement labellisées:

ADT-Center SARL, Advanzia Bank SA, Berlitz Language and Business Training SARL, CTG Luxembourg P.S.F, KPMG Luxembourg SARL, Rehazenter – Centre National de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation.

8 relabellisations:

Soucieuses de s'engager dans une démarche d'amélioration continue, les huit entreprises relabellisées font partie des pionniers en matière de RSE au Luxembourg. En effet, elles ont été parmi les premières entreprises, en 2010, à obtenir le label ESR valable pour une durée de trois ans. Elles sont donc les premières entreprises re-labellisées ESR.

Les entreprises suivantes viennent d'être relabellisées:

Bebop SARL, Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster, EBRC, Goblet & Lavandier SA, Plan K, Sales-Lentz Participations SARL, Siemens SA et SODEXO Luxembourg SA.

Les entreprises souhaitant évaluer leur niveau de maturité en matière de RSE sont invitées à consulter le nouveau Guide d'évaluation ESR, disponible sur www.esr.lu.

L'engagement en RSE des entreprises citées ci-dessus va évidemment bien au-delà des exemples de bonnes pratiques illustrées.

Si vous aussi, vous souhaitez faire connaître vos efforts en matière de RSE, n'hésitez pas et contactez-nous par e-mail à l'adresse: indr@indr.lu ou par téléphone: (+352) 27 33 01

Si vous souhaitez évaluer l'état d'avancement de votre entreprise en matière de RSE, nous vous invitons à consulter le site de l'INDR: www.indr.lu

Le Cloud enlève les tâches.

Les tâches informatiques qui font perdre du temps à vos employés.

Vous cherchez le produit miracle qui vous fera gagner du temps, de l'argent et de la place? Chez Telindus Telecom, nous ne croyons pas aux miracles. Nous croyons au Cloud. Et nous ne sommes pas les seuls: de nombreuses entreprises ont déjà trouvé, grâce à nos solutions Cloud, l'opportunité d'améliorer leur productivité, de réduire leurs investissements et de continuer à se développer en augmentant leurs performances. Vous aussi, découvrez tout ce que le Cloud peut vous apporter sur www.lemilleurcloud.lu



Telindus Telecom, N°1 des solutions Cloud au Luxembourg.



Consult | Integrate | Manage | Outsource
Telindus Telecom est une marque de Telindus SA
Copyright © 2013 Telindus





Laurent Saeul – President, Lions Club Luxembourg-Amitié

American Chamber of Commerce in Luxembourg (AMCHAM)

“We wanted to keep serving in some way”

Laurent Saeul was elected President of the Lions Club Luxembourg-Amitié in June 2013 and has been a board member for several years. For 18 years, Mr. Saeul ran companies and led organizations in various markets for a large multinational group in the IT and Communications field. He spent two years in the air ambulance/aviation industry before joining Minusines S.A. as Managing Director and board member.

What is the Lions Club Luxembourg-Amitié, in a nutshell? What made you decide to join in 2001?

The Lions Club International association is the largest service club organization in the world. This American association with headquarters in Oak Brook, Illinois, has more than 1.35 million members in more than 46,000 clubs worldwide. The organization is divided into 200 countries worldwide.. There are twenty-six

clubs within the District 113 in Luxembourg, and Lions Club Luxembourg Amitié is one of the biggest and most active of the clubs in the Grand-Duchy. “We serve” is our motto, and that is the part I was familiar with even before I joined. L.C. Luxembourg Amitié is part of a global service network of volunteers that make a difference in their local communities.

How have you seen the club change since you became a member?

Before I joined, I had seen the L.C. Luxembourg-Amitié chalet at the Christmas market on the Place d’Armes where baked goods were resold so donations could then be made to various organizations. The model worked well for many years, but we weren’t able to sustain staff at the chalet around the clock. At the same time, we wanted to keep serving in some way. We put together a working group and decided to see how we could extend our reach.

What profile of volunteer does the Lions Club Luxembourg-Amitié look for? Have there been challenges of motivating people to volunteer when they have increasingly busy professional and personal lives?

The first requirement we look for is that someone is willing to serve. In the selection process, we try to find someone who is willing to invest the time and effort in working with various organizations and charity work. It is important that they build up a friendship - hence the "amitié" part of our name, and our volunteers should branch out to different communities and constituencies. We try to get a balance of people established in the community, professional or political world already while at the same time including younger members who may have a bit more time. We have tried to involve those who are already interested, and if those people are interested, we let them know the time commitment they can expect to devote during a given month. Every May, two to three new members are taken on board. Our club is also Luxembourgish-speaking and currently a male club, and we know this makes us more difficult for us. We have been under discussion to open the club up to others, as we know this would immediately extend our reach.

On December 8, AMCHAM Luxembourg and the Lions Club Luxembourg-Amitié are holding a "Rhythm and Carols" charity concert at the Conservatoire de Musique. How were the charities selected, and what results do you hope to achieve through this event?

We wanted to partner with AMCHAM so we could mutually set up a new and recurring fundraising activity, while at the same time addressing other communities, in this case the commercial/corporate-oriented and English-speaking community. Patrick Kerstin (event organization), Paul Mootz (music program), and Daniel Eischen (communication) were all very helpful in getting this arranged on our side. The Lions Club is an ambassador for the charity side of this, and AMCHAM is the more business-oriented side of the event. We see this as a wonderful partnership, using both of our strengths, for a warm evening that everyone can enjoy.

What are the challenges of fundraising in today's world, when there are more and more charities appealing for funds?

We participate in two main activities locally, namely Banque Alimentaire and Vaincre le Cancer. For our other projects, we try to strike the right balance among the other parts of the



world. In the past, for example, we have supported projects in Asia, Africa and South America, for example. We are also focusing more on sustainable sorts of activities; for example, in November we are going to help support nature and planting projects here in Luxembourg, partly through Hëllef fir d'Natur. In this case, people are offering their own volunteer time and effort -there aren't funds involved.

*Interview: Natalie Gerhardstein,
AMCHAM*

Photos: Stephen Roberts ■

AMCHAM and the Lions Club Luxembourg-Amitié invite you to share in the "Rhythm & Carols" charity concert on December 8 at 4:00 p.m. This is a unique opportunity to create your own get-together, for friends and families alike.

Reserve your seats now by contacting carols@lions-amitie.lu.

Interested in joining AMCHAM? Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56.

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECOURVEMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



EN BREF

Help/Leaseplan
Renouvellement de la flotte automobile



Dans le cadre du renouvellement d'un tiers de son parc de véhicules de service, HELP a réceptionné les 15 premières Renault Clio d'une commande de 280 auprès de LeasePlan. Quotidiennement, les 1.200 collaborateurs de HELP se déplacent à travers le pays pour réaliser auprès des clients des aides et soins à domicile. HELP a décidé de renouveler une partie de sa flotte automobile en collaboration avec LeasePlan et Renault. HELP a choisi la Renault Clio car elle répond aux besoins opérationnels de l'association. Le choix de Nouvelle Clio s'inscrit dans la recherche du meilleur compromis entre écologie, sécurité, confort et coût d'utilisation, dans une politique de gestion responsable du budget. Soucieux de l'environnement, HELP a donc également choisi ce modèle parce que les émissions de CO₂ et la consommation de carburant sont faibles.

Sabco
Digicash dans une pharmacie luxembourgeoise



Au cours de l'été 2013, la société Sabco, éditeur de logiciels de gestion pour les officines pharmaceutiques en Belgique et au Luxembourg, a intégré pour la première fois la solution de paiement pour Smartphones Digicash au sein d'une pharmacie luxembourgeoise. Ce moyen de paiement, directement intégré dans le logiciel de gestion de l'officine, permet au pharmacien et à son équipe de satisfaire les demandes grandissantes de la part des patients souhaitant régler par ce biais. En scannant un simple QR Code positionné sur le comptoir de l'officine, le patient peut valider le montant et le règlement de son achat en toute sécurité. Côté pharmacie, le système Digicash est pleinement intégré au logiciel de gestion Officine II, ce qui permet à l'équipe officinale de choisir ce moyen de paiement en un seul clic, très rapidement et directement dans la page de délivrance du traitement. La transaction est validée uniquement si le montant a bien été crédité sur le compte bancaire de l'officine. Il est prévu, à moyen terme, d'élargir le périmètre d'action de ce partenariat aux pays limitrophes.

Michelman
Opening of New European Technical Center in Windhof



Michelman celebrated the grand opening of the company's new European Technical Center in Windhof, Luxembourg on September 24, 2013. The facility is located in the state-of-the-art SolarWind building. The innovative new space allows Michelman to bring administrative and finance personnel, the technical sales and marketing department, as well as chemists and scientists together in a collaboration-friendly environment. A new lab within the facility includes a temperature and humidity controlled room, and dedicated analytical space that gives scientific teams greater control over experiments and testing. Steve Shifman, Michelman's President and CEO, was joined by Jean-Marc Verhaeghe, Michelman's Managing Director, EMEA and many Michelman associates in welcoming customers, media and dignitaries to tour the new facility and view various product demonstrations in the new laboratory.

Explorator
Continuité et évolution



La 19^e édition d'Explorator City Guide Luxembourg vient de paraître. Comme chaque année, le guide se positionne comme une référence pour les gourmands et gourmets, tant par sa sélection de restaurants que par ses articles documentés. Pour ce numéro, la rédaction d'Explorator a sélectionné, visité et commenté quelque 370 restaurants dans tout le pays et la Grande Région. Classées par quartier, ville

Guide Gault&Millau Belux 2014

«Ma Langue sourit» à Cyril Molard, le chef de l'année



Cyril Molard, élu chef de l'année 2014 (au centre avec le Guide Gault&Millau 2014) et l'équipe du restaurant Ma langue sourit

Sortie mi-novembre, l'édition 2014 du célèbre Guide Gault&Millau 2014 confirme les tendances actuelles et porte une nouvelle fois aux nues les chefs qui ont su démontrer stabilité, qualité, inventivité et équilibre. Ainsi, cette année, le guide gastronomique Gault&Millau consacre Cyril Molard du restaurant «Ma langue sourit» chef de l'année 2014 au Luxembourg. Pour Philippe Limbourg, directeur du guide: «Nous suivons Cyril Molard depuis de nombreuses années. Certes, les débuts de sa propre maison n'ont pas été roses mais il a su s'entourer et tirer parti de chacune de ses erreurs. Il a désormais une maturité et une technique qui s'affinent chaque jour un peu plus. Pour le plus grand plaisir des gastronomes.» Quant au chef de l'année, Cyril Molard, il se dit «très heureux, mais veut rester humble. C'est notre rôle de faire rêver les gens et de montrer qu'au Luxembourg, il y a aussi une gastronomie de qualité, de bons produits qui peuvent être sublimes. Mais c'est avant tout un travail d'équipe.»

Plusieurs nouveautés et évolutions ont enrichi cette nouvelle édition. De nouvelles adresses font leur entrée: Parc

le'h 14/20, Le Bistrone 14/20, L'Annexe 13/20, Clé de sol 13/20, Mahorive droite 13/20, Oro et Argento 13/20, Brasserie Schuman 13/20, Waissen Haff 13/20, Um Plateau 13/20, La cuisine de Zheng, la Bergamote, Saponi et La Forge de Massard; d'autres connaissent des évolutions, Ma langue sourit passe de 16 à 17/20, De Jangeli de 15 à 16/20, le Patin d'Or de 13 à 14/20 et le Schéiss aux Arquebusiers de 13 à 14/20; et certains des baisses, Léa Linster passe de la note de 18 à 17/20.

Pour la deuxième année consécutive, Gault&Millau s'est associé aux défenseurs du vignoble luxembourgeois de qualité en mettant en avant les différents ambassadeurs des vins et crémants luxembourgeois. Ce label attribué par l'association éponyme est décerné aux restaurateurs qui mettent les vigneron luxembourgeois à l'honneur sur leur carte des vins.

Le Gault&Millau Belux 2014 est disponible en librairie au prix de 27 euros et est également disponible sur le site www.gaultmillau.be. Il reprend plus de 1.000 restaurants et brasseries de tous styles et de tous prix.

Valorlux lance Trophéco, le Prix de l'emballage écoresponsable



En partenariat avec l'Administration de l'Environnement et la clc, Valorlux organise la toute première édition de Trophéco, le Prix de l'emballage écoresponsable. Réalisé dans le cadre de la prévention relative aux emballages et aux déchets d'emballages, Trophéco récompense les emballages les plus respectueux de l'environnement. Les emballages jouent dans notre quotidien un rôle essentiel: ils protègent le produit, facilitent son transport et son utilisation et permettent d'informer le consommateur. Afin de limiter leur impact environnemental, les entreprises sont sans cesse à la recherche de nouvelles solutions.

Le principe de Trophéco est de mettre en avant, via un jury d'experts, plusieurs emballages ménagers et/ou assimilés mis sur le marché luxembourgeois qui réduisent l'empreinte environnementale du produit emballé tout au long de son cycle de vie. Ce prix a pour vocation, d'une part, d'être source d'inspiration et d'innovation pour tous les secteurs utilisant des emballages et, d'autre part, de mettre en avant les efforts de l'industrie et/ou du commerce auprès du grand public. Ce prix est ouvert aux entreprises membres de Valorlux. Celles-ci peuvent concourir dans trois catégories: la réduction du poids/volume de l'emballage,

l'origine des matériaux ou la fin de vie de l'emballage. Toute entreprise intéressée est invitée à consulter le règlement et à déposer son dossier de candidature directement sur le site trophéco.lu avant le 31 janvier 2014.

Les dossiers soumis seront évalués par le jury du concours composé de représentants des consommateurs et des secteurs privé, public et scientifique. Parmi les critères de sélection seront pris en compte la fonctionnalité de l'emballage, l'optimisation du transport et de la logistique, la communication vers les consommateurs, l'optimisation du processus de productivité, de fabrication et/ou de remplissage, l'innovation et la démarche globale de l'entreprise. Le premier prix de l'emballage écoresponsable, le Trophéco 2014, sera remis à l'occasion d'une Cérémonie organisée le mardi 1^{er} avril 2014. Suite à cet événement, une communication spécifique sera menée à l'intention du grand public. Ce prix s'inscrit dans le cadre des démarches de prévention des emballages menées par Valorlux. En effet, la contribution financière payée par les membres de Valorlux incite notamment les producteurs à repenser leurs emballages en les poussant à reconsidérer le choix des matériaux utilisés et à en réduire leur poids, ce qui constitue une prévention à la source. ■

EN BREF

et région, les adresses et informations pratiques ont été mises à jour. Des cartes permettent de facilement s'y retrouver. Le commentaire est complété d'un «coup de cœur» et d'un point «à améliorer». Un résumé en anglais permet à tous de faire leur choix. On trouve aussi, dans cette 19^e édition, un test des services de livraison à domicile et un autre sur les burgers. Cette année, la sélection des restaurants s'étend à la Grande Région, avec 45 adresses en Belgique, France et Allemagne dans un rayon de 100 km autour de Luxembourg et les résultats des Prix du Public dans 12 catégories. Plus de 1.000 personnes ont participé au vote sur internet cet été pour élire leurs restaurants préférés. www.explorator.lu

Ensch Nouvelle identité visuelle

Présente depuis trois décennies dans le secteur du nettoyage pour les collectivités, les entreprises et les particuliers, la société multiservices Ensch possède désormais un nouveau logo type. Spécialiste des services de nettoyage et de propreté, la société a su évoluer ces dernières années afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients et satisfaire leurs besoins au quotidien. Ensch a souhaité adapter son image à travers une charte graphique actuelle et de nouvelles valeurs correspondant davantage aux préoccupations de ses clients. La société capitalise sur ses 30 ans d'expérience en mettant en avant «de Botzmeschter» – le «maître du nettoyage», la marque de référence au Luxembourg qui exprime son savoir-faire historique et reste synonyme de travail soigné. Par ailleurs, le nouveau positionnement de la société s'articule autour de 3 valeurs fondamentales illustrées par un code couleur précis: le rose pour le capital humain; le vert pour l'utilisation de produits respectueux de l'environnement; le bleu pour la propreté et donc une qualité de service irréprochable.



Majordome Nouvelle carte «privileges» pour les salariés au Luxembourg

La société Majordome, conciergerie d'entreprise, lance sa nouvelle offre de services à destination des petites, moyennes et grandes sociétés luxembourgeoises. Majordome a conclu un partenariat exclusif avec la société Inter C.E.A., association de comité d'entreprise en France, visant la mise sur le marché au Luxembourg d'une nouvelle carte de réduction à destination des employés. Les deux structures s'associent pour négocier le plus grand nombre de privilèges sur la Grande Région au travers de tickets (cinéma, parc d'attraction, concert, bien être, etc.) à tarif réduit et autres réductions dans plus de 500 points de ventes de la Grande Région qui souhaitent augmenter leur visibilité et mieux adapter leur offre par rapport aux attentes de la population active. Plus de 80.000 adhérents profitent aujourd'hui des services de cette carte. Majordome propose une offre de service modulable s'adaptant aux besoins et spécificités de toutes les sociétés du Grand-Duché. Elle conserve son positionnement de conciergerie haut de gamme et ne développe son offre de partenariats qu'avec des magasins de qualité sur Luxembourg, en France et en Belgique. www.majordome.lu



Cactus Lancement de la carte cadeau

Cactus permet maintenant à ses clients d'offrir une carte cadeau, valable dans tout le réseau des supermarchés Cactus, dans les restaurants du groupe, ainsi que chez de Schnékert Traiteur à Windhof. La carte cadeau peut être achetée directement aux caisses dans tous les supermarchés Cactus, Cactus marchés et Cactus hobbi. Trois versions, correspondant aux principales occasions à faire des cadeaux, sont actuellement disponibles: anniversaire, toute occasion et fêtes de fin d'année. Le donateur choisit la somme qu'il souhaite offrir (min. 10 € et max. 500 €) et en informe la caissière qui charge le montant sur la carte. Grâce à son format pratique, elle se glisse tout simplement dans le portefeuille, telle une carte de paiement. Des idées cadeau peuvent être trouvées dans tous les rayons des supermarchés Cactus offrant autant de possibilités pour celle ou celui qui recevra la carte de choisir son cadeau.



EN BREF

Ogeo Fund

Un immeuble de bureaux de 10.000 m² sur le site de Belval au Luxembourg

Ogeo Fund, le 5^e plus grand fonds de pension belge confirme sa stratégie de diversification des investissements dans des produits immobiliers de qualité par l'acquisition d'un immeuble de 10.000 m² sur le site de Belval à Esch-sur-Alzette, deuxième ville la plus importante au Luxembourg. A ce jour, cette opération est la plus importante transaction de bureau réalisée sur le site

de Belval. Celle-ci a été réalisée en collaboration avec la société de conseils en immobilier, Kairos Advisors. Les cabinets luxembourgeois Baker McKenzie et Collarini Avocats à la Cour ont été associés à la transaction en tant que conseils. La structuration du financement a été réalisée par le Groupe ING. Au travers de ce nouveau projet, Ogeo Fund marque également son intérêt pour les projets situés au Grand-Duché du Luxembourg.

Sushi Time

Un concept unique à CORA Concorde

CORA Concorde développe depuis plus d'un an avec un partenaire asiatique un concept de stand de fabrication traditionnelle de sushis qui est implanté au sein même du magasin dans l'univers des produits frais, de la poissonnerie et du traiteur. Depuis quelques semaines, les clients peuvent donc découvrir SushiTime, un

stand de fabrication et de vente de sushis frais, fabriqués chaque jour devant eux, implanté au cœur de la zone de restauration rapide du City Concorde à côté du Croq'Gourmand. Tous les produits sont ultra frais et de première qualité, l'arrivage des matières premières est journalier, la confection et l'élaboration sont faites au jour le jour avec soin et délicatesse par des professionnels du métier. Avec un choix très large de sushi, maki, sashimi, roll, et autre temaki ... le SushiTime associe avec finesse toutes les couleurs et les saveurs du poisson cru, du riz, des légumes et des épices.

Doers & Thinkers de BGL BNP Paribas
«Les artistes sont-ils les meilleurs managers?»

Partant du constat que les artistes ont une bonne intuition pour saisir les états de notre société, Jörg Reckhenrich, artiste installé à Berlin, enseignant la «Gestion de l'innovation» à la Antwerp Management School, professeur au Lorange Institute of Business à Zurich, également chargé de cours à l'IMD Lausanne, à la London Business School et chez Sotheby's London s'est demandé dans le cadre d'une conférence organisée par BGL BNP Paribas, si cette capacité n'en ferait pas de meilleurs managers. La créativité est perçue comme une condition indispensable pour une nouvelle façon de voir le leadership. Le conférencier a présenté les quatre dimensions qu'il a élaborées: Gestion de la complexité, mise en œuvre de la créativité, engagement émotionnel pour le changement et ancrage de l'entreprise dans la société. A l'aide d'exemples tirés du monde de l'art, Jörg Reckhenrich a montré comment les entreprises peuvent les transposer dans un modèle de leadership pour pouvoir ainsi les mettre en œuvre dans la pratique.

Luxembourg-Kirchberg

BNP Paribas donne le coup d'envoi pour la construction de ses nouveaux bâtiments



Mi-octobre, la 1^{re} pierre du projet de construction de BNP Paribas sur le site de Kirchberg a été posée conjointement par Messieurs Luc Frieden, ministre des Finances, Xavier Bettel, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Georges Heinrich, président du Conseil d'administration de BGL BNP Paribas et Carlo Thill, responsable Pays et président du Comité de direction de BGL BNP Paribas.

Le Groupe BNP Paribas au Luxembourg compte aujourd'hui plusieurs bâtiments centraux, sans compter les 40 agences du réseau de BGL BNP Paribas. L'objectif du projet de construction est de rassembler les collaborateurs de la plupart des entités du Groupe sur le site du Kirchberg afin de renforcer les synergies. Après l'achèvement des travaux en juin 2016, le site hébergera ainsi près de 4.000 collaborateurs.

Le projet prévoit la construction de 2 bâtiments reliés entre eux. L'un des bâtiments, de couleur blanche, comportera 14 étages tandis que l'autre, de couleur noire, comptera 6 étages. L'ensemble représentera une surface totale de 51.500 m². Par ailleurs, le projet prévoit l'emplacement pour un 3^e bâtiment d'une surface de 18.000 m² dont le socle et les sous-sols vont être construits en même temps que les 2 autres bâtiments. Le site comprendra également des espaces verts dont un parc avec terrasses et des chemins pédestres.

Dans la conception du projet, le Groupe, en tant qu'acteur responsable, a mis l'accent sur le respect de l'environnement. Une attention particulière a été accordée aux technologies écoresponsables, ainsi qu'à une consommation minimale d'énergie et de ressources naturelles. Le Groupe vise en effet une triple certification environnementale à dimension européenne (DGNB en Allemagne, BREEAM au Royaume-Uni, HQE en France). Le projet a d'ores et déjà acquis un certificat «HQE Excellent» (ce certificat confirme que le bâtiment répond aux exigences d'un niveau de performance défini dans le schéma technique de certification 2012 pour chacun des quatre thèmes suivants: énergie, environnement, santé, confort). Dans ce même ordre d'idées, plusieurs arbres qui se trouvaient dans le jardin de BGL BNP Paribas avant le début du chantier ont été transférés vers le nouveau Centre régional Creos à Roost où ils ont été replantés pour s'intégrer parfaitement dans le paysage.

Une cinquantaine d'entreprises sont impliquées dans la construction du nouveau site, originaires principalement du Luxembourg et de la Grande Région. Par ailleurs, l'ampleur du projet démontre à quel point le Groupe BNP Paribas à Luxembourg a confiance dans le développement de la place financière luxembourgeoise. ■

Un partenariat unique pour une nouvelle offre multiplay incluant la TV

Les deux opérateurs luxembourgeois ont choisi de s'associer pour proposer à leur clientèle des services convergents regroupant la téléphonie fixe et mobile, un accès internet à ultra haut-débit fixe et mobile et une nouvelle offre télévisée. Avec la plus grande liberté de choix, les clients d'Orange Luxembourg pourront désormais bénéficier d'un quadruple play avec le mobile, l'internet, le fixe et la TV. Eltrona et Orange ont élaboré un partenariat original permettant de valoriser leurs produits respectifs et de proposer ainsi, une offre convergente de qualité à leur clientèle luxembourgeoise. Orange Luxembourg, opérateur faisant partie du groupe international Orange, nourrissait depuis plusieurs mois le désir de pouvoir proposer une offre en télévision à ses clients au Grand-Duché de Luxembourg. Avec Eltrona, l'opérateur mobile a trouvé un partenaire de choix, bien ancré sur le territoire, avec un réseau de qualité lui permettant d'ajouter une offre de télévision à ses offres mobiles et internet. Orange, en s'inscrivant dans ce partenariat aux côtés d'une marque de notoriété luxembourgeoise, tient à renforcer son ancrage grand-ducal et peut désormais se distinguer des offres des autres opérateurs de télécommunications en offrant des services convergents sur les infrastructures d'Eltrona. Les deux partenaires attachent une importance particulière au plan «ultra-haut» débit du gouvernement, initié en 2010. Celui-ci entend apporter l'«ultra-haut» débit dans chaque foyer en s'appuyant notamment



(de g. à dr.) Messieurs Paul Denzle, CEO d'Eltrona, Werner De Laet, CEO d'Orange et Paul Retter, CEO de Luxembourg Online

sur les infrastructures existantes. Eltrona, grâce à son réseau, y a contribué fortement et continue désormais à le faire avec Orange. La promesse de convergence de ce partenariat permettra à Eltrona d'améliorer l'occupation de son réseau câblé installé et de renforcer le positionnement de l'entreprise vis-à-vis de la concurrence.

Eltrona pourra s'appuyer sur une marque d'envergure internationale pour valoriser les services se trouvant au cœur de ce partenariat, sur la dynamique orientée vers l'innovation qui caractérise Orange mais surtout sur sa force commerciale. Orange s'appuie aujourd'hui sur un réseau de distribution composé de 18 points de vente de proximité au Grand-Duché de Luxembourg et dispose d'une réelle force de frappe en matière de marketing et de communication. Au même titre, Orange pourra s'appuyer sur l'expertise de Eltrona en matière de TV

et d'installations techniques. Les techniciens du leader luxembourgeois de la TV parcourent le Grand-Duché au quotidien pour connecter les clients et les infrastructures du réseau câblé. Ce partenariat 100 % luxembourgeois permet en outre aux deux acteurs de contribuer activement au plan gouvernemental «ultra-haut» débit tout en proposant des offres fixes et mobiles de dernière génération. La nouvelle offre TV proposée comprendra le bouquet régulé luxembourgeois, avec plus de 100 chaînes de télévision et déjà 22 en Haute Définition. Ce partenariat permettra aussi aux clients qui le désirent de bénéficier des bouquets Sky avec, en exclusivité, tous les matches de la Bundesliga en haute définition. Orange et Eltrona proposeront aussi les bouquets Be TV qui s'adressent tout particulièrement aux fans de cinéma et de séries. ■

Soutien aux associations

48 «ING Solidarity Awards» décernés

Lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée mi-novembre au forum Geesseknaeppchen, les 48 «ING Solidarity Awards» ont été décernés devant un public de 300 personnes, rassemblant

aussi bien des membres des associations luxembourgeoises que des représentants du monde de la presse et des affaires. Pour rappel, l'objectif était de récompenser et de soutenir le secteur associatif luxembourgeois à travers un concours

en deux volets: un volet «vote online» et un volet «vote du jury pour un projet». 121 associations ont participé au vote online, plus de 22.000 votes sont parvenus. Le premier volet des ING Solidarity Awards invitait les associations luxem-



bourgeoises à s'inscrire sur le site d'ING Luxembourg. Au total, 121 associations se sont inscrites et les 40 associations qui ont obtenu le plus de votes online ont été récompensées par un chèque de 1000 EUR chacune, il s'agit par ordre alphabétique de: ACHBL ASBL Association Culturelle et Humanitaire de Bairrada à Luxembourg; Actions for life projects Larry Steffen; Aide au Vietnam; AMEDDIAS; ASA ASBL Amicale vun der Schoul fir Assistenzhonn; ASBL «Les Amis de Gambie»; ASBL «Les Amis de l'Herberg Kinderhuis South Africa, Luxembourg»; Association Thérapie Equestre ASBL; Athénée-Action humanitaire; Ayubowan ASBL; Coopération Nord-Sud (CNS ASBL); D'Georges Kayser Altertumsfuerscher; Du Pain Pour Chaque Enfant; Ecole de

GRS Luxembourg; Enfants de l'Espoir ONGD; Enfants du Benin ASBL; Fondation A.P.E.M.H.; Fondation Cancer; Groupe de Support Psychologique; Hand an Hand; IOP-LUX ILULA ORPHAN PROGRAM Luxembourg-Tanzania; Kiwanis Club Eisleck ASBL; Lieu d'initiatives et de services des étudiants au Luxembourg, LISEL ASBL; Little Sequoia; ONGD-FNEL scouts et guides pour le développement communautaire ASBL; Orang Utan Help Lëtzebuerg ASBL; People of Tomorrow; Perros Andalusia ASBL; Pets Angels Luxembourg ASBL; Philippines-Luxembourg Society ASBL; Schrëtt fir Schrëtt ASBL; SPECIAL OLYMPICS Luxembourg; Telstar International Scout Group; Think Pink Lux; Toutes à l'école Luxembourg ASBL; Tricente-

naire ASBL; TSARA FO – aide pour Madagascar; Vélo-Club L'Endurance Leudelage ASBL; Vers un autre regard ASBL; Zesummen aktiv – ZAK!

Ce 2^e volet demandait aux associations de soumettre un projet s'inscrivant dans l'une des quatre catégories suivantes: Projets à portée nationale d'associations 100 % bénévoles; Projets à portée nationale d'associations partiellement bénévoles; Projets à portée internationale d'associations 100 % bénévoles; Projets à portée internationale partiellement bénévoles.

Au total, 82 associations ont participé et ont soumis leurs projets à un jury indépendant composé de 7 personnes, 4 externes à ING et 3 internes à ING. Les gagnants par catégorie sont: 1. Catégorie «Projets à portée nationale d'associations 100 % bénévoles»: 1^{er} prix (6.000 EUR): Vers un autre regard ASBL; 2^e prix (3.000 EUR): Luxembourg Resuscitation Council. 2. Catégorie «Projets à portée nationale d'associations partiellement bénévoles»: 1^{er} prix (6.000 EUR): Association Luxembourg Alzheimer; 2^e prix (3.000 EUR): Fondation Jeunes Scientifiques Luxembourg. 3. Catégorie «Projets à portée internationale d'associations 100 % bénévoles»: 1^{er} prix (6.000 EUR): Ayubowan ASBL; 2^e prix (3.000 EUR): Orang Utan Help Lëtzebuerg ASBL. 4. Catégorie «Projets à portée internationale d'associations partiellement bénévoles»: 1^{er} prix (6.000 EUR): Enfants de l'Espoir; 2^e prix (3.000 EUR): Aide à l'Enfance de l'Inde.

www.ing.lu/solidarityawards.

Récompenses

6^e édition des PM Awards: et les gagnants sont ...

Ce jeudi 07 novembre 2013, la JEL a organisé la 6^e édition des PM Awards qui récompensent les meilleurs projets de la branche «Gestion de projet» dans les catégories suivantes: culturelle, économique et sociale. L'objectif principal visé par la gestion de projets est d'offrir aux élèves la possibilité de mener en groupe et sous responsabilité partagée, un travail concret qui va de la conception par

la production achevée à la présentation publique, sous condition que leur projet soit validé par la direction de l'école, qu'ils utilisent les outils de gestion de projets et que leur projet soit soutenu par un commanditaire de préférence issu du monde économique, culturel ou social.

Ils peuvent être effectués soit à l'établissement scolaire, soit auprès de l'entreprise, d'une administration ou d'une association. Le sujet peut concerner un

domaine économique, social ou culturel. Il doit toutefois être adapté aux capacités, aux affinités et aux intérêts des élèves. Les travaux de projets d'une durée de 10 jours se déroulent tout au long de l'année scolaire mais pas forcément de façon continue. L'objectif visé dans cette action n'est pas d'inculquer aux jeunes tout le savoir-faire nécessaire pour créer ou reprendre une entreprise, mais plutôt de les inciter à la prise en

charge de soi, à la gestion d'un projet et de leur transmettre le goût du défi. Au niveau des curricula, ce programme est actuellement offert aux élèves des classes de 12^e de la division administrative et commerciale du régime technique. Les PM AWARDS ont été instaurés en 2008 par la JEL pour récompenser les meilleurs projets dans 3 catégories (culturelle, économique et sociale). Il revient à chaque direction d'école participante de procéder à une sélection interne de leurs meilleurs projets et de postuler pour l'une ou l'autre catégorie de prix. Eligibles sont tous les projets qui peuvent se prévaloir d'un commanditaire externe à l'établissement scolaire. Un jury, composé de membres du monde économique, analyse les projets sur base de critères bien spécifiques. Cette année, les membres du jury étaient Christian Kaempff, Kaempff-Kohler; Paul Junck, Entente des Hôpitaux du Luxembourg; Laurent Koener, Chambre de Commerce; Charles Basing, Chambre des Métiers. Les heureux



gagnants des 2 catégories sont: Award du Projet à caractère économique le Lycée Technique de Bonnevoie avec le projet TALE OF BEAUTY- Organisation d'un défilé- Transmettre le message

d'autodidacte. Award du Projet à caractère social: Lycée Technique de Lallange avec le «NEXT GREEN GENERATION» – Saves what saves you.

Besoin de conseils ?

Afin d'éviter les mauvaises surprises lors de la création de votre entreprise, contactez-nous. Nous vous aiderons dans les domaines juridique, administratif, économique et social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société. La mission de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

ESPACE ENTREPRISES
Chambre de Commerce
 7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg-Kirchberg
 +352 42 39 39 - 330
 info@espace-entreprises.lu
 www.espace-entreprises.lu





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents services.



■ **Sarah Nilles**
Secrétaire, Service Affaires Internationales

Sarah est secrétaire au sein du Service Affaires Internationales de la Chambre de Commerce. Dans le cadre de son travail, Sarah a plusieurs missions: elle participe à l'organisation des missions économiques à l'étranger et des Journées d'opportunités d'affaires (JOA). Les JOA se déroulent sous forme d'entretiens individuels avec des attachés économiques et commerciaux ayant une connaissance parfaite du pays concerné et permettent de recevoir toutes les informations nécessaires pour la mise en œuvre d'un projet. Sarah assure également la gestion administrative de l'attribution du label *Made in Luxembourg* aux entreprises. Par ailleurs, elle participe à l'organisation des visites de délégations étrangères à la Chambre de Commerce et des

séminaires pays en vue de préparer les missions officielles, économiques ou les visites d'état. Ces séminaires pays sont souvent organisés en collaboration avec l'Ambassade du pays visité ou une agence de promotion. Sarah se dit ravie d'être en contact avec des sociétés luxembourgeoises très variées, aussi bien par leur taille que par leurs activités. Elle apprécie son quotidien anti-routine et l'esprit d'équipe du Service Affaires Internationales. Le travail avec des partenaires étrangers dans le monde entier lui offre une autre dimension. Au-delà de ses activités professionnelles, Sarah aime voyager dans les métropoles européennes et dans le monde entier. Elle aime encore flâner en faisant du shopping. ■



■ **Vincent Hieff**
Responsable, Espace Entreprises;
Managing Director, LBAN et Gérant adjoint, MCAC

Vincent a plusieurs responsabilités au sein de la Chambre de Commerce. De manière générale, sa mission consiste à soutenir l'esprit entrepreneurial sous toutes ses facettes et accompagner le porteur de projet lors de son aventure entrepreneuriale. Vincent **vient récemment d'être promu responsable de l'Espace Entreprises, le guichet unique «physique»**. Créé dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Services, il vient compléter le guichet unique «virtuel» du Gouvernement (www.guichet.lu), auquel il est rattaché. En dehors du soutien dans les procédures administratives, l'Espace Entreprises conseille et assiste les créateurs d'entreprises souhaitant concrétiser leur projet de création, ainsi que les entreprises établies visant à développer leurs activités. Vincent apporte également ses compétences en matière de financement d'un projet entrepreneurial au sein du réseau LBAN et de la MCAC, entre autres. Le LBAN (Luxembourg Business Angel Network), un réseau de *business angels* mis en place par la Chambre de Commerce,

met en relation porteurs de projet et investisseurs potentiels. La MCAC est une institution d'aide mutualiste en faveur des ressortissants de la Chambre de Commerce. Sont éligibles tous les investissements de création ou de développement d'entreprises pour lesquels le requérant dispose d'une qualification professionnelle reconnue et pour des projets présentant des chances réelles de viabilité économique. Toujours dans le cadre de sa mission de soutien de l'esprit d'entreprises, Vincent anime également un workshop dédié à «l'entrepreneuriat», destiné aux doctorants et chercheurs de l'Université de Luxembourg. Vincent apprécie les contacts avec les entrepreneurs et leur passion pour leur projet. Grand sportif, il pratique plusieurs fois par semaine la course à pied, le matin avant le travail! Amateur de plein air et aimant la nature, il s'adonne à la randonnée pédestre. Enfin, cinéphile passionné, Vincent travaille bénévolement au Cinémacher de Grevenmacher. Il se plonge aussi avec délice dans la lecture de romans, avec une prédilection pour les romans policiers. ■

Reckinger S.A., spécialiste du sanitaire, du chauffage et de la ventilation

Installée sur le nouveau site de la ZARE à Ehlerange, cette entreprise familiale qui a soufflé ses 100 bougies il y a deux ans continue à se démarquer par sa vue pérenne et son professionnalisme dans des domaines aussi variés que les installations sanitaires, le chauffage, la ventilation, mais aussi les énergies renouvelables et la climatisation.



Pour nombre d'entre nous, Reckinger est synonyme de service et de qualité. Il est vrai que l'entreprise, forte de quelque 160 salariés, offre de nombreuses prestations, de l'étude à l'installation, le montage, le dépannage et la maintenance. Elle met donc tout en œuvre pour apporter satisfaction à ses clients : souci du détail, suivi régulier, contrôle permanent et implication forte. « Qu'il s'agisse d'une rénovation ou d'une construction, le même soin est apporté à chaque projet », nous explique Michel Reckinger, son directeur.

Des compétences diversifiées

Dans le domaine des installations sanitaires, la société offre un éventail de services, reprenant tous les éléments qui concernent l'eau, de l'installation d'appareils sanitaires et du souci de la pression de l'eau, aux piscines ou à la récupération des eaux pluviales. Elle s'est également fait remarquer pour la réalisation de salles de bains clés en main, un concept où d'autres éléments entrent en ligne de compte, comme les carrelages, la peinture, l'électricité et les meubles.

En matière d'installations de chauffage et d'applications des énergies renouvelables, Reckinger étudie les meilleures solutions en concertation avec ses clients, en prenant en considération les impératifs économiques et écologiques : chaudières à gaz, à mazout ou à pellets, pompe à chaleur, énergie solaire, aussi bien pour les maisons passives ou à basse énergie, que pour les assainissements énergétiques de bâtiments existants.

La climatisation et la ventilation contrôlée, de même que les activités destinées aux professionnels, telles la production et la distribution d'air comprimé, la lutte anti-incendie et la production de vapeur, bénéficient de la même attention et du même savoir-faire méticuleux.



Un développement important et continu

Depuis sa fondation en 1911 par l'ingénieur en mécanique Octave Reckinger, l'entreprise a évolué au fil du temps. Initialement spécialisée dans la vente et l'installation d'accessoires industriels, elle s'est rapidement orientée vers les secteurs du sanitaire et du chauffage.



Après la Première Guerre mondiale, sa veuve et sa belle-sœur tiennent les rênes de la société jusqu'en 1929, année où Alfred en prend la direction, alors qu'il n'est âgé que de 18 ans. Traversant la période sombre entourant la dernière guerre, il parvient à maintenir l'entreprise à flot jusque dans les années 1970. C'est le moment pour les frères Paul et François d'entrer en scène et d'offrir à la société un essor considérable, notamment dans le secteur des grands bâtiments non résidentiels, tels que les hôpitaux, les complexes de bureaux et les industries. Ce phénomène s'est bien entendu accompagné de nombreuses embauches et l'acquisition d'équipements et d'outillages à la pointe de la technologie.

Depuis la fin des années 1990, la 4^e génération est en place : Michel et Jean-Paul Reckinger marchent dans les traces de leurs pères. Cette longue histoire et cette filiation permettent à l'entreprise familiale, devenue leader sur le marché luxembourgeois, de connaître ses priorités et de valoriser la qualité de service pour pérenniser son existence et son développement.

Comme le souligne Michel Reckinger, « tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien et les conseils avisés d'un bon partenaire financier ». Selon lui, « la BIL a toujours accompagné notre évolution de manière positive. Les collaborateurs proactifs sont toujours à l'écoute et notre conseiller Mario Hoffmann comprend notre métier et parle un langage clair. Que vouloir de plus ? »


RECKINGER
AIR & EAU • DEPUIS 1911



Une banque à visage humain

Nous nous engageons à concevoir des produits élaborés et à développer des solutions novatrices répondant aux besoins des Corporates, PME, professions libérales et indépendants.

Mario Hoffmann, expert PME à la BIL.

BIL
BANQUE
INTERNATIONALE
À LUXEMBOURG
1856



MengPost

Des timbres uniques
adaptés à votre entreprise !

- Des timbres de différentes valeurs
- Livrables dans les 8 jours
- Deux formats au choix : vertical ou horizontal
- Possibilité d'intégrer du texte
- Timbres autocollants

www.postphilately.lu • 4088 8840

